

AIDE MÉMOIRE

Missions d'appui à la mise en œuvre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

DONS: D0640-3A, D0650-TD, D0660-MR
CRÉDITS : IDA 56549-BF, IDA 56500-ML, IDA 56510-NE, IDA 56520-SN

Avril - Juin 2018

A. INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

1. Le sixième cycle des travaux d'appui à la mise en œuvre du PRAPS (depuis l'approbation du projet le 26 mai 2015) s'est déroulé au cours de la période d'avril-juin 2018, avec l'objectif de faire le point des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du projet à travers la zone sahélienne et de convenir de plans d'action pour les six prochains mois. Comme pour les missions du printemps 2017 et afin de mieux valoriser la dimension régionale du projet, des sessions de travail régionales ont été organisées sur chacune des quatre composantes techniques¹, associant conjointement la Banque Mondiale (BM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la coordination régionale du projet² et les Gouvernements des pays bénéficiaires³. Une série de trois visio-conférences (VC)⁴ a également permis de traiter des questions de nature régionale. Enfin, une dernière session technique régionale d'appui à la Composante 5 (gestion du projet), suivie du sixième atelier régional de restitution et de synthèse des travaux du cycle d'appui a eu lieu entre les pays et le CILSS/OIE à N'Djaména (Tchad), du 4 au 8 juin 2018, couplée à une série de cinq visio-conférences entre les participants à l'atelier et l'équipe de la BM.

2. Les équipes de la BM et de la FAO remercient vivement tous les acteurs pour leur disponibilité, ainsi que l'accueil des autorités, qui ont contribué au bon déroulement de ce cycle d'appui. Les listes des participants aux sessions techniques régionales, aux VC et à la synthèse régionale figurent en Annexe 1 et les programmes respectifs en Annexe 2.

3. Le présent document est un Aide-Mémoire global, qui dresse la synthèse régionale des grandes conclusions des évolutions constatées dans la mise en œuvre de l'ensemble du PRAPS. Il permet à chaque pays et aux institutions régionales d'avoir un aperçu général de l'état d'exécution du Projet. Des aide-mémoires plus spécifiques ont été préparés pour chacun des pays et pour le niveau régional, qui comprennent chacun un plan d'action pour les six prochains mois (càd jusqu'au prochain cycle d'appui) : ils sont présentés dans les Annexes 6 à 12.

B. CONTEXTE

4. Le PRAPS fut mis en vigueur au CILSS et dans chacun des six pays entre les mois de septembre 2015 et janvier 2016. Son objectif général de développement (PDO) est « d'améliorer l'accès à des moyens de production essentiels, aux services et aux marchés pour les éleveurs transhumants et les agro-pasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans six pays du Sahel⁵, et de renforcer les capacités des pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences ».

5. Les grands indicateurs retenus pour mesurer les résultats du projet sont les suivants: (i) la prévalence de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) au sein des troupeaux de bovins et la prévalence post-vaccinale de la peste des petits ruminants (PPR) pour les ovins/caprins ; (ii) les superficies où des pratiques de gestion durable des terres ont été adoptées du fait du projet ; (iii) la distance moyenne entre les points d'eau fonctionnels accessibles aux

¹ Ces ateliers régionaux ont respectivement eu lieu : (i) à Nouakchott/Mauritanie pour la Composante 1 (santé animale), du 29 avril au 5 mai ; (ii) à Niamey/Niger conjointement pour la Composante 2 (gestion des ressources naturelles) et la Composante 3 (accès au marché), du 2 au 12 mai ; et (iii) à Dakar/Sénégal sur la Composante 4 (gestion des crises), du 7 au 13 mai.

² Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et, pour la C1, l'Organisation Mondiale de la santé Animale (OIE) / Centre Régional de Santé Animale (CRSA de Bamako).

³ Pour les sauvegardes sociales, une consultante de la BM a cependant visité cinq pays, à l'exception de la Mauritanie pour cause de conflit de calendrier ; elle a néanmoins travaillé avec l'équipe de la Mauritanie lors de rencontre régionale de Niamey sur la C2-C3.

⁴ Les 23, 24 et 30 mai, entre Washington, Ouagadougou et Bamako.

⁵ Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

éleveurs transhumants et aux agro-pasteurs dans des zones ciblées ; (iv) le nombre des animaux vendus sur des marchés construits ou réhabilités grâce au projet ; (v) lors d'une crise pastorale, le délai pour atteindre la moitié (50%) des bénéficiaires cibles du plan d'intervention. Au total, il est prévu que le projet comptabilise plus de 2 millions de bénéficiaires directs, dont au moins 30% de femmes.

6. L'ISR No.7 du PRAPS⁶ (mars 2018) faisait part d'une notation « *Satisfaisante* » (S) pour les progrès accomplis dans l'atteinte du PDO, mais la mise en œuvre du Projet sur le terrain était globalement considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (MS). Les principaux défis étaient de mobiliser très fortement les équipes-pays pour se focaliser en priorité sur l'obtention de résultats conformes aux engagements pris dans le Cadre de Résultats du Projet (CdR) ; cela passait notamment par un fort accroissement de la couverture vaccinale des deux maladies prioritaires (PPR et PPCB) et l'engagement rapide des chantiers pour la réalisation des infrastructures et des aménagements pastoraux. En outre, les inquiétudes quant aux risques de sécheresse dans certaines zones du Sahel appelaient à la vigilance en 2018, avec l'éventualité que certains pays puissent être amenés à déclencher les mécanismes d'urgence prévus par le Projet.

7. L'ISR No.8 qui sera disponible en septembre 2018, actualisera l'ensemble des résultats et notations au regard des travaux menés.

C. PRINCIPAUX CONSTATS, PROGRÈS RÉALISÉS ET DÉFIS

8. **Etat d'avancement global du PRAPS :** le Projet est entré depuis un an dans la phase des réalisations sur le terrain. Si les activités de vaccination des cheptels se déroulent globalement mieux, la plupart des constats réalisés lors du cycle précédent demeurent avec le besoin de montée en puissance des activités pour respecter les indicateurs du CdR du Projet. En conséquence, les inquiétudes (déjà formulées il y a six mois) demeurent quant au respect des objectifs prévus dans le CdR au titre de l'année 2018. Le PRAPS enregistre d'assez bons résultats sur les activités dites « soft » (harmonisations méthodologiques, mutualisation des bonnes pratiques, formations, partage des connaissances, communication...), mais le CdR du PRAPS est essentiellement basé sur les réalisations physiques (activités dites « hard »). Les premiers résultats apparaissent, de nature à faire évoluer un peu certains indicateurs du CdR, mais le projet est globalement encore loin des cibles fixées pour la fin de l'année 2018 ; cela est vrai pour toutes les composantes et particulièrement pour la C2 et la C3 (infrastructures pastorales à réaliser) qui accusent des retards parfois préoccupants dans certains pays. Les contributions financières des gouvernements pour l'accompagnement du projet dans les différents pays sont généralement assez bien mobilisées, sauf cas particuliers⁷ sur lesquels la BM appelle à la vigilance des autorités pour les résorber. La dégradation des conditions de sécurité en plusieurs endroits de la zone d'intervention du PRAPS pose de sérieuses contraintes opérationnelles et il a été demandé aux pays de remplir une matrice pour sérier les situations en fonction des activités, sur la base d'un modèle qui sera fourni par le niveau régional. Les initiatives prises par le PRAPS pour la collaboration avec de nouveaux projets (notamment le REDISSE⁸ et le PEPISAO⁹) et pour la prise en compte des problématiques liées au commerce avec les pays côtiers (besoin de financement du PRIDEC¹⁰) sont appréciées.

9. Au bout du compte, après environ 30 mois (près de deux années et demie) de mise en œuvre du PRAPS dans tous les pays, on constate que les résultats du Projet sont moins avancés que ce qui était prévu : alors que les UCP devraient être entrées en « régime de croisière » pour le déroulement des activités et l'obtention de résultats dans toutes les composantes, le fait est que toutes les équipes-pays en sont encore à essayer de bien maîtriser les procédures opérationnelles (qu'il s'agisse de passation de marchés, ou de sauvegardes sociales, par exemple) et que cela induit d'importants retards, même si la coordination régionale anime bien le projet et fournit les appuis sollicités.

⁶ ISR : *Implementation Status & Results Report*

⁷ Sauf dans le cas du Tchad (où un compromis discuté avec la BM semble se confirmer), du Burkina Faso et de la Mauritanie (où la prise en compte de certains personnels et des indemnités des personnels fonctionnaires commence à poser des difficultés) : Au Tchad, un montant de 140 millions de FCFA serait en passe d'être sécurisé pour le PRAPS-TD, qu'il appartient aux autorités Tchadiennes de confirmer ; le besoin d'assistance technique du PRAPS-TD (en gestion opérationnelle, passation des marchés, appui aux composantes techniques) demeure pour accélérer la mise en œuvre des composantes et l'absence de certains matériels du PRAPS-TD malgré de très longs délais nécessite d'être rapidement réglée

⁸ REDISSE : *Regional Disease Surveillance Systems Enhancement*, Projet Régional pour le Renforcement des Systèmes de Surveillance des maladies

⁹ PEPISAO : Projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest

¹⁰ PRIDEC : Programme Régional d'Investissement en faveur De l'Elevage dans les pays Côtiers.

10. La situation du Niger inquiète particulièrement au vu du très fort taux de consommation des fonds IDA (notamment pour l'achat de vaccins et pour répondre à des situations d'urgence localisées, activités non prévues dans le budget) tandis que les objectifs fixés dans le CdR ne sont pas tenus ; cette situation nécessite que des arbitrages budgétaires soient rapidement faits, ce qui passera inévitablement par une restructuration du PRAPS-NE. Enfin, la sous-composante 4.2 (Composante de réponse à l'urgence dite CERC¹¹) a été officiellement activée pour la première fois par la Mauritanie en réponse à une grave sécheresse, ce qui appellera donc aussi à une restructuration du PRAPS-MR dans les trois mois, conformément aux dispositions du CERC.

11. Le PRAPS évolue désormais de manière « *Modérément Satisfaisante* » (MS) vers la réalisation du PDO, dans les différents pays comme à la coordination régionale du CILSS/OIE, mais aussi dans sa mise en œuvre sur le terrain qui est considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (MS). Dans ce contexte, le constat global effectué lors de la mission précédente demeure valable et la réalisation des objectifs prévus dans le CdR pour l'année 2018 appelle à une mobilisation générale des équipes-pays pour se focaliser absolument sur l'obtention de résultats conformes aux engagements pris dans le CdR. Cela demande notamment de veiller à accroître fortement la couverture vaccinale des deux maladies prioritaires (PPR et PPCB) et d'engager rapidement les chantiers pour la réalisation des infrastructures et des aménagements pastoraux.

12. L'Annexe 3 fournit une appréciation de l'avancement du PRAPS par pays et au CILSS/OIE selon les critères habituels acceptés en commun, ainsi que les notations qui seront utilisées au titre de l'ISR No.8. Le Cadre de Résultats du PRAPS actualisé au 30 avril 2018 est en Annexe 4. Le tableau suivant dresse le récapitulatif des évaluations des deux dernières missions d'appui dans chaque pays et au CILSS/OIE pour la progression vers le PDO et la mise en œuvre du projet.

Pays/Entité	Appréciation des résultats au niveau du PDO		Appréciation de la mise en œuvre du projet	
	5 ^{ème} mission d'appui	6 ^{ème} mission d'appui	5 ^{ème} mission d'appui	6 ^{ème} mission d'appui
Burkina Faso	S	MS	S	S
Mali	S	MS	MS	S
Mauritanie	S	MS	MS	S
Niger	S	MS	MS	MU
Sénégal	S	MS	S	S
Tchad	S	MS	MS	MS
CILSS/OIE	S	MS	S	S
PRAPS global	S	MS	MS	MS

MU = modérément insatisfaisant ; MS = modérément satisfaisant ; S = satisfaisant

13. **Bénéficiaires¹²** : A ce stade de la mise en œuvre du Projet, les bénéficiaires des actions du PRAPS totalisent pratiquement 1,1 millions de personnes (soit plus de 50% de l'objectif final, qui est d'un peu plus de 2 millions de bénéficiaires), avec un pourcentage de femmes estimé à 27% (encore inférieur à l'objectif final de 30% au moins).

14. **Décaissements globaux.** Sur une enveloppe IDA totale de 248 millions USD, les décaissements cumulés du PRAPS s'élèvent à environ 86 millions USD au 11 juin 2018, soit un taux de décaissement global de 34,6%¹³.

15. **Application des Accords Subsidiaires pour le financement d'activités régionales.** L'assistance fournie aux pays au 1^{er} semestre 2018 s'est focalisée en priorité sur les activités concourant directement aux objectifs du CdR, à travers notamment les appuis techniques ciblés (priorité de l'action régionale pour CILSS/OIE) en réponse aux besoins exprimés. Le taux de décaissement des activités régionales financées via les fonds rétrocédés des pays s'élevait à environ 18% au 30 avril 2018. Ce taux est encore faible et inférieur aux prévisions : le CILSS est appelé à améliorer cette situation.

¹¹ CERC : Contingency Emergency Recovery Component.

¹² Pour ne pas risquer de compter plusieurs fois les mêmes bénéficiaires au titre de différentes actions ou composantes du Projet, il est acquis que le dénombrement des bénéficiaires se fait à partir des chiffres de la vaccination des cheptels (action la plus répandue et qui touche le plus grand nombre de pasteurs et agropasteurs), en ajoutant (si besoin) les bénéficiaires des actions de réponse du PRAPS aux urgences pastorales, le cas échéant.

¹³ Montant des décaissements en USD obtenu en utilisant le taux de conversion de 1\$ = 0.72490558 DTS inclus dans le PAD. Au titre de l'année fiscale 2018 (qui finit le 30 juin), il était prévu dans le PAD un montant décaissé de 87.0 millions USD. A noter que le taux de décaissement est de 37,5% au 2 août 2018 avec environ 4,25 millions USD en instance de traitement.

16. Revue des PTBA 2018. Les sessions de travail régionales pour chacune des composantes techniques ont donné lieu à une revue des activités conduites par les pays et par le CILSS/OIE¹⁴ au titre de leurs PTBA 2018. Tous les PTBA 2018 ont été validés par la BM et ont parfois fait l'objet de révisions. A la fin mai 2018, les taux d'exécution financière se situent entre 13% et 58%, essentiellement dû au fait que les premières infrastructures pastorales prévues pour 2018 ne se sont pas encore matérialisées. Les pays doivent faire le maximum d'efforts pour réaliser à la fois les infrastructures prévues en 2018 et celles qui étaient prévues en 2017, non réalisées dans la plupart des pays. Le besoin de décaisser chaque année environ 20% du budget de chaque accord de financement demeure valable ; il faut saluer le fait que l'objectif fixé dans le PAD d'aboutir à un taux de décaissement global du projet d'au moins 35% d'ici la fin juin 2018 sera tenu. Comme les fois précédentes, il est rappelé aux pays et au CILSS de programmer suffisamment tôt la préparation de leurs projets de PTBA 2019, en tenant compte des prérequis nécessaires (programmation réaliste et séquençage des activités, priorité absolue à celles qui concourent au CdR du PRAPS), pour revue avant la fin de l'année, de manière à garantir leur approbation avant le 31 janvier 2019 au plus tard¹⁵.

17. Les recommandations générales sont de : (i) s'efforcer d'avoir de la proactivité dans les prises de décisions, en limitant les délais de décision internes ; (ii) engager un suivi rapproché des procédures et des chaînes d'activités, y/c pour la passation des marchés et le suivi des contrats et des travaux ; (iii) intégrer systématiquement les analyses environnementales et sociales en amont des travaux, en impliquant les spécialistes de la BM et les Co-TTLs en tant que de besoin ; (iv) mettre en place et rendre rapidement opérationnels les mécanismes de gestion des plaintes au niveau local sur la zone d'intervention du projet ; (v) utiliser des outils de planification pluriannuelle pour le pilotage des composantes ; (vi) contenir impérativement les glissements déjà amorcés dans l'atteinte des objectifs du CdR, en sollicitant notamment des appuis ponctuels pour les équipes en difficulté afin d'éviter l'accumulation des retards ; (vii) et de ménager les frais de fonctionnement des UCP face aux priorités d'action de l'année 2018, en continuant de surseoir temporairement à la tenue d'ateliers, séminaires et formations qui ne concourent pas directement à l'atteinte des cibles fixées dans le CdR. L'annexe 5 regroupe les recommandations techniques spécifiques aux composantes du Projet.

Composante 1 – C1 / Améliorer la santé animale (50.48 Mn USD) : la mise en œuvre de la C1 est globalement « *Satisfaisante* » (S).

18. L'état d'avancement de la C1 des PRAPS nationaux reste globalement satisfaisant¹⁶ avec des niveaux de réalisation des plans d'action variant de 50% au Niger à 100% au Sénégal. Les taux d'exécution physique des PTBA varient de 27,7% au Mali à 51% en Mauritanie. Les lenteurs et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des procédures de passation de marché demeurent toujours un des principaux facteurs de blocage des principales activités pour la réalisation d'infrastructures et l'acquisition de vaccins et réactifs.

19. Tous les pays ont exécuté leurs campagnes de vaccination contre la PPCB et la PPR avec des résultats globalement en ligne avec leur programmation, sauf le Niger qui n'a pas pu mener à bien sa campagne de vaccination contre la PPCB à la suite d'un problème d'approvisionnement en vaccins. L'enquête T1/PPCB est en cours de réalisation et les résultats seront disponibles vers le milieu de l'été 2018. Le Tchad et le Niger ont déjà réalisé un séro-monitoring sur la PPR ; dans les autres pays, une enquête sera réalisée durant l'été et les résultats devraient être disponibles pour la fin de l'année. Les plans nationaux stratégiques pour l'éradication de la PPR ont été finalisés et la validation politique est déjà engagée au Sénégal et en Mauritanie. Cependant, les dispositions réglementaires rendant obligatoire la vaccination contre la PPR sont toujours à adopter dans la plupart des pays. L'élaboration des plans nationaux de contrôle de la PPCB est avancée dans quatre pays (Mauritanie, Tchad, Sénégal et Burkina Faso) et devrait être finalisée fin 2018 pour tous.

20. Un nombre significatif de postes vétérinaires et de parcs de contention devraient être réalisés ou réhabilités cette année en Mauritanie, au Burkina Faso, au Sénégal et au Tchad. Les réseaux de surveillance épidémiologique des maladies animales connaissent dans pratiquement tous les pays des dysfonctionnements importants : la collecte et le traitement des données constituent un des principaux points critiques. La formation régionale sur les bases de données épidémiologiques a permis d'élaborer une feuille de route permettant d'envisager la relance de ces

¹⁴ Le PTBA du CILSS inclut les fonds rétrocédés et les activités exécutées par l'OIE.

¹⁵ L'approbation très tardive du PTBA, constatée l'année dernière et cette année encore pour le PRAPS-Niger ne doit plus se reproduire

¹⁶ L'exécution de la C1 est jugée modérément satisfaisante (MS) pour le Niger et satisfaisante (S) pour les autres pays

dispositifs à horizon de 18 mois. Le contrôle des médicaments vétérinaires est un sujet de préoccupation croissante dans la plupart des pays. Les dispositifs et mesures de contrôle actuels restent insuffisants pour envisager une régulation du secteur. Un système réglementaire est à établir, incluant des listes positives de médicaments autorisés, des contrôles et des sanctions.

21. La mission recommande qu'au cours du deuxième semestre 2018 les activités soient principalement focalisées sur: (i) la finalisation des plans nationaux de contrôle de la PPCB ; (ii) la préparation des campagnes de vaccination 2018/2019, y incluses le renforcement de la sensibilisation des éleveurs et les commandes de vaccins¹⁷ ; (iii) la réalisation des premières enquêtes de séro-monitoring pour la PPR ; (iv) la programmation de l'enquête T2/PPCB ; (v) l'accélération des travaux d'infrastructures ; et (vi) la poursuite de la mise en place d'un dispositif opérationnel de contrôle de la pharmacie et des médicaments vétérinaires. Enfin, la mission recommande que, sur la base des acquis du projet (nombre d'animaux vaccinés, résultats des enquêtes de séro-monitoring et stratégies de lutte contre la PPR et la PPCB), la revue à mi-parcours soit l'occasion de procéder à une révision réaliste et ambitieuse des indicateurs du CdR (valeurs de référence et cibles, comme cela était prévu dans le document du Projet).

Composante 2 – C2 / Améliorer la gestion des ressources naturelles (70.87 Mn USD) : la mise en œuvre de la C2 est globalement « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

22. La comparaison de l'avancée des équipes-pays pour la C2 souligne de plus en plus des éléments distinctifs : maîtrise des procédures, efficacité du partenariat national et en région, performance des ONG, niveau d'implication des organisations professionnelles (OP) pour l'obtention des accords sociaux-conventions locales, efficacité de la relation avec la BM, etc. Globalement, pour ce faisceau de raisons, des équipes avancent plus rapidement que d'autres¹⁸. Les préalables (Sauvegardes Environnementales et Sociales) et les phases préparatoires des travaux (DAO d'études, de travaux et de contrôle, attribution et négociation des contrats) ont été bien plus longs que prévus, ceci par manque d'anticipation et de chronologie opérationnelle. L'apprentissage des procédures pour les cadres des différents ministères et leurs partenaires externes, ainsi que la coordination performante des équipes restent les deux grands défis pour les mois qui viennent. Par ailleurs, les niveaux d'insécurité chronique en région (particulièrement élevés et pénalisants au Mali centre et nord, au Niger et au Burkina-Nord-Est) ont freiné de nombreuses sorties de terrain dans les zones éloignées, même si la cession d'une partie de l'accompagnement a été octroyé à des ONG disposant d'un personnel endogène afin de contourner cette contrainte sécuritaire (vol de véhicule, atteinte à la personne, etc.).

23. À mi-parcours de la durée du PRAPS, il est utile de rappeler que la sous-composante 2.1 a pour cible finale (six pays) l'aménagement et la gestion des terres de pâturage de 2,45 millions d'hectares incluant les accords ou règles de gestion décentralisée des ressources appliqués dans la zone du Projet, sur la base de plans concertés de gestion, de restauration des terres (banquettes, demi-lunes, diguettes), d'enrichissement de parcours dégradés (ensemencements, plantations) et de la protection du capital productif pastoral (pare feux, etc.). Pour la sous-composante 2.2, la cible finale est de 395 points d'eau (forages équipés, puits, mares-boulis) à construire ou à réhabiliter. Ces cibles quantitatives renvoient à des hypothèses de coûts unitaires difficilement comparables (coût de l'aménage-repli des chantiers, variable selon l'éloignement) et des prix de matériaux qui ont pu largement évoluer depuis 2014 (année de préparation).

24. Pour l'ensemble des six pays, le CdR n'a pas significativement décollé pour ce qui concerne l'indicateur PDO#2 « *Superficie où sont appliquées des pratiques de gestion durable de terres promues par le projet* » avec un niveau de réalisation de 5% seulement sur la cible globale. Quelques avancées sont toutefois à noter : le Niger a récupéré sur 2017 et 2018, une superficie de 183.558 ha, soit 54% de sa cible (300.000 ha), mais la qualité des travaux doit être fortement améliorée ; pour le Burkina, on note 20.114 ha suite à la signature en 2018 de conventions de gestion sur deux aires pastorales, soit 5% de sa cible (400.000 ha) ; et le Tchad 820 ha, suite au balisage en 2017 de 82 km de piste. Pour l'ensemble des pays et au regard des processus de négociation de conventions locales, plan de gestion, chartes foncières (Burkina, Sénégal, Mali, Mauritanie), les perspectives de l'atteinte de la cible finale pour ces pays

¹⁷ En ayant recours, si nécessaire, à la banque de vaccins de l'OIE pour la PPR

¹⁸ Celles du Burkina et du Sénégal au détriment des quatre autres

ne semblent pas compromises. Toutefois les équipes du Tchad et de la Mauritanie doivent être appuyées de façon spécifique afin d'affiner leur stratégie d'atteinte de leur cible qui sont respectivement de 750.000 ha et 300.000 ha.

25. Pour ce qui concerne l'indicateur PDO#3 « *Distance moyenne entre points d'eau fonctionnels accessibles aux éleveurs transhumants et agro-pasteurs dans les zones ciblées* » et son indicateur intermédiaire « *Points d'eau fonctionnels et accessibles aux pasteurs et agro-pasteurs dans les zones ciblées* », l'atteinte de la cible de 395 points d'eau à réaliser semble plus critique. À ce jour, seul le Niger a pu réaliser 4 points d'eau. L'exercice de planification pluriannuelle laisse entrevoir que 166 points d'eau pourraient être réalisés fin 2018, voire au premier semestre 2019. Pour tenir ce défi, il faut que la planification soit rigoureusement respectée. En tout état de cause, la situation de référence et les cibles pour l'indicateur PDO#3 doivent être revus pour l'ensemble des pays. Les premiers exercices d'application de la méthode de calcul convenue donnent en effet des valeurs largement en dessous de la situation de référence inscrite dans le CdR.

Composante 3 – C3 / Faciliter l'accès au marché (45.38 Mn USD) : la mise en œuvre de la C3 est globalement « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

26. Amélioration des infrastructures de commercialisation. La mise en œuvre des activités du semestre écoulé a permis dans la majorité des pays d'avancer dans la préparation du lancement des premières tranches de travaux de construction des marchés à bétail. Les accords-parties devaient être passés entre les parties prenantes, les DAO préparés par les bureaux d'études et les appels d'offres lancés ou sur le point de l'être en direction des entreprises de travaux chargés des premières réalisations. Le CdR indique une cible de 38 marchés à bétail construits ou réhabilités au terme de l'année 2018 sur un total de 84 marchés à bétail à réaliser ou à réhabiliter (six pays). Les recommandations sur la gestion des marchés à bétail¹⁹ définies lors de la dernière mission d'appui (nov. 2017) ont été diversement prises en compte suivant les pays. L'intégration des sauvegardes environnementales et sociales qui devait se faire grâce à l'intégration dans les équipes des responsables SE et SS reste une préoccupation. Elle a fait l'objet d'une mission d'appui spécifique au cours du premier semestre 2018 pour les mesures de sauvegarde sociale. Les échanges lors de l'atelier régional font apparaître une marge d'amélioration importante pour la mise en place des comités d'enregistrement des griefs et de recensement des personnes affectées par les investissements. La nature des aménagements de marchés en zone rurale et à la périphérie des sièges de communes dans les zones pastorales devrait limiter la réalisation des PAR à quelques sites.

27. La C3 est maintenant proche de la mi-parcours, qui devrait se traduire par l'adoption de la vitesse de croisière dans le fonctionnement des équipes et dans l'atteinte des premières cibles de son CdR. Les principaux défis dans la mise en œuvre du PTBA 2018 résident dans la mise en œuvre efficace des activités de finalisation des sauvegardes E & S et la passation des marchés de travaux aux entreprises, lesquelles doivent réaliser les travaux sur les 38 sites déjà programmés pour 2018. Au vu de l'actualisation des planifications pluriannuelles faite au cours de cette mission, 28 marchés à bétail (rénovations ou construction) devraient commencer à voir le jour d'ici décembre 2018. Cela ne sera possible qu'avec une implication très forte des équipes et un suivi très rapproché de la chaîne de procédures et d'activités qui doivent se succéder, sans blocage²⁰.

28. Sim-Bétail. La majorité des plans d'action établis lors de la dernière mission d'appui ne comportaient pas d'actions déterminantes pour progresser dans l'opérationnalisation des SIM-B. L'état d'avancement de la mise en œuvre des SIM-B est marqué par de fortes disparités entre les pays. Le démarrage des activités de recueil et de diffusion des informations déjà attendu dans le courant du deuxième semestre 2017, n'est effectif que dans 2 pays. Aucun pays n'a encore réussi à combiner les quatre conditions de fonctionnement optimal du SIM : équipement acquis et fonctionnel, mise en place d'une plateforme de réception des données, personnel formé et institutionnalisation assurant la pérennité de l'instrument. De ce fait, un seul pays diffuse l'information²¹.

¹⁹ L'attention portée à la qualité des concertations et à la documentation précise des étapes et des acteurs impliqués dans le processus ayant permis d'aboutir aux accords-parties est très inégale suivant les pays.

²⁰ Evaluations sociales-sauvegardes-passations des marchés-travaux-suivi technique-renforcement des capacités des structures de gestion

²¹ Il s'agit du Niger, qui était déjà doté de cet outil qu'il s'agissait d'améliorer

29. Renforcement des OP. Le paysage des organisations professionnelles est très contrasté suivant les pays et il en va de même des stratégies de renforcement des capacités développées par les composantes. Au Burkina Faso et au Mali, la stratégie en cours de développement vise notamment à organiser ce renforcement des capacités sur les marchés réalisés ou réhabilités par le PRAPS. Cette stratégie permettra de faire le lien avec l'indicateur d'augmentation des animaux vendus sur les marchés réhabilités/construits avec l'appui du PRAPS. La Mauritanie et le Tchad mettent l'accent sur le renforcement des capacités des organisations faïtières de niveau national. Au regard de l'importance des besoins exprimés dans le domaine du renforcement des capacités des OP, le risque serait de se limiter aux formations classiques à la vie coopérative : l'enjeu est bien de toucher les différents champs de capacités de ces institutions ; non seulement la formation des ressources humaines, mais aussi la définition d'une vision stratégique pour développer des missions de services aux éleveurs, la gouvernance, la gestion et, enfin, le développement de partenariats.

30. Elaboration d'un cadre cohérent et intégré de fluidification du commerce du bétail. Au titre des actions de facilitation du commerce, il apparaît que les pays éprouvent des difficultés pour initier des actions appropriées de lutte contre les entraves au commerce à l'échelle nationale. En vue d'aider l'identification des actions qui pourraient être à réaliser, la finalisation et l'adoption de la note de cadrage proposée par l'URC comme cadre cohérent et intégré de fluidification du commerce du bétail pourrait être entreprise avec la participation de toutes les UCP. Dans le même objectif, la tenue des premiers ateliers nationaux de sensibilisation des acteurs sur les instruments juridiques encadrant le commerce du bétail constitue une action urgente à mettre en œuvre. Enfin, la conception de supports de communication et de diffusion de ces textes par l'URC devra être accélérée afin de fournir aux pays, les prototypes des supports qu'ils pourraient adopter et diffuser.

Composante 4 – C4 / Améliorer la gestion des crises pastorales (37.56 Mn USD) : la mise en œuvre de la C4 est globalement « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

31. Diagnostic Pastoral. Alors que plusieurs pays connaissent une campagne pastorale 2017/2018 difficile, la réunion du RPCA (déc. 2017) a souligné l'insuffisance des analyses du « Cadre Harmonisé - CH » dans le domaine du diagnostic pastoral. Dans le même temps, 4 pays indiquent avoir avancé dans l'atteinte de l'objectif de l'IRI#1²² de la C4. L'intégration formelle d'indicateurs pastoraux dans les SAP n'est cependant qu'une étape et la partie la plus difficile du travail est à venir²³ : à savoir, assurer une collecte, une remontée et une intégration effective des indicateurs supplémentaires dans les analyses produites par les SAP. L'absence d'un cadre d'analyse consensuel pour rendre compte de la situation pastorale a été souligné.²⁴ Ce constat a conduit à la formulation d'une grille de 13 indicateurs à l'occasion des rencontres du comité restreint pastoralisme du CH (mai 2017 à Ouagadougou et février 2018 à Niamey), avec l'appui de l'URC du PRAPS. Cette grille a servi de base pour conduire les ateliers de sélection des indicateurs pastoraux à introduire dans le SAP en 2017. Mais ce travail n'apporte qu'un début de réponse à la question posée par tous les pays : « comment et sur quelle base caractériser une crise pastorale » ?

32. Plusieurs pays renforcent, développent (ou prévoient de le faire) des réseaux de SAP villageois (modèle du Niger), communaux (au Mali), ou cherchent à faire remonter et à diffuser l'information échangée entre les éleveurs (Burkina Faso, Mali). Les PRAPS-Pays se sont fixé des objectifs assez ambitieux de développement de ces systèmes, sur lesquels plusieurs pays ont avancé. L'expérience du Niger, notamment, montre qu'un accompagnement et un suivi sur une longue période sont nécessaires, sans toutefois garantir la pérennité de ces systèmes. A ce stade, il apparaît que les PRAPS ne semblent pas bien mesurer ces difficultés et anticiper les accompagnements nécessaires.

33. Autres éléments de préparation aux urgences. La plupart des pays ont développé ou mis à jour un plan de contingence en réponse aux crises pastorales (PCCP) et ont développé des plans de réponse pastorale annuels, incluant notamment un plan de passation des marchés pour l'achat d'intrants. Le Sénégal et le Mali, qui ont prévu la construction/réhabilitation de magasins d'aliment du bétail, devraient atteindre une partie de ces objectifs cette année.

²² Paramètres pastoraux spécifiques intégrés dans le système national d'alerte précoce

²³ Si les pays dont les SAP sont les mieux développés semblent en mesurer la difficulté et soulignent l'ampleur de la tâche, d'autres apparaissent plus démunis compte tenu des relations distendues qu'entretient le PRAPS avec les SAP dans ces pays, des capacités de collecte limitées, et des moyens dont dispose le PRAPS pour l'encourager

²⁴ Quelle est la combinaison d'indicateurs clés qui permette de rendre compte de l'état de la campagne pastorale ? Quels sont les seuils pour ces différents indicateurs permettant de caractériser une situation, etc... ?

A contrario, seuls quelques pays ont bénéficié des formations LEGS et les formations de formateurs ont concerné trois pays en 2017 (Burkina, Mali et Mauritanie). Les trois derniers pays organiseront leur formation des formateurs cette année. Par ailleurs, le niveau d'avancement des pays pour le développement de stratégies d'accès aux zones en insécurité est hétérogène, alors que tous les pays sont plus ou moins concernés par ce problème. Mais au-delà de l'avancée des activités relatives aux cas d'urgences, se posent les questions²⁵ de leurs résultats sur la préparation des pays : bien que les obstacles soient souvent plus politiques que techniques, les évaluations des interventions passées, notamment au Niger, sont indispensables (mais elles accusent du retard) car elles sont de nature à faire avancer ces débats.

34. Diversification des revenus des ménages. Sur le Volet B, plusieurs pays prévoient des avancées concrètes au second semestre. Les stratégies de ciblage et de définition des activités adoptées par tous les pays conduisent à une forte dispersion géographique et thématique des activités. Un suivi régulier est nécessaire, mais insuffisant pour capitaliser sur les résultats et les apprentissages de ce Volet.

35. Réponses d'urgence. Le PRAPS-Niger a appuyé des réponses d'urgence en 2016 et en 2017 et le PRAPS-Tchad en 2017 : dans tous les cas, du fait d'une activation trop lente des mécanismes de réponse, les opérations d'urgence ont été mises en œuvre tardivement par rapport au déroulement de la campagne. Plusieurs pays connaissent des situations critiques en 2017/2018, mais seule la Mauritanie a récemment formalisé une demande d'activation du CERC ; le Sénégal s'inquiète de la lourdeur des procédures, ainsi que de l'investissement que demandera ensuite une révision du COSTAB (restructuration du Projet) et considère qu'il est sans doute désormais trop tard pour qu'une réponse initiée maintenant puisse avoir un impact significatif sur la campagne en cours. Dans ce contexte, il est essentiel de tirer les enseignements des réponses et/ou mécanismes d'urgence activés par le Niger (2016 et 2017), le Tchad (2017) et la Mauritanie (2018).

36. Enfin, il est apparu que les pays ont toujours des interrogations au sujet des indicateurs du CdR relatifs à la C4 : méthode de mesure de l'indicateur PDO#5²⁶, signification de l'indicateur IRI#2²⁷, absence d'indicateur de résultat pour le volet B de la C4²⁸. A cela s'ajoute des questionnements sur la signification de l'indicateur IRI#1²⁹ et sur l'usage prévu des résultats des enquêtes sur les revenus des ménages pastoraux³⁰. La mission considère que la plupart de ces questions auraient normalement déjà dû être réglées dans le manuel de S&E et demande à l'URC de les clarifier. Les questions résiduelles pourront être examinées lors de la Revue à Mi-Parcours - RMP.

Composante 5 – C5/Gestion du Projet et Appui institutionnel (43.71 Mn USD) : la mise en œuvre de la C5 est globalement « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

37. Les règles de gestion sont en place, mais le constat déjà formulé durant la mission précédente demeure, à savoir des difficultés en matière de passation des marchés et surtout le besoin d'accélérer résolument la mise en œuvre des PRAPS-Pays pour opérer un véritable « décollage » des activités au vu des objectifs de résultats à atteindre en 2018 (comprenant aussi le rattrapage des objectifs de 2017) et de la tenue de la RMP dans un an.

38. Prise en compte du Genre : la mise en œuvre en la matière est considérée comme « *Satisfaisante* » (S). Les outils sont en place (stratégie genre, cellule de prise en compte du genre dans certains pays) et doivent être mis en œuvre au vu des défis importants de prise en compte du genre dans la région, le secteur et des objectifs du Projet en

²⁵ Dans quelle mesure les PCCP sont considérés comme des outils opérationnels par l'ensemble des acteurs visés ? Les pays sont-ils demandeurs pour faire évoluer leurs modalités d'intervention et ainsi susceptibles de tirer profit des formations LEGS ?

²⁶ Quel doit être le moment à partir duquel le temps de mise en œuvre du plan de réponse est décompté ? La disponibilité des premiers éléments de diagnostic (ce qui n'est pas consensuel), la validation consensuelle d'un diagnostic (ce qui n'est pas toujours disponible), la déclaration officielle d'une crise (ce qui est exceptionnel), l'envoi de la requête officielle de l'Etat aux partenaires (ce qui intervient généralement tardivement par rapport à la disponibilité des premiers éléments de diagnostic) ? Comment apprécier les évolutions en matière de préparation aux urgences en absence de crise ? Certains pays s'interrogent sur la mesure de la borne marquant « *atteindre 50% des bénéficiaires prévus par les plans d'intervention inclusifs* »

²⁷ Cet indicateur semble mesurer davantage la réactivité de la BM que celle du PRAPS et des institutions nationales

²⁸ Certains pays considèrent que cela nuit à la visibilité de ce Volet et du projet dans son ensemble

²⁹ Doit-il évoluer lorsque les paramètres spécifiques au pastoralisme sont régulièrement collectés et incorporés dans les analyses SAP et, dans ce cas, la couverture et la qualité de la collecte doivent-elles être aussi évaluées, et comment ? Ou doit-il simplement évoluer à partir du moment où le SAP les a formellement reconnus comme des paramètres faisant partie de son système ?

³⁰ Il était prévu initialement 3 passages. Compte tenu des difficultés à mener à bien le premier passage de l'enquête et des délais, la situation initiale ne sera connue qu'au 2^{ème} semestre 2018 ; le second a donc été abandonné puisqu'il devait être réalisé au moment de la RMP. Un deuxième passage devra être réalisé en fin de projet. Les pays sont demandeurs d'information sur les suites prévues pour ce travail, suite aux efforts menés.

matière de nombre de bénéficiaires. La recommandation de la mission précédente d'associer étroitement les experts genre dans les activités pour une bonne couverture des besoins demeure valable, tout particulièrement avec le lancement effectif du Volet B de la C4 (AGR et formations professionnelles) et son importance pour les femmes et les jeunes. En outre, conformément au document de projet (PAD), la RMP mettra un accent particulier sur l'examen des stratégies et actions mises en œuvre par le PRAPS, pour les femmes et les jeunes.

39. Communication : la performance en la matière est toujours jugée globalement « *Satisfaisante (S)* ». Les outils sont en place avec des stratégies de communication et des sites internet accessibles en ligne. Toutefois, la mission note que la qualité et le contenu des sites internet des PRAPS-Pays est inégale et mériterait d'être améliorée, tout en veillant bien à des mises à jour régulières pour une bonne valorisation des résultats et des produits du Projet. La bonne visibilité du projet doit se poursuivre et il faut veiller à ce que toutes les activités avec un volet communication associent systématiquement les spécialistes des PRAPS-pays dans le domaine, notamment pour les messages à transmettre aux bénéficiaires sur le terrain³¹. En outre, le besoin de contribuer aux sollicitations du niveau régional en matière de communication est rappelé aux pays, avec le souci de valoriser les réalisations à tous les niveaux. La RMP nécessitera un effort de communication important dans les pays et au niveau régional pour bien documenter les acquis du projet, notamment lors des visites de terrain et des rencontres avec les bénéficiaires menées par le consultant indépendant.

40. Suivi-Evaluation du PRAPS : le dispositif est jugé globalement « *Modérément Satisfaisant (MS)* ». Le cadre de résultats du PRAPS actualisé au 30 avril 2018 est reproduit en Annexe 4. L'utilisation du logiciel TOMMONITORING est désormais effective dans tous les pays, mais il est noté des difficultés apparemment liées au paramétrage, qui entraînent parfois des incohérences des données ; à cela s'ajoute l'impossibilité de dialogue avec le logiciel TOM2PRO de gestion financière. Il convient de régler ces problèmes dès que possible, en associant le fournisseur TOMATE. Les difficultés de remplissage de l'indicateur 3 de niveau PDO ne sont pas encore complètement levées, mais la mission note qu'un argumentaire du CILSS sera bientôt disponible³². Les experts de la C4 (cf. supra) notent également des interrogations sur les indicateurs correspondants. La mission réitère l'importance de respecter les cibles du CdR et de renseigner celui-ci avec les activités réalisées qui peuvent y être effectivement comptabilisées (avec justification et argumentation à l'appui), ainsi que de bien calculer les bénéficiaires directs (y/c les femmes), qui sont principalement issus des activités de vaccination³³. Une première ébauche de plateforme de géoréférencement (*webmapping*) des activités est disponible, qu'il convient d'améliorer en discussion avec les pays sur la base d'un canevas commun.

41. RMP / revue à mi-parcours. La RMP se tiendra sur la période mai/juin 2019 et sera un exercice fort utile pour faire le bilan des activités menées pendant les 3 premières années et prendre des décisions pour recadrer le Projet sur la durée restante, notamment pour ce qui concerne le CdR (ajustement de la situation de référence, modification de certaines valeurs cible, etc.). A ce stade, il a été décidé qu'un appui de la France auprès de la BM allait permettre de financer : (i) un consultant indépendant chargé de visiter tous les pays³⁴ et l'URC pour fournir un jugement externe étayé sur l'avancement du projet, assorti de propositions d'évolutions ; (ii) la réalisation d'un film documentaire sur les réalisations du projet, mettant en avant l'avis des bénéficiaires ; et (iii) la réalisation d'une étude spécifique sur la prise en compte du Genre (et des jeunes) dans les activités du PRAPS et ses perspectives d'évolution. En plus de la coordination du géoréférencement des activités menées par le PRAPS, l'URC est chargée de produire (pour la fin octobre 2018) : (i) une note sur les nombreux résultats et acquis du PRAPS qui ne sont pas comptabilisés dans le CdR et (ii) une note de synthèse sur les défis du PRAPS par composante. L'URC veillera aussi à ce que les six dossiers-pays³⁵ soient prêts à la même date. Les ateliers régionaux tenus sur chaque composante en mai 2018 ont permis d'aborder les questions liées à la préparation des pays vis-à-vis de la RMP (documentation à préparer, réflexions à mener, feuilles de route spécifiques).

³¹ A titre d'exemple, il est important de disposer de panneaux de signalisation des futurs sites d'implantation des infrastructures en langue locale

³² Des missions de terrain dans les pays seront nécessaires pour s'assurer de la fonctionnalité des points d'eau identifiés, mais aussi de leur caractère pastoral

³³ Il est crucial de comptabiliser le nombre de « bénéficiaires femmes » directs, à l'aide des extrapolations, statistiques et hypothèses adéquates dûment justifiées

³⁴ Les travaux du consultant devraient débuter en décembre 2018, avec des visites prévues dans tous les pays, que les UCP et l'URC devront avoir bien préparées.

³⁵ Chacun composé de : (i) leur CdR commenté et étayé par les sources de données ; (ii) un projet annoté de programme de visite d'une semaine par le consultant indépendant ; et (iii) une note du pays sur ses points forts et ses points faibles dans l'exécution du PRAPS, ainsi que sur les sujets à approfondir lors de la RMP

42. La gestion financière du Projet est jugée globalement « *Satisfaisante* » (*S*), avec un niveau de risque jugé en majorité « *Substantiel* ». Tous les pays utilisent le logiciel TOM2PRO pour produire leurs RSF, qui sont globalement soumis dans les délais avec une qualité acceptable. Tous les pays et le CILSS doivent soumettre leurs rapports d'audit externe au titre des exercices 2017 pour avis de la BM d'ici au 30 juin au plus tard.

43. En matière de passation des marchés, la performance globale du Projet est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*), avec un niveau de risque « *Substantiel* » dans tous les pays. Le Projet connaît toujours des difficultés, à la fois en matière de planification et de séquençage des activités (ex : achat des vaccins à temps pour les campagnes de vaccination), mais aussi en termes de circuit d'approbation et de revue des dossiers. Le constat de la mission précédente demeure valable sur le besoin d'attention des UCP/Pays dans l'accompagnement de leurs partenaires pour le montage des dossiers, avec un suivi rapproché qui s'impose et en collaboration étroite avec les directions/partenaires techniques concernés. Le système STEP de la BM est désormais utilisé par tous les pays, sauf au Tchad qui doit impérativement rattraper son retard et y inclure tous ses marchés (passés, présents et à venir : pour documentation et archivage).

44. Contributions des Gouvernements : hormis le Tchad, tous les pays ont mobilisé le montant budgétisé dans leurs PTBA 2018 sur les comptes ouverts à cet effet et selon les dispositions applicables³⁶. Concernant le Tchad, comme elle s'y était engagée, la BM a consenti à la prise en charge sur les ressources IDA de certaines dépenses (frais liés au personnel d'appui et organes de gouvernance) initialement programmées sur la contribution de l'Etat, avec comme corollaire que les autorités Tchadiennes feraient le nécessaire pour mobiliser des fonds pour la prise en charge des indemnités complémentaires aux personnels fonctionnaires travaillant directement sur le projet. La mission a été informée que le Gouvernement du Tchad serait sur le point de mobiliser 140 millions de FCFA pour les besoins du PRAPS-TD³⁷. Dans l'hypothèse où ces fonds seraient effectivement mobilisés et disponibles, la mission appelle à les utiliser en priorité pour la prise en charge des indemnités des personnels susmentionnés. En outre, la mission note des difficultés dans d'autres pays, telles que des restrictions budgétaires (pouvant affecter la mobilisation de la contribution du Burkina³⁸), une mobilisation des fonds difficile (affectant déjà la prise en charge de personnels d'appui et aussi la motivation des personnels en Mauritanie) ou annoncée comme telle (cas du Niger) et pour lesquelles la BM souhaite vivement que des solutions soient rapidement trouvées.

45. Sauvegardes environnementales. La performance du Projet en la matière est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*). L'ensemble des Spécialistes en Sauvegardes environnementales a été recruté et tous ont pris service, hormis en Mauritanie. Le screening environnemental des activités des Composantes 1,2,3 et 4 est achevé, notamment pour les réalisations/réhabilitations d'infrastructures ; l'état de mise en œuvre des cinq politiques opérationnelles environnementales et sociales déclenchées, ainsi que les instruments associés, a été passé en revue pour chaque pays (hormis les politiques sociales en Mauritanie). L'Etat de mise en œuvre des recommandations de la dernière mission est à des pourcentages variant entre 25% à 75% selon les pays et les activités, y compris la préparation des instruments spécifiques au terme du screening environnemental. Quant au niveau du respect des clauses environnementales et sociales pendant les travaux pour les sous-projets en phase d'exécution, elles se résument à de simples mesures d'Hygiène-Santé-Sécurité au travail. Les rapports trimestriels de mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux sont régulièrement soumis à la Banque pour revue et avis. Les contraintes de mise en œuvre des aspects environnementaux concernent soit une insuffisance budgétaire, soit des délais de signature de protocoles, ou des difficultés organisationnelles internes dues au nombre important de sites et des sous-projets. La qualité de la planification des activités en fonction des préalables environnementaux et sociaux reste à améliorer. L'alignement entre les études techniques relatives aux infrastructures et la préparation des instruments de sauvegardes n'est pas encore suffisamment arrimé, ce qui entraîne des retards dans le démarrage des travaux d'infrastructures.

46. Le mécanisme de gestion des plaintes est en cours de mise en place sur le terrain dans l'ensemble des pays, hormis le Niger où le dispositif est déjà fonctionnel. La coordination régionale devra particulièrement veiller à ce

³⁶ Pouvant prendre la forme de versements semestriels ou trimestriels.

³⁷ Pour mémoire, aucune contribution du Gouvernement du Tchad n'a été formellement mobilisée à ce jour.

³⁸ Cependant, il faut saluer la prise en charge par l'Etat de la construction du siège de l'UCP. Initialement, des bureaux devraient être loués sur la durée du projet et les coûts y afférents pris en charge sur les ressources IDA du projet.

que tous les pays et le niveau régional disposent de mécanismes de gestion des plaintes opérationnels avant le 31 octobre 2018.

47. Les prochaines étapes se focaliseront sur les activités suivantes : (i) tenue d'un atelier de mise à niveau des spécialistes en sauvegardes environnementales des pays et du Consultant du CILSS (dates et lieu à convenir avec les différents pays) ; (ii) validation du programme harmonisé de travail 2019 ; (iii) adoption du canevas harmonisé de rapportage trimestriel des activités de suivi des performances environnementales ; (iv) actualisation et finalisation du programme de renforcement des capacités des parties prenantes ; (v) finalisation des EIES des sous-projets de Catégorie B et préparation des prescriptions environnementales relatives aux sous-projets de Catégorie C ; (vi) fourniture des taux d'exécution des budgets des PGES par pays ; (vii) formation des entreprises et bureaux d'études impliqués dans l'exécution des travaux du Projet sur les modalités de mise en œuvre et de contrôle environnemental des chantiers ; (viii) élaboration des outils de mise en œuvre et de suivi environnemental, en particulier le dispositif Hygiène-Santé-Sécurité au travail ; (ix) contrôle et suivi du respect des clauses environnementales pendant les travaux pour les sous-projets en phase d'exécution ; (x) renforcement du suivi des aspects d'Hygiène-Santé-Sécurité pour des travaux de génie civil sur ces questions ; (xi) transmission immédiate à la BM par les UCP-Pays de tout incident/accident survenu sur un chantier ; (xii) vérification systématique de la présence effective des spécialistes de sauvegardes environnementales et sociales au sein des entreprises et des bureaux/missions de contrôle ; (xiii) vérification systématique des polices d'assurance des entreprises adjudicataires des marchés ; et (xiv) validation préalable de PGES-chantier avant le démarrage des travaux.

48. Sauvegardes sociales. La performance du Projet en la matière est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS) à ce stade de mise en œuvre des activités et les risques sociaux sont modérés. La mission a visité cinq pays (tous sauf la Mauritanie pour cause de conflit de calendrier) et travaillé avec les spécialistes en charge des sauvegardes sociales dans les pays. Elle a cependant travaillé avec l'équipe de la Mauritanie lors de la rencontre de Niamey, afin de d'élaborer/ajuster et finaliser les Plans d'Actions des composantes 2 et 3. Cette rencontre a permis de définir une orientation pour prendre en compte le respect des dispositions en matière de sauvegardes sociales, notamment par la préparation préliminaire des études sociales (y compris les Plans de Réinstallation des Personnes Affectées - PAR, si nécessaires) à soumettre à la BM avant la réalisation des investissements physiques. La mission a relevé que certains pays n'ont pas encore recruté leur spécialiste social à temps plein, tandis que d'autres sont déjà en place.

49. La mission a mis à profit la session de Niamey sur la C2-C3, pour encore réitérer et rappeler aux parties les enjeux et la nécessité de se conformer aux exigences en matière de sauvegarde sociale et leurs incidences sur l'exécution physique et financière des activités. Elle a aussi échangé avec les pays sur la dynamique d'élaboration des ingénieries sociales et des accords sociaux. Malgré leur pertinence, il est observé que ces outils développés devraient servir plutôt comme des instruments de gestion et/ou de pérennisation des investissements, que des instruments de mitigation/atténuation des impacts sociaux conformément au standard requis. Il est clair pour tous que les outils développés, finalisés à plus de 80% pour certains pays, ne saurait se substituer à la réalisation des PAR, lorsque ceux-ci sont requis.

50. Ainsi, tout en attirant l'attention des parties prenantes sur la nécessité de faire diligence afin que la préparation et la soumission du PAR à la BM soit un préalable au financement de certaines activités de la C2 et de la C3, la mission a noté et salué l'engagement de l'ensemble des pays à œuvrer dans les meilleurs délais pour l'élaboration des évaluations sociales et la réalisation des PAR, si nécessaires. Les pays ont ajusté et adapté leurs nouveaux plans d'actions en tenant compte de cette donne. Les constats par pays et une note de synthèse régionale ont été préparés et transmis.

51. Actions convenues : (i) Finalisation des TDR des évaluations sociales (certains pays sont déjà dans le processus d'élaboration des études) ; (ii) Elaboration des PAR (si requis) et soumission préalables des rapports à la BM, pour revue ; (iii) Mise en œuvre des PAR avant le lancement des ordres de services pour les travaux (qui requièrent les PAR) ; (iv) Soumission du rapport de mise œuvre des PAR ; (v) Archivage des rapports et PV au niveau des pays, au CILSS et à la BM ; (vi) Recrutement des spécialistes sociaux en charge des aspects de sauvegardes sociales, en complément des spécialistes « genre & intermédiation sociale », avec la mutualisation des staffs pour les nouveaux projets (cas des pays qui s'engagent dans le PADEL).

D. ACCORDS CONVENUS ET PROCHAINES ÉTAPES

52. Plans d'Action détaillés d'ici les prochaines missions d'appui à la mise en œuvre du PRAPS : pour chaque pays et pour le CILSS/OIE, un aide-mémoire spécifique a été discuté, comprenant notamment un Plan d'Action pour les six prochains mois (Cf. Annexes 6 à 12). Les prochaines missions d'appui à la mise en œuvre du PRAPS auront lieu dans le courant octobre/novembre 2018. La prochaine réunion de synthèse régionale (« wrap-up ») aura lieu fin novembre 2018 suivie du CTR-5, dans un lieu qui reste à préciser.

53. Evolution de la maîtrise d'ouvrage déléguée de la C1 (santé animale). S'agissant du transfert des responsabilités de coordination régionale de la C1 au CRSA, les évolutions institutionnelles envisagées pour la CEDEAO n'ont pas encore vu le jour : le dossier n'a donc pas véritablement évolué. Cependant, comme un nouveau Commissaire de la CEDEAO chargé de l'agriculture a récemment pris fonctions, il a été convenu que le Secrétaire Exécutif du CILSS relance formellement le dialogue à ce sujet, en écrivant au Commissaire à propos de ce dossier, puisque le PAD prévoit le transfert des responsabilités de coordination régionale de la C1 au CRSA en cours d'exécution du Projet. Des contacts directs entre la Commission de la CEDEAO et la Direction Générale de l'OIE sont toujours également souhaités.

E. ACCÈS À L'INFORMATION

54. Dans le cadre de la Politique de la Banque Mondiale en matière d'Accès à l'Information, en vigueur depuis le 1er juillet 2010, les Aide-mémoires relatifs aux projets peuvent être rendus publics, si l'emprunteur et la Banque en conviennent. A cet effet, au cours de chaque mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS, la Banque Mondiale et les Gouvernements respectifs des pays visités, ainsi que le CILSS et l'OIE, ont confirmé leur accord pour la mise à disposition publique de tous les aide-mémoires, y compris celui-ci.

Liste des Annexes :

Annexe 1 : Participants aux sessions techniques régionales, aux visioconférences du niveau régional, à la session d'appui à la Composante 5 et à la synthèse régionale

Annexe 2 : Programme des sessions techniques régionales, des visioconférences du niveau régional, de la session d'appui à la Composante 5 et de la synthèse régionale

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des critères d'appréciation de l'avancement du projet et de toutes les notations

Annexe 4 : Cadre de Résultats du PRAPS actualisé au 30 avril 2018

Annexe 5 : Recommandations techniques spécifiques aux composantes 2, 3 et 4 du Projet

Annexe 6 : Coordination régionale (Aide-mémoire de la mission d'appui au PRAPS-CILSS/OIE)

Annexe 7 : Aide-mémoire du PRAPS-Burkina Faso

Annexe 8 : Aide-mémoire du PRAPS-Mali

Annexe 9 : Aide-mémoire du PRAPS-Mauritanie

Annexe 10 : Aide-mémoire du PRAPS-Niger

Annexe 11 : Aide-mémoire du PRAPS-Sénégal

Annexe 12 : Aide-mémoire du PRAPS-Tchad

Annexe 1 : Participants aux sessions techniques régionales, aux visioconférences du niveau régional, à la session d'appui à la Composante 5 et à la synthèse régionale

A) Session technique de la Composante 5 et wrap-up (N'Djaména et Washington, 4-8 juin 2018)

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT
Edith VOKOUMA/TAPSOBA	Coordonnatrice Nationale	PRAPS-Burkina Faso	Tél. : (+226) 70 24 21 43 Email : vokedith@yahoo.fr
Moumouni OUEDRAOGO	Assistant à la Coordonnatrice Nationale du PRAPS-BF	PRAPS-Burkina Faso	Tél. : (+226) 70 63 75 73 Email : moumouniouedraogo44@yahoo.com
P. Bernard Ismaël Khalil KONKOBO	Responsable Suivi-Evaluation	PRAPS-Burkina Faso	Tél. : (+226) 72 00 02 85 Email : konkobobernard@gmail.com
Marina Donatienne OUEDRAOGO	Spécialiste des questions Sociales	PRAPS-Burkina Faso	Email : marinadouedraogo@yahoo.fr
Moumouni SAWADOGO	Spécialiste sauvegarde environnementale et sociale	PRAPS-Burkina Faso	Tél. : (+226) 70 60 47 22 Email : smoumouni@gmail.com
Nouhoum BERTHE	Coordonnateur National	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 77 34 77 17 Email : nyangoro55@yahoo.com
Souleymane DIARRA	Directeur Technique	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 76 44 22 50 Email : sdiarra62@yahoo.fr / souleymane.diarra@prapsmali.ml
Yacouba COULIBALY	Responsable Suivi-Evaluation	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 66 91 02 43 Email : yacoub2007@gmail.com
Gaoussou DIARRA	Expert en Sauvegarde Environnementale et Sociale	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 66 66 2816 / 77 17 0202 Email : gaoussou.diarra66@gmail.com
Mansa KEITA	Expert en gestion des crises pastorales C4	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 66 95 21 43/78 67 52 83 Email : mansakeitaprapsc4@gmail.com
Sira SOUMARE	Experte genre	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 76 11 73 74/66 58 34 35 Email : sirasoum2009@hotmail.fr
Dr Ousmane CISSE	Expert Santé Animale C1	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 66 37 22 48/76 46 95 73 Email : lallabou@yahoo.fr
Fatoumata BOCOUM	Spécialiste passation des marchés	PRAPS-Mali	Email : fatoumata.bocoum@prapsmali.ml
Cyr José Salomon MAIGA	Expert accès au marché C3	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) Email : josisscyr73@yahoo.fr
Bakary Minamba DOUMBIA	Expert Gestion des Ressources Naturelles C2	PRAPS-Mali	Tél. : (+223) 66 56 69 73 / 74 41 93 04 Email : dbakary57@yahoo.fr
Dr Idrissa DIARRA	Coordonnateur National	PRAPS-Mauritanie	Email : ididiarra@hotmail.com
Mohamed Fadel OULD NEMA	Directeur technique	PRAPS-Mauritanie	Tél. : (+222) 36.62.43.81/46.62.43.81 Email : nemafadel@yahoo.fr
Mohamed El Moctar ISSELMOU	Responsable Suivi-Evaluation	PRAPS-Mauritanie	Tél. : (+222) 22 04 66 70 Email : moctarissel1@yahoo.fr
Mamadou Samba SOW	Responsable des mesures de sauvegardes environnementales	PRAPS-Mauritanie	Tél. : (+222) 47 50 90 35 Email : sowmamadou_s@yahoo.fr
Mahaman Sanoussi FODE CAMARA	Coordonnateur National	PRAPS-Niger	Tél. : (+227) 96 97 15 46 Email : sfode2001@yahoo.fr
Mahaman MAMAN IBRAHIM	Responsable Suivi-Evaluation	PRAPS-Niger	Tél. : (+227) 96 97 16 73 Email : ibrahimnatitia@gmail.com
Fouréra ISSOUFOU	Spécialiste Genre et Sauvegarde Sociale	PRAPS-Niger	Tél. : (+227) 96 98 74 45 Email : ifourera@yahoo.fr

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT
Moukaila ZAKOU	Spécialiste des questions environnementales	PRAPS-Niger	Tél. : (+227) 96 46 91 44 / 90 11 70 70 Email : mozakou@yahoo.fr
Saidou DAOURA	Spécialiste en Communication	PRAPS-Niger	Tél. : (+227) 96969904 / 90325281 Email : saidou_daoura@yahoo.fr
Dr ATTE Issa	Responsable composante 3	PRAPS-Niger	Email : attez1@yahoo.fr
Jafarou SANDA ALTINE	Responsable composante 2	PRAPS-Niger	Email : jsandaaltine@yahoo.com
Ibrahima NIANG	Coordonnateur National	PRAPS-Sénégal	Tél. : (+221) 33 825 79 69 / (+221) 77 104 54 91 Email : ibniang@gmail.com
Adjaratou Alassane MBODJI SEYDI	Responsable Suivi-Evaluation	PRAPS-Sénégal	Tél. : (+221) 77 531 99 71 Email : adjambodji@hotmail.com
Moustapha DIAYELA	Expert Sauvegarde sociale	PRAPS-Sénégal	Tél. : (+221) 77 697 16 88 Email : diayela@gmail.com
Ndèye DIOP NDIAYE	Expert Sauvegarde environnementale	PRAPS-Sénégal	Email : ndeyediop.ndiaye@praps.sn ; ndeyed079@gmail.com
AHMAT Hassan Moussa	Coordonnateur National	PRAPS-Tchad	Tél. : (+235) 66 29 60 31 Email : ahmathassan@hotmail.fr
Djemian MONGBE	Responsable Suivi-Evaluation	PRAPS-Tchad	Tél. : (+235) 66 35 18 73 Email : djemianmongbe@gmail.com
Silas Baba FOULZI	Responsable Administratif et Financier	PRAPS-Tchad	Tél. (+235) 66 28 10 12 Email : sbfoulzi@yahoo.fr
Ali FAUDET	Responsable Sauvegarde Environnementale	PRAPS-Tchad	Email : afaudet@yahoo.fr
Zenaba MAHAMAT ALKHASSIM	Responsable Genre et intermédiation sociale	PRAPS-Tchad	Tél. : (+235) 66 12 24 09 Email : zenaba2015@yahoo.fr
SOULEYMANE MAHAMAT Abderamane	Spécialiste en communication	PRAPS-Tchad	Tél. : (+235) 66 27 56 67 Email : souleymanelazane@yahoo.fr
Fatime-Rawda MAHAMAT SEÏG	Assistante Coordination Nationale	PRAPS-Tchad	Tél. : (+235) 66 24 05 42 Email : rawdamhtseid@hotmail.com
Maty BA DIAO	Coordinatrice Régionale PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 25 49 96 00 / (+226) 60 49 76 65 Email : maty.ba-diao@cilss.int
Edwige YARO/BOTONI	Expert GRN/ Composante2 PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 22 96 05 Email : edwige.botoni@cilss.int
Issa TANKARI	Expert SIM et Flux Transfrontaliers/Composante3 PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 64 16 93 77 Email : issa.tankari@cilss.int
Paul Sylvestre RAMDE	Expert Prévention et Gestion des Crises/Composante 4 PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 32 57 71 Email : paul.ramde@cilss.int
Daouda COULIBALY	Expert Suivi-Evaluation PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 79 25 12 72 Email : daouda.coulibaly@cilss.int
Régina BANDE/TIENSBANDE	Expert en Communication PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 73 91 65 Email : regina.bande@cilss.int
Armand OUEDRAOGO	Comptable	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 25 49 96 00/ Email : armand.ouedraogo@cilss.int
Nathalie SORO	Assistante de Direction PRAPS/CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : nathalie.soro@cilss.int
Idriss Oumar ALFAROUKH	Coordonnateur Régional PRAPS-OIE	OIE/CRSA - Bamako	Tél. : (+223) 67 22 23 24 Email : oa.idriss@oie.int

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT
Hassane Elhadji ADAKAL	Assistant Technique Régional, Chargé de la Formation	OIE/CRSA - Bamako	Tél. : (+223) 63 19 49 49 Email : h.adakal@oie.int
Christian BERGER	Chargé du PRAPS/TTL	Banque Mondiale (BM) Washington	Tél. : (+1) 202 458 94 34 Email : cberger@worldbank.org
Soulemane FOFANA	Co-TTL PRAPS-Mali et PRAPS-Niger	BM Washington	Tél. : (+1) 202 473 05 98 Email : sfofana@worldbank.org
Benjamin BILLARD	Chargé des Opérations	BM Washington	Tél. : (+1) 202 473 56 57 Email : bbillard@worldbank.org
Lilian Yves Yvon PUECH	Spécialiste Santé Animale	BM Washington	Email : lpuech@worldbank.org
Philippe DARDEL	Spécialiste GRN	BM Washington	Tél. : (+1) 202 374 1004 Email : pdardel@worldbank.org
Ziva RAZAFINTSALAMA	Co-TTL PRAPS-Tchad	BM N'Djamena	Email : rzazafintsalama@worldbank.org
Nicolas AHOUISSOUSSI	Co-TTL PRAPS-Burkina Faso	BM Ouagadougou	Email : nahouissoussi@worldbank.org
Brahim SALL	Co-TTL PRAPS-Mauritanie	BM Nouakchott	Email : bsall@worldbank.org
Jean-Philippe TRE	Co-TTL PRAPS-Sénégal	BM Abidjan	Email : jtre@worldbank.org
Abdoul-Wahab SEINI	Spécialiste Sénior Développement social	BM Abidjan	Tél. : (+225) 22 40 04 64 Email : aseyni@worldbank.org
Emeran Serge M. Menang EVOUNA	Spécialiste sauvegarde environnementale	BM Bamako	Email : emenangevouna@worldbank.org
Léandre YAMEOGO	Spécialiste sauvegarde environnementale	BM Ouagadougou	Tél. : (+226) 65 04 64 63 Email : lyameogo@worldbank.org

B) Session technique de la Composante 1 (Nouakchott, 30 avril – 4 mai 2018)

الاسم واللقب Noms et prénoms	الهيئة Structure	الوظيفة Fonction	الجنس (H, F)	العمر Age		البريد الإلكتروني E-mail	الهاتف Téléphone
				< 35 ans	> 35 ans		
Vatma Vall Soueina	Ministère Elevage	Ministre	H				
Mahi Hamed	Wali NKT Ouest						
Puech Lilian	Banque Mondiale	S.Elevage	H		x	lpuech@worldbank.org	+12022030584
Idriss Alfarouk	CRCSA	Coordonnateur	H		60	Co.idriss@	+22378000500
EL Hacem Taleb	GNAP	Président	H				
Yacouba Coulibaly	PRAPS		H	50		Yacoub.2007@gmail.com	0022366910243
Cheikh Oumar Fomba	DNSV	Chef division	H			f.cheikhumar@yahoo.fr	05163820
Amadoou sery	LCV Bamako	Epidems	H		X	seryadou@yahoo.fr	22376138318
Alboudo Dominique	PRAPS-BF	S.S.A	H		X	domilbo@ab	022670700466
Moctar sidi	DGSV- BF	C.Service virologie	H	X		Diallo.moctarsidi@gmail.com	0022672567605
Ousmane cissé	PRAPS-ML	ESA	H	X		lallabou@yahoo.fr	22376469573
Komkobo P Bernard Ismael K	PRAPS BF	SS	H		X	komkobobernard@gmail.com	22672000285
Illy P. Dieudonné	DNSV	DGSV/BF	H		X	0791902@yahoo.fr	7
Boubacar Bass	DNSV	Directeur adjoint	H		X	dibassml@yahoo.fr	76238078
Sall Baba	DSV/SN					basasall@hotmail.fr	22177636814
Nersy Cyrus	CRCSA	ATL			62	c.cyrus	22378321188
Seck Momar Talla	ISRA/LNGRN	Directeur LNEN	H		X	mtseck@hotmail.fr	221775593036
Faye comba	DSV/MERA	PS PRAPS	F				221775515922
Sall Bassirou	PRAPS/SN	RRCG	H		X	bassirousall@yahoo.fr	00221 776305950
Doussou Hamzatta Dicko	PRAPS-MR	Spécialiste genre	F				

الاسم واللقب Noms et prénoms	الهيئة Structure	الوظيفة Fonction	الجنس (H, F)	العمر Age		البريد الإلكتروني E-mail	الهاتف Téléphone
				< 35 ans	> 35 ans		
Md Moctar Isselmou	MR	RSE	H		X	Moctarisselmou@yahoo.fr	
Mahamat Abdallah	PRAPS TD/UCP	DT	H		X	Gozoumy2000@gmail.com	23566329677 23566252956
Adam Hassan Yacoub	ME Tchad	I.Général	H		X	Adamhassan.yacoub@gmail.com	23566259717
Ouagal Mahamat	DSV	Resp. CI	H		x	mahatguinde@yahoo.fr	23566294768
Maikano Issoufou	Resp C1 PRAPS Niger	PRAPS Niger	H		X	maikanoissoufou@yahoo.fr	2279688954
Abdou Issako	DSA	MHGIEL DGSV	H		X	abdouissako@yahoo.fr	27796492173
Dr Abdou Alassane	LABOLEL	DDER	H		X	vetabdou@yahoo.fr	22796672167
Zakariyaou Chaïb	PRAPS-NE						
Dr Brahim Taleb Moussa	DSV	Directeur	H			Talebmoussa2@yahoo.fr	22245558
Ahmed Bezeid El Mamy	PRAPS-MR	CI	H		X	Bezeid07@yahoo.fr	46633389
Boubacar Babah	DSV	Directeur Adjoint	H		X	Bouldbabah@yahoo.fr	22245501
Dr El Yedaly Mohameden	D.R.Elevage Nkt.Ouest	Délégué Régional	H			yedalihamed@yahoo.fr	22435583
Medou lo	Banque Mondiale	ENO	H			Mlo1@worldbank.org	
Brahim Sall	Banque Mondiale	Co-TTL	H			bsall@worldbank.org	45203393
Mohamed Yahya Bah	ONARDEL	Directeur	H			bmohamedyahya@gmail.com	
Yahya Babbe	CAIE		H			yahbabbe@gmail.com	42801825
Dr Sidi Abdalla El Wavi	DSV	Point focal Santé Animale	H			Elwavi.net@gmail.com	
Dewa Danifaba	PRAPS-MR	Resp.communication					
Mariem Cheikh	PRAPS-MR	Secrétaire					
Zeidan Boubacar	PRAPS-MR						
Emira Bouna	PRAPS-MR	Hôtesse					
Khelifa Mohamed	PRAPS-MR	Hôtesse					

C) Session technique des Composantes 2 et 3 (Niamey, 2-12 mai 2018)

NOM ET PRÉNOMS	TITRE	TÉLÉPHONE	EMAIL
PHILIPPE DARDEL	BM	65 51 15 10	
BONNET BERNARD	Expert Composante C3/FAO	80-19-61-40	b.bonnet@iram-fr.org
GUIBERT BERTRAND	Expert Composante 2 pour FAO	80-23-15-68	b.guibert@iram-fr.org
SEINI ABDOUL WAHB	Spécialiste Principal en Développement Social	+12405597248	aseyni@worldbank.org
MAHAMAN SANOUSSI FODE CAMARA	Coordonnateur National NG	+22796971546	sfode2001@yahoo.fr
ZAKOU MOUNKAILA	Spécialiste S Environnementale	+22796469144	mozakou@yahoo.fr
MAIGA A. LAGARE ABDOURAMANE	Expert Informaticien et Assistant National en Suivi-Evaluation	+22796989244	lagare_abdouramane@yahoo.fr
ISSOUFOU FOURERA	Spécialiste Genre/SS	+22796987445	ifourera@yahoo.fr
SANDA ALTINE	Responsable Composante 2	+22796994698	jsandaaltine@yahoo.com
Mme DAOUA MARIAMA BAWA	Cadre d'Elevage	+22796966154	mbawamoumouni@yahoo.com
SALEY MAHAMADOU	Responsable Programme.de Développement Production Agricole	+22796974054	st2006mhamadou@yahoo.fr
AYOUBA TANKARI	Agent DGPIA	+22796474135	ayouba.tankari@yahoo.fr
ABDOU SEYNI	Directeur	+22796497282	abdouseynimodi@yahoo.fr
Mme BOUBACAR AICHATOU	Agent à la DPFA/Q	+22791720334	aichaboubacar@yahoo.fr
BAZA ISSOUFOU	Point Focal PRAPS/D S et Eva	+22796297002	issoubaza@yahoo.fr
SANI GAMBO	Chef de Division DSSA/DGSV	+22796421920	gambo_sani@yahoo.fr
SANDA BAMMI	Président	+22796993464	capancollectif@yahoo.fr

NOM ET PRÉNOMS	TITRE	TÉLÉPHONE	EMAIL
NAROUA MAGAGI	Secrétaire Permanent	+22796884554	naraouaousmane@rocketmail.com
SEYNI GAMATIE	Secrétaire Général	+22796531650	
WANAGALI ALIMAN	Représentant CORET	+22796993885	walimane@yahoo.fr
IBRAHIM ABDOU	Représentant	+22796875614	abdou.ibra@gmail.com
AMADOU HALIDOU	PRESIDENT	+22796290849	ropenniger@yahoo.fr
DOUA BELLO	PRESIDENT	+22796293661	interprofessionBetailviande@FR
ALOU MAMANE	Coordonnateur Départemental	+22796461125	Amamane71@yahoo.fr
AMADOU BELLO MAROU	Conseiller Tech.Communication	+22794849451	
HAMADOU OUSMANE	Point Focal	+22789497979	mamanehamadou@gmail.com
GARBA ISSA	Pastoraliste	+22780118019	issagarba@cilss.net
ABDOU NINO	Waburu	+22796969498	Nino-GAJANGO@yahoo.fr
TOURAOUA YAHAYA IBRAHIM	Conseiller Technique	+22796990411	touraoua54@yahoo.fr
MAHAMAT NOUR MAHAMAT Z	Président syndicat Transport	+23566231900	@yahoo.syndicatsncecbt
MAHAMAT ALI	Responsable Composante 3	+23566273096	mhtalif48@gmail.com
ACHE TAHAR	Directrice 'Hydraulique Pastorale	+23560125858	achetosougondi@gmail.com
DJEMIAN MONGBE	RSE	+23566351873	djemianmongbe@gmail.com
Dr BICHARA ELHADJ ABAKAR	POINT FOCAL	+23566290561	bicharaelhadje@gmail.com
KANABE BIANBO	Point Focal Composante2 TD Hydraulique Pastorale	+23566269025	kbianbo@yahoo.fr
Dr DUTMAN TABOYE	Directeur Productions Animales	+23566299251	ousmanetaboye@gmail.com
MAHAMET HOUNENE ISSAKA	Responsable Composante 2	+23566236203	mhthouneourbo@gmail.com
MAHAMAT SOULEYMANE NEISSA	Chef d' Antenne PRAPS-TCHAD	+23566229665	msneissa@yahoo.fr
BOCOUM FAROUMATA	Spécialiste Passation Marchés	+22366758051	fatoumata.bocoum@prapsmali.ne
KEITA FRANCIS	Point Focal Composante 3 MALI	+22366768339	kfrancis.kfrancis@gmail.com
MAIGA CYR JOSE SALOMON	Expert Accès aux Marchés	+22376162606	josisscyr73@yahoo.fr
DIARRA GAOUSSOU	Expert SES	+22366662816	gaoussou.diarra@prapsmali.ml
DOUMBIA BAKARY MINAMBA	Expert Composante 2	+22366566573	dbakary57@yahoo.fr
TRAORE MAMADOU	Directeur Adjoint	+22320222022	traoremd@yahoo.fr
DIARRA SOULEYMANE	Directeur Technik/Coord.intérime	+22376442250	adiarra62@yahoo.fr
SEYE MOR TALLA	Chef Division des Travaux Neufs	+221776435446	cdtn@forages-ruraux.sm
AKA KADER	Chef division Pastorale	+221775741457	kaderaka@gmail.com
MBAYE MOUSSA	Conseiller Technique, Chef CEP	+221774819654	msbaye58@yahoo.fr
FAYE PHILIPPE BACOUMBA	Responsable Passation	+221773332414	philbacs@gmail.com
NDIONE FAT CHEIKH	Directrice DIA, point Focal C3	+2215352714	fatcheikh@yahoo.fr
DIOP NDEYE	Expert Environnement	+221221775291647	ndeyedo79@gmail.com
BEYE GORA	Directeur Technique	+221775505281	gorabeye@gmail.com
YOUSSOUF MOUSSA	Chef de Sec R Alimentaires	+22246417147	Youssoufmoussa205@yahoo.fr
ELWELID LEMHABA YOUSSOUF	OP Point Focal/DDFHRH	+22247477070	lemhaba@yahoo.fr
DJIGO MAMADOU	Responsable Passation Marchés	+22246429080	djigom@yahoo.fr
FALL ABDOULLAHI	Responsable Composante 2	+22242456654	abdoullahifall2015@gmail.com
CHEICK MOHAMED FADEL	Directeur Technique	+22246624381	nanafadel@yahoo.fr
BELLAL ISSA	Responsable C3	+22246520850	bellalissa2007@yahoo.fr
MOHAMED M'HAÏMI	Chef Service E.P/DPCSE/ME	+22246414459	asdethrane@yahoo.fr
TANKARI ISSA	Expert C3	+22664169377	issa.tankari@cilss.int
YARO BOTONI EDWIGE	Responsable C2	+226254996000	edwigebotoni@cilss.int
SOME CREPIN	Spécialiste GRN	+22670277664	HAZINWOb@yahoo.fr
PINDE SOULEYMANE	D G des PA/RespC3	+22670230536	souleymanep@yahoo.fr

D) Session technique de la Composante 4 (Dakar, 7-13 mai 2018)

N°	PRÉNOM/ NOM	GENRE H/F	STRUCTURE	TÉLÉPHONE	EMAIL
BURKINA FASO					
1	KONKOBO BERNARD ISMAEL	H	PRAPS-BF	+226 72000285	konkobobernard@gmail.com
2	BAZIE BALILI AUGUSTIN	H	PRAPS-BF	+226 71715721	eizab.balilia@gmail.com
3	DABRE MORO	H	SAP Burkina	+226 71299120	dabremoro@yahoo.fr
4	SOME ANSANEKOUN DESIRE	H	SP-CVEL/MRAH Burkina Faso	+226 70248429	adesiresome@yahoo.fr
MALI					
5	MODIBO ISSA TRAORE	H	Ministère Elevage Pêche du Mali	+223 73287189	traore.modiboissa@yahoo.fr
6	HOUSSEINI ABDRAMAN	H	SAP	+223 76364962	sapcisse2007@yahoo.fr
7	MANSA KEITA	H	PRAPS-ML	+223 66952143	mansakeitaprapsc4@gmail.com
8	SIRA SOUMARE	F	PRAPS-ML	+223 76117374	sirasoum2009@hotmail.fr
9	YACOUBA COULIBALY	H	PRAPS-ML	+223 0223 76910243	yacoub2007@gmail.com
MAURITANIE					
10	DR AHMED SALEM	H	DPCSE	+222 26327070	salemtre@yahoo.fr
11	DOUSSOU DICKO HAMZAHA	F	PRAPS.MR	+222 27144697	doussouma@yahoo.fr
12	CHEIKH MOUJTABA	H	PRAPS.MR	+222 22440235	cheikhmoujtaba@gmail.com
13	SIDI ZEHAVE	H	OSA/CSA-MR	+222 22494076	sidizahave@gmail.com
NIGER					
14	AYOUBA GARA	H	PRAPS-NE	+227 96560180	garaayouba@yahoo.fr
15	BOUREIMA AMADOU	H	MAG/EL/DGAIA NIGER	+227 96980704	aboureimamadou@gmail.com
SENEGAL					
16	DR IBRAHIMA NIANG	H	PRAPS-SN	+221 771045491	ibrahima.niang@praps.sn
17	DR DIARRA DIAKHATE	F	Chef antenne Kougheul/ PRAPS	+221 776314648	diarradiakhate@yahoo.fr
18	ADJARATOU ALASSANE MBODJI	F	PRAPS-SN	+221 775319971	adjambjodji@hotel.com
19	SOUKEYNA CHIMERE DIAW	F	SAP/SECNSA SENEGAL	+221 774455694	soukeynachimerediaw@scensa.sn
20	ABBA LEYE	F	DIREL PF-C4-PRAPS	776458326	leyesall@gmail.com
21	AMINATA DRAME KEBE	F	CEP/MEPA	+221 777948673	hminaba5.ad@gmail.com
22	NDEYE MATY COUMBA MBENGUE	F	DIREL	+221 773423915	tymambengue@yahoo.fr
23	AMADOU BEYDI OUSMANE	H	Stagiaire au PRAPS-SN en Suivi-Evaluation	+221 773156720	ousmanebeydi@gmail.com
TCHAD					
24	ABDERAMAN AHT TADJADINE	H	Ministère Elevage du TCHAD	+235 66277169	tadjadine2017@gmail.com
25	AHMED HASSAN MOUSSA	H	PRAPS-TD	+235 66226037	
26	DR HISSEINI MOUSSA AHMED	H	Ministère Elevage du Tchad	+235 66286859	hissein1972@gmail.com
27	OUSMANE ADIRDIR	H	FONAP-TCHAD	+235 66250508	ousmaneaddir@yahoo.fr
28	YOUSOUF ALI DJORKODEI	H	C4 PRAPS-TCHAD	+235 66262477	yadjrkodei@gmail.com
CILSS					
29	RAMDE O. PAUL SYLVESTRE	H	PRAPS-CILSS	+226 70325771	paul.ramde@cilss.int
30	MATY BA DIAO	F	CILSS	+226 25499600	maty.ba-diao@cilss.int

N°	PRÉNOM/ NOM	GENRE H/F	STRUCTURE	TÉLÉPHONE	EMAIL
BANQUE MONDIALE					
31	JEAN PHILLIPE TRE	H	Co.TTL du PRAPS-SN	+225 57074948	jtre@worldbank.org
32	HENRI LETURQUE	H	Consultant/IRAM/FAO	+33 770446224	h.leturque@iram-fr.org

E) Liste des participants aux VC d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-CILSS (23, 24 et 30 mai 2018)

NOM & PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION	TÉLÉPHONE ET EMAIL
Christian Berger	Chargé du PRAPS/TTL	Banque Mondiale (BM) Washington	Tél. : (+1) 202 458 94 34 Email : cberger@worldbank.org
Soulemane Fofana	Co-TTL PRAPS-Mali et PRAPS-Niger	BM Washington	Tél. : (+1) 202 473 05 98 Email : sfofana@worldbank.org
Benjamin Billard	Chargé des Opérations	BM Washington	Tél. : (+1) 202 473 56 57 Email : bbillard@worldbank.org
Lilian Yves Yvon Puech	Spécialiste Santé Animale	BM Washington	Email : lpuech@worldbank.org
Philippe Dardel	Spécialiste GRN	BM Washington	Tél. : (+1) 202 374 1004 Email : pdardel@worldbank.org
Mohamed El Hafedh Hendah	Spécialiste passation des marchés	BM Ouagadougou	Tél. : (+226) 64 01 69 08 Email : mhendah@worldbank.org
Leandre Yaméogo	Spécialiste Environnement	BM Ouagadougou	Email : lyameogo@worldbank.org
Sandrine Egoue Ngasseu	Spécialiste Gestion Financière	BM Ouagadougou	Email : segouengasseu@worldbank.org
Idriss Oumar Alfaroukh	Coordonnateur Régional PRAPS-OIE	OIE/CRSA - Bamako	Tél. : (+223) 78 00 05 00 Email : oa.idriss@oie.int
Hassane Elhadji Adakal	Assistant Technique Régional, Chargé de la Formation PRAPS-OIE	OIE/CRSA - Bamako	Email : h.adakal@oie.int
Cyrus Nersy	Assistant Technique International - PRAPS-OIE	OIE/CRSA - Bamako	Tél. : (+223) 78 32 11 88 Email : c.nersy@oie.int
N'Gou Sanogo	Assistant de Direction - PRAPS-OIE	OIE/CRSA - Bamako	Email : ng.sanogo@oie.int
Maty Ba Diao	Coordonnatrice Régionale du PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 60 49 76 65 Email : maty.ba-diao@cilss.int
Edwige Yaro/Botoni	Expert Gestion des Ressources Naturelles/Composante 2 - PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 22 96 05 Email : edwige.botoni@cilss.int
Issa Tankari	Expert SIM et Flux Transfrontaliers/Composante 3 PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 64 16 93 77 Email : issa.tankari@cilss.int
Paul Sylvestre Ramdé	Expert Prévention et Gestion des Crises/Composante 4 PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 32 57 71 Email : paul.ramde@cilss.int
Daouda Coulibaly	Expert Suivi-Evaluation PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 79 25 12 72 Email : daouda.coulibaly@cilss.int
Régina Bandé/Tiensbandé	Expert en Communication PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 73 91 65 Email : regina.bande@cilss.int
David Zongo	Spécialiste Gestion Financière - PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 17 17 69 Email : david.zongo@cilss.int
Armand Ouédraogo	Comptable - PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 72 55 22 00 Email : armand.ouedraogo@cilss.int
M'nante Nyamassoulé	Spécialiste passation des Marchés	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 55 44 83 53 Email : mnante.nyamassoule@cilss.int

NOM & PRÉNOM	FONCTION	INSTITUTION	TÉLÉPHONE ET EMAIL
Aimé Zougrana	Assistant Informaticien - PRAPS-CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 76 63 47 10 Email : aime.zougrana@cilss.int
Souleymane Sanou	Chef UAM/AFC	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 23 79 30 Email : souleymane.sanou@cilss.int
Philippe Zougrana	Coordonnateur p. i. PRA/GRN-CC	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 70 26 40 15 Email : philippe.zougrana@cilss.int
Ibra Touré	Assistant Technique du PRAPS-CILSS	CIRAD/Montpellier	Tél. : (+33) 6 40 92 20 72 Email : ibra.toure@cirad.fr
Nathalie Soro	Assistante de Direction - PRAPS/CILSS	CILSS/Ouagadougou	Tél. : (+226) 25 49 96 00 Email : nathalie.soro@cilss.int

Annexe 2 : Programme des sessions techniques régionales, des visioconférences du niveau régional, de la session d'appui à la Composante 5 et de la synthèse régionale

A) Session d'appui à la Composante 5 et wrap-up (N'Djaména et Washington, 4-8 juin 2018)

HORAIRES	OBJET / PRÉSENTATIONS
Lundi 4 juin 2018 : Session d'appui à la Composante 5	
8 :00 - 08:30	Enregistrement des participants
08:30 – 09:00	Mot de bienvenue de la Coordinnatrice régionale Introduction globale : conduite générale des missions dans les pays et le CILSS / Co-TTL PRAPS-Tchad
09:00 – 10:00	Etat de mise en œuvre du plan d'action & Situation d'exécution de la composante 5 Burkina
10:00 – 11:00	Etat de mise en œuvre du plan d'action & Situation d'exécution de la composante 5 Mali
11:00 – 11:30	Pause-café
11:30 - 12:30	Etat de mise en œuvre du plan d'action & Situation d'exécution de la composante 5 Niger
12:30 – 13:30	Déjeuner
13 :30-16 :30	VC avec TTLs pour discussions sur les 3 pays : Burkina, Mali et Niger
16:30 – 17:00	Pause-café
17 : 00	fin de la journée
Mardi 5 juin 2018 : Session d'appui à la Composante 5	
9:00 - 10:00	Etat de mise en œuvre du plan d'action & Situation d'exécution de la composante 5 Mauritanie
10 :00-11 :00	Etat de mise en œuvre du plan d'action & Situation d'exécution de la composante 5 Sénégal
11 : 00 -11:30	Pause-café
11 :30 – 12 :30	Etat de mise en œuvre du plan d'action & Situation d'exécution de la composante 5 Tchad
12 :30 – 13 :30	Déjeuner
13 :30-16 :30	VC avec TTLs pour discussions sur les 3 pays : Mauritanie, Sénégal et Tchad
16:30 – 17:00	Pause-café
17 : 00	fin de la journée
Mercredi 6 juin 2018 : Session d'appui à la Composante 5	
9 : 00 – 11 :00	Rédaction des projets de : (1) Plan d'action & feuille de route et (2) aide-mémoire
11 : 00 -11:30	Pause-café
11:00 – 12:30	Rédaction des projets de : (1) Plan d'action & feuille de route et (2) aide-mémoire (suite)
12 :30 - 13:30	Déjeuner
13 :30 – 16 :30	VC avec TTLs : Notation & conclusions de la session d'appui de la Composante 5
16:30 – 17:00	Pause-café
17 : 00	fin de la journée
Jeudi 7 juin 2018 : Wrap-up	
09 :00 – 10 :30	Présentations pays : Etat d'avancement de la mise en œuvre PTBA 2018 et difficultés rencontrées par Coordonnateurs nationaux Tchad, Sénégal, Niger
10:30 – 11:00	Pause-café
11:00 - 12:30	Présentations pays : Etat d'avancement de la mise en œuvre PTBA 2018 et difficultés rencontrées par Coordonnateurs nationaux Mauritanie, Mali, Burkina
12:30 – 13:30	Déjeuner
13 :30 – 16 :30	VC avec TTLs : Discussions générales sur les résultats de tous pays : Tchad, Sénégal, Niger Mauritanie, Mali, Burkina
16:30 – 17:00	Pause-café
17 : 00	fin de la journée
Vendredi 8 juin 2018 : Suite et fin Wrap-up	
09:00 –10:00	Présentations CILSS: Etat d'avancement de la mise en œuvre PTBA 2018 et difficultés rencontrées par Coordinnatrice régionale
10 :00-11 :00	Discussions générales
11:00-11 :30	Pause-café
11:30-12:30	Divers : (i) Etats des préparatifs des ETP-3 et (ii) Dates et lieu du prochain Wrap-up et CTR
12 :30 - 13:30	Déjeuner
13:30 –16:30	VC avec TTLs : Discussions générales sur les résultats des pays : Mali, Burkina + CILSS Discussions générales sur l'avancement du projet au premier semestre 2018 et perspectives pour le 2 nd semestre Enseignements globaux à tirer des missions d'appui Exercice de notation en commun Conclusions et fin du Wrap-up
16 :30-17 : 00	Pause-café
17 :00	Fin de la mission

B) Session technique à la Composante 1 (Nouakchott, 30 avril – 4 mai 2018)

Horaires	Thèmes	Intervenants	Objectifs
Lundi 30 avril 2018			
08h30-9h00	Accueil des participants		
09h00-09h50	Ouverture de l'atelier : - Mot du coordonnateur national du PRAPS Mauritanie		Ouverture officielle des travaux

Horaires	Thèmes	Intervenants	Objectifs
	- Mot du représentant de la BM en Mauritanie - Discours d'ouverture des autorités mauritaniennes.		
9h50-10h00	Suspension des travaux		Retrait des personnalités
10H00-10h20	Tour de table et adoption de l'ordre du jour de la réunion		Recueillir les éventuelles propositions de compléments à l'ordre du jour
10h20-10h40	Rappel des principales conclusions et recommandations du 5eme cycle des missions d'appui		
10h40-11h00	Pause-café		
11h00-13h00	Etat de réalisation des activités conduites depuis le dernier cycle des missions d'appui dans le cadre de la composante 1 (Plan d'action et feuille de route ; Mise en œuvre du PTBA 2018 – technique et financière) Pays A, B, C et D	PRAPS Pays	Présentation de 30 mn par pays
13h00-14h00	Pause déjeuner		
14h00-15h00	Etat de réalisation des activités conduites depuis le dernier cycle des missions d'appui dans le cadre de la composante 1 (Plan d'action et feuille de route ; Mise en œuvre du PTBA 2018 – technique et financière) Pays E et F	PRAPS Pays	Présentation de 30 mn par pays
15h00-15h30	Pause-café		
15h30-16h00	Activités de la coordination régionale depuis le dernier cycle des missions d'appui dans le cadre de la composante 1	Coordination régionale	
16h00-17h30	Discussion générale	Tous les participants	Discussions générale
Mardi 1er mai 2018			
08h30-09h00	Méthodologie de réalisation des Plans d'action et Feuilles de route	BM et coordination régionale	Préciser les concepts Plans d'action et Feuille de route et leur articulation
09h00-10h	Travaux de groupe (pays) Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018	PRAPS Pays (appui BM et Coordination régionale)	Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018
10h00-10h30	Pause-café		
10h30-13h	Travaux de groupe (pays) Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018	PRAPS Pays (appui BM et Coordination régionale)	Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018
13h00-14h00	Pause déjeuner		
14h-15h30	Travaux de groupe (pays) Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018	PRAPS Pays (appui BM et Coordination régionale)	Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018
15h30-16h00	Pause-café		
16h30-17h30	Travaux de groupe (pays) Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018	PRAPS Pays (appui BM et Coordination régionale)	Elaboration des Plans d'action et Feuilles de route pour le deuxième semestre 2018
Mercredi 2 mai 2018			
08h30-09h30	Présentation des pays sur le plan d'action et la feuille de route pour le deuxième semestre 2018 A (présentation et débats)	PRAPS Pays	Partager les Plans d'action et les Feuilles de route entre les pays
09h30-10h30	Présentation des pays sur le plan d'action et la feuille de route pour le deuxième semestre 2018 B (présentation et débats)	PRAPS Pays	Partager les Plans d'action et les Feuilles de route entre les pays
10h30-11h00	Pause-café		
11h00-12h00	Présentation des pays sur le plan d'action et la feuille de route pour le deuxième semestre 2018 C (présentation et débats)	PRAPS Pays	Partager les Plans d'action et les Feuilles de route entre les pays
12h00-13h00	Présentation des pays sur le plan d'action et la feuille de route pour le deuxième semestre 2018 D (présentation et débats)	PRAPS Pays	Partager les Plans d'action et les Feuilles de route entre les pays
13h00-14h00	Pause déjeuner		
14h00-15h00	Présentation des pays sur le plan d'action et la feuille de route pour le deuxième semestre 2018 E (présentation et débats)	PRAPS Pays	Partager les Plans d'action et les Feuilles de route entre les pays
15h00-16h00	Présentation des pays sur le plan d'action et la feuille de route pour le deuxième semestre 2018 F (présentation et débats)	PRAPS Pays	Partager les Plans d'action et les Feuilles de route entre les pays
16h00-16h30	Pause-café		

Horaires	Thèmes	Intervenants	Objectifs
16h30-17h30	Présentation des activités de la Coordination régionale pour le deuxième semestre 2018 Discussion générale	CILSS / OIE	
Jeudi 3 mai 2018			
08h30-09h30	Revue à mi-parcours : comment ça marche ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?...	Banque Mondiale	Présenter aux participants les objectifs, modalités et déroulement de la revue à mi-parcours Lancement des travaux de groupe
09h30-10h30	Travaux de groupe (les pays seront répartis en 2 groupes) : réflexions sur la préparation de la revue à mi-parcours	PRAPS Pays (appui BM et Coordination régionale)	Examen des activités conduites et de leurs conditions de mise en œuvre. Réflexion sur les propositions d'évolution
10h30-11h00	Pause-café		
11h30-13h	Travaux de groupe (les pays seront répartis en 2 groupes) : réflexions sur la préparation de la revue à mi-parcours	PRAPS Pays (appui BM et Coordination régionale)	Examen des activités conduites et de leurs conditions de mise en œuvre. Réflexion sur les propositions d'évolution
13h00-14h00	Pause déjeuner		
14h-15h00	Restitution des travaux de groupes : pistes de réflexion par le premier groupe	Plénière PRAPS Pays	
15h00-15h30	Pause-café		
15h30-16h00	Restitution des travaux de groupes : pistes de réflexion par le second groupe	Plénière PRAPS Pays	
16h00-17h30	Point de vue de la coordination régionale Discussion générale	Plénière	
Vendredi 4 mai 2018			
9h-10h	Questions additionnelles, points divers	Plénière	Débatte des questions additionnelles
10h00-10h30	Pause-café		
10h30-11h30	Rappel des conclusions des principales phases de travail de la semaine (réalisations de la période précédente, prévisions pour le prochain semestre, préparation de la revue à mi-parcours) Dates des prochaines rencontres	Plénière	Présenter les conclusions et recommandations
11h30-12h	Cérémonie de clôture - Mot de remerciements Mot de clôture	- Représentant de la Banque Mondiale - Représentant autorités mauritaniennes	Clôturer la réunion de coordination
12h00-13h00	Pause-déjeuner		

C) Session technique à la Composante 2 et 3 (Niamey, 2-12 mai 2018)

jour	Dominante de la journée	Organisation des travaux
Mercredi 2 mai	Arrivée des délégations pays et de l'équipe BM CILSS Echanges de documents finalisation des présentations	
Jeudi 3 mai	Matinée : ouverture en plénière Après-midi : sessions en parallèle par composante	Plénière Un groupe par composante Présentation équipes pays synthèse de l'avancement des travaux et questions méthodologiques à approfondir pendant l'atelier : ✓ 10 minutes par composante pays ✓ état d'avancement de la FdR résumé ✓ difficultés rencontrées ✓ questions méthodologiques à approfondir
Vendredi 4 mai	Matinée et après midi Sessions en parallèle par composante	Groupes composantes Suite de la première journée, même méthode
Samedi 5 mai	Journée Visites sur le terrain 3 équipes sur sites différents	Trois petites équipes sur trois sites distincts combinant GRP et marchés à bétail
Dimanche 6 mai	Repos et échanges bilatéraux préparation suite travaux	Organisation libre
Lundi 7 mai	Matinée Echanges inter-composantes en plénière ou groupes à organiser sur questions identifiées le 3 mai	A définir sur place (sans doute plénière et travaux de groupes) à organiser par experts
Mardi 8 mai	Journée Echanges inter-composantes en plénière ou groupes à organiser sur questions identifiées au cours de la semaine	A définir sur place (sans doute plénière et travaux de groupes)
Mercredi 9 mai	Journée Travaux de groupe (pays) Élaboration des Plan d'action et Feuille de route deuxième semestre 2018	Groupes pays avec appuis des experts Groupes composantes
Jeudi 10 mai	Journée Partage et discussion des feuilles de route au sein de chaque composante Finalisation des feuilles de route par chaque pays	Session en parallèle /composantes : échanges sur feuilles de routes de chaque pays
Vendredi 11 mai	Journée Partage des Feuilles de Route Composantes/pays Recommandations générales par composantes Evaluation rencontre par les participants	Plénière

Samedi 12 mai	Derniers entretiens spécifiques et travaux en groupes Départ des participants	
---------------	---	--

D) Session technique à la Composante 4 (Dakar, 7-13 mai 2018)

jour	Dominante de la journée	Organisation des travaux
Lundi 7 mai	Matinée : <ul style="list-style-type: none"> Présentation des objectifs, des participants et l'agenda de l'atelier. Sessions par pays (2). Après-midi : Sessions par pays (2).	Plénière : Présentation équipes pays synthèse de l'avancement des travaux et questions méthodologiques à approfondir pendant l'atelier : <ul style="list-style-type: none"> ✓ état d'avancement du PA, de la FdR et du PTBA ✓ difficultés rencontrées ✓ questions méthodologiques à approfondir
Mardi 8 mai	Matinée : Fin des sessions pays (2). Après-midi : Travaux de groupes sur les thèmes correspondant aux questions méthodologiques à approfondir.	Matinée : Même méthodologie que la veille Après-midi : Groupes thématiques
Mercredi 9 mai	Matinée <ul style="list-style-type: none"> Travaux de groupe (pays) : Élaboration des Plans d'actions et feuille de route deuxième semestre 2018. Après midi <ul style="list-style-type: none"> Partage et discussion des projets de feuilles de route (4 pays) 	Matinée : Groupes pays Après-midi : Plénière
Jeudi 10 mai	Matinée (9:00 – 11:00) : Partage et discussion des projets de feuilles de route (2 pays) Reste de la journée : Révision de l'état d'avancement du PA, FdR et PTBA, et finalisation des feuilles de route par pays suite aux échanges en plénière, préparation des contributions pays à l'aide-mémoire.	Matinée (9:00 – 11:00) : Plénière Reste de la journée : Groupes pays
Vendredi 11 mai	Matinée (09h-11h) : Revue à mi-parcours : Pourquoi ? Comment ? Quand ? Matinée (11h-13h) : Réflexions par pays sur la préparation de la revue à mi-parcours et propositions de recommandations. Après-midi (14h-15h30) : Eléments d'information : intégration des indicateurs pastoraux dans le SAP, mise à jour des PCCP, Plan de formation LEGS, formation sur l'élaboration des PCCP et plan de réponse, études sur les revenus des ménages pasteurs, etc. Après-midi (15h30-16h30) : <ul style="list-style-type: none"> Synthèses des éléments de recommandations Clôture de l'atelier 	Matinée (09h-11h) : Plénière, animée par BM Matinée (11h-13h) : groupes pays. Après-midi (14h-15h30) : Plénière, animée par URC Après-midi (14h-15h30) : Plénière, animée par BM et URC
Vendredi 11 et dimanche 13	Bilan entre URC et BM, appui spécifique à la finalisation de la FdR Niger.	

E) Programme des VC d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-CILSS (23, 24 et 30 mai 2018)

HORAIRES (Afrique de l'Ouest)	OBJET / PRÉSENTATIONS
Mercredi 23 mai 2018 : Etat de mise œuvre des recommandations de la dernière mission et Etat d'exécution des C1 & C5 du PRAPS	
13 :30 – 15 :30	Etat de mise en œuvre des recommandations de la mission d'appui des 31 octobre-3 novembre 2017 (Analyse du plan d'actions)
15 :30 – 17 :30	C5. Gestion de projet et appui institutionnel - Suivi-évaluation et communication C1. Amélioration de la santé animale
Jeudi 24 mai 2018 : Etat d'exécution des Composantes 2 à 5 du PRAPS	
13 :30 – 15 :00	C4. Gestion des crises pastorales C3. Facilitation de l'accès au marché
15 30 – 16 :00	C5. Gestion de projet et appui institutionnel - Passation des marchés
16 00 – 17 :45	C3. Facilitation de l'accès au marché C2. Amélioration de la gestion des ressources naturelles Conclusions partielles sur les composantes techniques
Mercredi 30 mai 2018 : Etat d'exécution de la Composante 5 du PRAPS et conclusions de la mission	
14 :30 – 16 :15	C5. - Sauvegardes environnementales et sociales - Gestion financière
16 :15 – 16 :30	Conclusions de la mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-CILSS /notation

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des critères d'appréciation de l'avancement du projet et de toutes les notations

Tableau 1 : Appréciation de l'avancement par pays et au CILSS

	BURKINA	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	CILSS
Taux de décaissement (au 4 juin 2018)³⁹	21.7%	37.2%	19.7%	54.7%	31.6%	29.9%	55.3%
Taux d'exécution financière du PTBA de l'année	24%	18%	26%	58%	13%	31%	21%
Taux d'exécution du Plan d'Action défini	70%	82%	70%	59%	83%	78%	79%
Résultats au niveau du PDO	MS	MS	MS	MS	MS	MS	MS
Mise en œuvre du projet	S	S	S	MU	S	MS	S

Tableau 2 : Notations servant de base à l'ISR du PRAPS

	BURKINA	MALI	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	CILSS	GLOBAL
<i>PROGRÈS VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF GENERAL DE DÉVELOPPEMENT DU PRAPS</i>	MS							
<i>ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET</i>	S	S	S	MU	S	MS	S	MS
<i>AVANCEMENT DE LA C1 Amélioration de la santé animale</i>	S	S	S	MS	S	S	S	S
<i>AVANCEMENT DE LA C2 Amélioration de la gestion des ressources naturelles</i>	MS	MU	MU	MU	MS	MU	S	MU
<i>AVANCEMENT DE LA C3 Facilitation de l'accès au marché</i>	MS	MU	MU	MU	MS	MU	S	MU
<i>AVANCEMENT DE LA C4 Gestion des crises pastorales</i>	S	S	MS	MU	S	MS	S	MS
<i>AVANCEMENT DE LA C5 Gestion du Projet et Appui Institutionnel</i>	S	S	S	MU	S	MS	S	MS
GESTION FINANCIERE	S	S	MS	MS	S	MS	S	S
RISQUE DE LA GESTION FINANCIERE	modéré	substantiel	modéré	substantiel	modéré	substantiel	substantiel	substantiel
PASSATION DES MARCHES	S	S	MS	MS	MS	MU	S	MS
RISQUE DE LA PASSATION DES MARCHES	substantiel							
SUIVI-EVALUATION	S	S	S	S	S	MS	MS	MS
COMMUNICATION	S	S	S	S	S	MS	S	S
DIMENSION GENRE	S	S	S	S	S	MS	S	S
SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES SOCIALES	MS	MS	S	MS	S	MS	-	MS

³⁹ Données Client Connection.

Annexe 4 : Cadre de Résultats actualisé du projet au 30 avril 2018

Indicateurs	Unité de mesure	Pays	Valeurs de Référence	Valeurs cibles fin 2017	Valeurs atteintes 15/12/2017	Valeurs cibles fin 2018	Valeurs atteintes 30/4/2018	Valeurs en fin de projet (2021)	Commentaires
INDICATEURS PDO									
IR-1.1 & IR-1.2 : Indicateur 1: Prévalence annuelle de maladies animales régionales prioritaires (PPCB, PPR): [Taux de prévalence des troupeaux infectés par la PPCB - Péripleumonnie contagieuse bovine - Contagieuse bovine pleuropneumonie (CBPP %)] et [Taux de prévalence sérologique post vaccinal pour la PPR - peste des petits ruminants - (PPR %)] (indicateur de couverture immunitaire des animaux)]	%	BURKINA FASO	PPCB: 80	70	100	60	100	40	Selon OIE/CRSA, la situation T1 (PPCB) ne serait disponible fin 2018 pour tous les pays, Il en est de même pour la PPR, excepté le Niger et le Tchad, donc ce sont les mêmes données de 2017 qui sont reportées
			PPR: 30	35	35	40	35	60	
		MALI	PPCB: 80	70	36.92	60	36.92	40	
			PPR: 30	35	35	40	35	60	
		MAURITANIE	PPCB: 80	70	50	60	50	40	
			PPR: 30	35	30	40	30	60	
		NIGER	PPCB: 80	70	36	60	36	40	
			PPR:40	45	64.2	50	64	70	
		SENEGAL	PPCB: 60	50	70	40	70	20	
			PPR: 40	45	45	50	45	70	
TCHAD	PPCB: 80	70	44	60	44	40			
	PPR: 30	35	52.9	40	52.59	60			
CILSS REG	PPCB : 76	66.67	56.15	56	56.15	36			
	PPR: 33	38.33	43.68	43	43.59	63			
IR2: Superficie des terres où les pratiques de gestion durable des terres ont été adoptées suite au projet	Ha	BURKINA FASO	0	30,000	0	60,000	20,114	400,000	L'indicateur a connu une évolution avec les données du BF, NE, TD, mais pour les 3 autres pays (ML, MR, SN), ce sont les données de la situation de référence à la date du 30/4/2018
		MALI	0	50,000	0	150,000	0	500,000	
		MAURITANIE	0	80,000	0	150,000	0	300,000	
		NIGER	0	50,000	20,424	150,000	183,558	300,000	
		SENEGAL	0	25,000	0	75,000	0	200,000	
		TCHAD	0	0	820	200,000	820	750,000	
		CILSS REG.	0	235,000	21,244	785,000	204,492	2,450,000	
IR3: Distance moyenne entre les points d'eau fonctionnels accessibles aux éleveurs transhumants et aux agropasteurs dans les zones ciblées	Km	BURKINA FASO	40	40	40	35	40	25	Ce sont les valeurs de référence, l'indicateur n'a pas connu d'évolution. L'analyse des BDS pays montre que les valeurs réelles terrain sont largement en deça (5 à 20 km) de la valeur cible (variant entre 40 et 50 km du CdR en 2016).
		MALI	50	50	50	42	50	20	
		MAURITANIE	50	50	50	47	50	35	
		NIGER	50	50	50	40	50	20	
		SENEGAL	50	50	50	40	50	35	
		TCHAD	40	40	40	38	40	25	
		CILSS REG.	47	47	47	40	47	27	
IR4: Animaux vendus sur les marchés réhabilités et construits grâce au projet	Nombre	BURKINA FASO	225,000	240,000	225,000	250,000	225,000	300,000	Ce sont les valeurs de référence, l'indicateur n'a pas évolué (aucun marché à bétail réalisé au 30/4/2018), Les pays sont à divers niveaux (accords sociaux, screening environnementale, sauvegardes environnementales et sociales, DAO à lancer, contrats à signer,
		MALI	90,000	150,000	90,000	192,000	90,000	227,000	
		MAURITANIE	80,000	120,000	80,000	180,000	80,000	300,000	
		NIGER	225,000	340,000	225,000	430,000	225,000	750,000	
		SENEGAL	60,000	65,000	60,000	70,000	60,000	100,000	
		TCHAD	40,000	40,000	40,000	60,000	40,000	200,000	

Indicateurs	Unité de mesure	Pays	Valeurs de Référence	Valeurs cibles fin 2017	Valeurs atteintes 15/12/2017	Valeurs cibles fin 2018	Valeurs atteintes 30/4/2018	Valeurs en fin de projet (2021)	Commentaires
									travaux à débiter et à surveiller, réceptions à faire, etc.)
		CILSS REG.	720,000	955,000	720,000	1,182,000	720,000	1,877,000	
IR5: Lors d'une crise pastorale, le délai pour atteindre 50 % des bénéficiaires ciblés comme prévu dans le plan d'intervention inclusif	Semaines	BURKINA FASO	52	50	52	45	52	30	Ce sont les mêmes données de la situation de référence pour les pays (BF, ML, MR, SN), qui n'ont pas déclaré de crise pastorales, ni activation leur CERC. Par contre, l'indicateur a évolué au Niger (de 15 semaines à 14) à la suite de la crise pastorale de 2016 et le Tchad (de 52 semaines à 40) à la suite des crises de 2017 , ce qui a permis à l'indicateur d'évoluer de 33 semaines à 31 semaines . Il est à noter que les données de la crise pastorale de 2017 au Niger ne sont pas encore disponibles.
		MALI	52	52	52	40	52	10	
		MAURITANIE	18	18	18	18	18	9	
		NIGER	15	10	14	10	14	6	
		SENEGAL	8	7	8	6	8	4	
		TCHAD	52	52	52	40	40	20	
		CILSS REG.	33	32	33	27	31	13	
IR6: Bénéficiaires directs du projet (dont des femmes)	Nombre (dont 30% femmes)	BURKINA FASO	0	20,000	26,600	75,000	390,000	200,000	L'indicateur a connu une progression de 1 104 575 au 30/4/2018 contre 516 333 en fin 2017.
			0	10	1.2	30	8	30	
		MALI	0	50,000	71,913	150,000	216,911	440,000	
			0	30	25	30	25	30	
		MAURITANIE	0	0	61,067	100,000	80,000	400,000	
			0	0	13	20	17	30	
		NIGER	0	0	180,116	100,000	180,116	400,000	
			0	0	48.16	20	48.16	30	
		SENEGAL	0	62,000	90,548	100,000	90,548	230,000	
			0	20	50	30	50	30	
TCHAD	0	50,000	86,089	150,000	147,000	400,000			
	0	30	17	30	30	30			
CILSS REG.	0	182,000	516,333	675,000	1,104,575	2,070,000			
		0	22	25	27	27	30%		
IR -7 : Conflits sévères d'accès aux pâturages dans les zones ciblées (Graves conflits relatifs à l'accès aux pâturages dans les zones ciblées)	Nombre	BURKINA FASO	6	6	6	5	6	3	Ce sont les mêmes données qu'en 2017, l'indicateur n'a pas connu d'évolution.
		MALI	20	18	18	15	18	10	
		MAURITANIE	3	2	3	2	3	0	
		NIGER	15	15	15	10	15	7	
		SENEGAL	10	9	10	7	10	3	
		TCHAD	3	3	2	2	2	0	
		CILSS REG.	57	53	54	41	54	23	

Indicateurs	Unité de mesure	Pays	Valeurs de Référence	Valeurs cibles fin 2017	Valeurs atteintes 15/12/2017	Valeurs cibles fin 2018	Valeurs atteintes 30/4/2018	Valeurs en fin de projet (2021)	Commentaires	
INDICATEURS RESULTATS INTERMEDIAIRES										
Résultats Intermédiaires (Composante 1) : Amélioration de la santé animale										
IRI 1.1.1 & IRI 1.1.2: Taux de couverture vaccinale contre 2 maladies animales prioritaires dans la zone d'intervention du projet: Pourcentage des animaux vaccinés contre la PPCB (%) et Pourcentage des animaux vaccinés contre la PPR (%)	%	BURKINA FASO	PPCB: 33	35	35	40	24	50	Les données de la campagne 2017/2018 sont disponibles pour BF, ML, MR, TD. Par contre, celles du NE et SN ne le sont pas encore, d'où le report des données de la campagne de vaccination 2016/2017	
			PPR: 3	5	2	7	2	10		
		MALI	PPCB: 60	62	47.43	65	60.82	80		
			PPR: 7	10	14.51	12	15.17	20		
		MAURITANIE	PPCB: 75	78	100	80	100	85		
			PPR: 0	10	10	20	13	45		
		NIGER	PPCB : 52	60	41	65	41	80		
			PPR : 35	41	55	44	55	55		
		SENEGAL	PPCB: 40	0	41	0	41	ND		Dans le PAD, il n'y avait pas de données, et donc cette donnée (40) serait à intégrer lors de la RMP du projet
			PPR: 20	30	24	35	24	50		
TCHAD	PPCB: 10	15	20	20	25	45				
	PPR: 0	5	0	10	13	25				
CILSS REG	PPCB	50	47.405	54	49	68				
	PPR	17	17.59	21	20.36	34				
IRI 1.2: Unités vétérinaires construites ou réhabilitées et fonctionnelles dans les zones d'intervention du projet	Nombre	BURKINA FASO	0	0	0	10	0	34	Ce sont les mêmes données de la situation de référence, excepté le Sénégal avec 10 Unités vétérinaires réhabilitées en 2017	
		MALI	0	5	0	14	0	29		
		MAURITANIE	0	0	0	15	0	47		
		NIGER	0	6	0	15	0	35		
		SENEGAL	0	3	10	11	10	11		
		TCHAD	0	10	0	22	0	82		
		CILSS REG.	0	24	10	87	10	238		
Résultats Intermédiaires (Composante 2): Amélioration de la gestion des ressources naturelles										
IRI 2.1 : Part (proportion) des zones ciblées gérées sur la base d'un outil de gestion des ressources naturelles	%	BURKINA FASO	0	0	0	15	0.11	30	Excepté le BF, NE et TD, qui ont des zones ciblées gérées depuis 2017, par contre l'indicateur n'a pas connu d'évolution avec les 3 autres pays (ML, MR et SN)	
		MALI	0	0	0	10	0	30		
		MAURITANIE	0	0	0	8	0	20		
		NIGER	0	0	0	8	0.73	25		
		SENEGAL	0	5	0	20	0	30		
		TCHAD	0	0	0	5	0	33		
		CILSS REG.	0	1	0	11	0.28	28		
IRI 2.2 Points d'eau fonctionnels accessibles aux éleveurs transhumants et aux agropasteurs dans les zones ciblées grâce au projet	Nombre	BURKINA FASO	0	0	0	45	0	80	Ce sont les mêmes données de la situation de référence, excepté le Niger avec 4 points d'eau (2 points d'eau en 2017 et 2 autres points d'eau en 2018)	
		MALI	0	0	0	20	0	60		
		MAURITANIE	0	0	0	15	0	70		
		NIGER	0	0	2	20	4	65		
		SENEGAL	0	10	0	15	0	40		

Indicateurs	Unité de mesure	Pays	Valeurs de Référence	Valeurs cibles fin 2017	Valeurs atteintes 15/12/2017	Valeurs cibles fin 2018	Valeurs atteintes 30/4/2018	Valeurs en fin de projet (2021)	Commentaires
		TCHAD	0	0	0	20	0	80	
		CILSS REG.	0	10	2	135	4	395	
Résultat Intermédiaire (Composante 3): Facilitation de l'accès aux marchés									
IRI 3.1: Nombre de Marchés opérationnels selon des critères définis (réhabilités et construits grâce au projet)	Nombre	BURKINA FASO	0	0	0	4	0	8	Ce sont les mêmes données de la situation de référence, l'indicateur n'a pas connu d'évolution
		MALI	0	3	0	5	0	7	
		MAURITANIE	0	2	0	6	0	20	
		NIGER	0	10	0	15	0	29	
		SENEGAL	0	3	0	5	0	8	
		TCHAD	0	0	0	3	0	12	
		CILSS REG.	0	18	0	38	0	84	
Résultats Intermédiaires (Composante 4): Gestion des Crises pastorales									
IRI 4.1: Paramètres spécifiques au pastoralisme intégrés par les systèmes d'alerte rapide nationale	Nombre	BURKINA FASO	4	4	6	8	8	8	Avancées de l'indicateur dans les pays (BF, ML, MR, SN, TD) entre 2017 et 2018 pour l'intégration des indicateurs dans les SAP pays, mais la collecte et l'analyse se feront au fur et à mesure, excepté le NE qui n'a pas connu d'évolution depuis le démarrage du projet
		MALI	6	7	9	8	10	10	
		MAURITANIE	4	5	4	6	5	9	
		NIGER	4	5	4	6	4	7	
		SENEGAL	4	5	6	6	6	9	
		TCHAD	2	2	2	4	4	5	
		CILSS REG.	4	5	5	6	6	8	
IRI 4.2: Laps de temps nécessaire pour la mise à disposition de financements - à la requête des gouvernements - pour répondre à une crise ou urgence éligible	Semaines	BURKINA FASO	52	12	52	12	52	12	Ce sont les mêmes données de la situation de référence, excepté le Niger avec 9 semaines à la suite de la crise pastorale de Diffa en 2016, 2 semaines avec la crise pastorale de 2017 et celle du Tchad en 2017 de 6 semaines et la Mauritanie avec 3 semaines avec la crise pastorale annoncée par le gouvernement en 2018
		MALI	52	12	52	12	52	12	
		MAURITANIE	24	12	24	12	3	12	
		NIGER	32	12	9	12	2	12	
		SENEGAL	16	12	16	12	16	12	
		TCHAD	32	12	6	12	6	12	
		CILSS REG.	35	12	27	12	22	12	
IRI 7.1 : Proportion des conflits référés aux mécanismes de médiation et de résolution	%	BURKINA FASO	10	20	19	25	19	40	Ce sont les mêmes données de la situation de référence, l'indicateur n'a pas connu d'évolution
		MALI	0	20	0	10	0	20	
		MAURITANIE	10	20	33	35	33	70	
		NIGER	0	0	0	30	0	80	
		SENEGAL	0	15	0	30	0	75	
		TCHAD	0	0	0	0	0	80	
		CILSS REG.	3	13	26	22	26	61	

Annexe 5 : Recommandations techniques spécifiques aux composantes 2, 3 et 4 du Projet

I. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES (COMMUNES AUX C2 ET C3)

- a) Développer un traitement plus proactif des prises de décisions permettant de limiter les délais de décision internes au projet. Il s'agit d'optimiser les efforts et synergies entre partenaires, mais aussi de privilégier les échanges directs et périodiques afin d'améliorer l'efficacité des procédures Cp-DT-UCP-Co TTL.
- b) Engager un suivi rapproché des procédures de passation des marchés pour permettre un démarrage effectif des travaux et leur suivi. Ce second semestre 2018 fait entrer le PRAPS dans son chemin critique pour la réalisation des premières infrastructures, nombreuses et dispersées sur le territoire national. Les équipes doivent renforcer leur vigilance et la réactivité dans le suivi des procédures permettant de lancer les travaux, de s'assurer de leur qualité et de la responsabilisation des acteurs.
- c) Faire une analyse pragmatique de l'intégration des sauvegardes sociales indispensables au démarrage des travaux en impliquant spécialiste sauvegarde et co-TTL. Mettre l'accent sur l'intégration des sauvegardes sociales sur les différents sites correspondant aux réalisations sur le point de démarrer et à venir (comité des griefs, prescriptions et notifications et leurs intégrations dans les TDR et les contrats aux BE et entreprises...).
- d) Rendre effectif l'appui ponctuel demandé par certaines équipes en difficultés pour éviter l'accumulation de retards. Il faut faciliter aux pays qui en manifestent l'intérêt un accès rapide à des appuis ponctuels pour faciliter les travaux d'organisation opérationnelle afin de rester dans la trajectoire du cadre de résultats. Ces appuis devraient être réalisés en début de semestre pour faciliter l'organisation des équipes dans la mise en œuvre des activités des plans d'actions. Ils doivent pouvoir mobiliser sans délais l'expertise de l'URC ou des experts d'appui à la mise en œuvre du PRAPS pour des missions de courte durée.
- e) Utiliser l'outil de planification pluriannuelle pour le pilotage des composantes. Les équipes des composantes ont à finaliser les planifications pluriannuelles pour préciser l'enchaînement dans le temps des différentes activités conduisant prioritairement à la réalisation des objectifs du CdR. Elles doivent intégrer cet outil comme un moyen de monitoring des activités des composantes pour mieux s'assurer de la trajectoire du CdR. Chacune des sous composantes doit aussi être partagée avec les partenaires assurant l'animation, l'ingénierie sociale, l'évaluation sociale et environnementale, les travaux et le suivi sur le terrain pour les intégrer dans cette dynamique de planification opérationnelle du PRAPS. C'est également la partie amont de cette planification qui est à renseigner pour servir à la capitalisation de chaque composante. Au final, ceci constituera aussi un élément essentiel à la capitalisation à expliciter lors de la RMP afin de reconstituer la trajectoire suivie et la vision de la planification des étapes restantes d'ici la fin du PRAPS.

II. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES AUX ÉQUIPES DE LA C2

- a) Finaliser les planifications pluriannuelles et les intégrer comme outil au monitoring des activités de la composante pour mieux s'assurer de la trajectoire du CdR.
- b) Renforcer la vigilance et la réactivité de l'équipe dans le suivi des procédures permettant de lancer les travaux, de s'assurer de leur qualité et de la responsabilisation des acteurs.
- c) Mettre l'accent sur l'intégration des sauvegardes sociales sur les différents sites correspondant aux réalisations en cours et à venir (comité des griefs, prescriptions et notifications et leurs intégrations dans les TDR et les contrats aux entreprises...).
- d) Optimiser les efforts et synergies entre partenaires, mais aussi privilégier les échanges directs et périodiques afin d'améliorer l'efficacité des procédures Cp-UCP-Co TTL.
- e) Envisager, lors du démarrage imminent des nombreux futurs travaux (c'est-à-dire à l'arrivée des entreprises), une mission préventive sur chaque site. En effet, l'inclusion de certains groupes (transhumants occasionnels, par ex.) dans les accords sociaux n'a pas toujours été effective d'autant que la légitimité de représentants de pasteurs éloignés sur des accords sociaux obtenus (cas des points d'eau en particulier) en quelques semaines peut être sujette à doute.

III. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX ÉQUIPES DE LA C2 (BÉNÉFICIAIRES, COORDINATIONS, URC, AUTRES)

- a) Il est à noter que les accords sociaux n'intègrent pas toujours le consensus sur le choix du mode de gestion privilégié pour les futurs ouvrages et les règles correspondantes d'usage (valorisation des pratiques locales, tarification, organisation de l'exploitation des points d'eau, mesures d'enregistrements de recettes et transparence, règles et modalités d'entretien et de petites réparations, etc.). Il faut donc approfondir l'approche sociale pendant et après les travaux.
- b) Les missions de supervision et d'appui croisé entre les équipes pays et entre les composantes 2 et 3 permettent de mettre en exergue un dialogue direct d'ampleur régionale. Il faut toutefois viser à valoriser au mieux les visites terrain. Les échanges doivent être suffisamment approfondis afin que les cadres et les représentants des autres pays comprennent le contexte et les enjeux du pays visité.
- c) Veiller à coopérer plus intensément avec les services techniques (Forestiers et Hydraulique, en particulier) qui appuient la mise en œuvre d'une partie significative de la composante sur le terrain de façon à faciliter l'accompagnement des activités.
- d) Enfin, il y a lieu d'élaborer une feuille de route pour la préparation de la RMP avec des rendez-vous et des tâches préparatoires. À ce titre, il faut veiller à mettre en place un système de double archivage des documents attestant pour chaque site d'intervention des concertations, des négociations, des accords sociaux, le respect des sauvegardes sociales...

IV. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX ÉQUIPES DE LA C3

Marchés à bétail

- a) Contenir impérativement le glissement qui s'amorce avec le CdR. L'analyse des planifications pluriannuelles montre un grand risque de glissement des trajectoires en regard du CdR. La cible 2018 est de 38 marchés à bétail construits ou réhabilités au terme de l'année 2018 (sur les 84 prévus d'ici 2021). Les travaux de planification menés lors de cette mission prévoient dans la réalité qu'au plus entre 25 et 28 marchés à bétail (ou réhabilitations) pourront effectivement être mis en chantiers. Le glissement du CdR est donc en cours, il doit impérativement se contrôler. Ce risque peut en effet être contenu à condition d'assurer un suivi rigoureux de la chaîne de responsabilité IS/SES/DAO/Passation de Marché/Suivi des travaux...
- b) Consolider la prise en compte des sauvegardes sociales et environnementales pour ne pas bloquer les démarches de démarrage des travaux. L'essentiel des activités d'identification et d'appui à la négociation des accords sociaux devaient être réalisés en 2017. Ils sont maintenant à consolider en améliorant la prise en compte des sauvegardes sociales et environnementales, notamment la mise en place des comités d'enregistrement des griefs, l'enregistrement des PAP et l'élaboration des PAR dans les quelques cas où ils sont exigés. Ces améliorations ne doivent aucunement stopper les procédures de passation des marchés qui sont sur le point d'aboutir à la concrétisation des premières réalisations conséquentes du PRAPS à mi-parcours. Pour cela il est essentiel de mobiliser le responsable de composante, l'ingénierie sociale, le suivi-évaluation, le SPM, le DT, le coordonnateur, le Co-TTL pour passer en revue site par site les mesures à prendre pour progresser.
- c) Actualiser la valeur initiale de l'indicateur de résultats intermédiaires à partir des données recueillies sur les sites de marchés retenus pour les travaux. Cet indicateur est impérativement à renseigner à partir de l'information qui a été constituée sur les sites retenus lors de diagnostics des acteurs et des dynamiques locales. Il doit permettre de renseigner précisément la situation initiale par site et d'engager avec les acteurs de la gestion de chaque marché, notamment les organisations professionnelles locales, un travail sur les stratégies qui permettront effectivement de faire augmenter de manière significative la fréquentation de ces marchés à bétail (animation, foires, promotions saisonnières, augmentation des services d'accueil des éleveurs sur le site et dans les espaces pastoraux attenants...).

SIM Bétail

Accélérer le développement des SIM Bétail pour leur opérationnalisation en décembre 2018. Le SIM bétail devait être fonctionnel dans le recueil et la diffusion des informations depuis le deuxième semestre 2017. Il n'est effectif aujourd'hui que dans 2 pays sur 6. Chaque équipe doit développer une véritable stratégie de développement des SIM Bétail dont l'exigence initiale est l'atteinte du point d'opérationnalisation de tous les SIM en décembre 2018 avec pour objectif de clarifier les questions

institutionnelles et juridiques et rendre autonomes les dispositifs mis en place avant la fin de l'année 2021 (par rapport aux PRAPS). Cet effort d'institutionnalisation doit se combiner à l'acquisition des équipements au complet et la mobilisation des agents bien formés pour enquêter, transmettre et traiter l'information sur les marchés.

Appuis aux organisations professionnelles - OP et Interprofessions - IP et facilitation du commerce

- a) Stratégies de renforcement des OP. Partager les approches diverses parfois complémentaires qui ont été développées dans les pays. Elles seraient à partager pour en tirer une stratégie mieux construite du PRAPS dans ce domaine et pour améliorer l'efficacité des appuis apportés aux OP. Elles concernent plusieurs types d'appuis : responsabilisation des OP/IP pour accompagner les accords sociaux, stratégie de renforcement des capacités construite avec les faïtières, renforcement des OP sur les marchés PRAPS, création des IP et toute une série d'appuis plus ponctuels à la demande des OP dans plusieurs pays.
- b) Echanger sur les expériences des IP et de renforcement de leurs capacités. Il s'agit de promouvoir le partage de bonnes pratiques dans un contexte marqué par une diversité d'organisations professionnelles (associations, organisations syndicales etc.) en vue de favoriser l'émergence d'interprofessions viables et adaptées au contexte de chaque pays et aptes à offrir les services nécessaires à leurs membres.
- c) Développer des méthodes innovantes et efficaces pour renforcer les capacités et l'efficacité des OP faïtières et des IP. Il s'agit d'initier un processus d'appui à l'auto-évaluation des OP faïtières qui permette de déboucher sur un plan de renforcement des capacités par OP. L'objectif est d'amener les OP et les IP à améliorer leur capacité à poser un autodiagnostic objectif au terme duquel ces organisations seront capables d'identifier et mettre en œuvre des actions d'amélioration de leur gouvernance, de développer une vision stratégique et de négocier et mettre en route des partenariats avec les acteurs majeurs du domaine. Ce travail suppose la mobilisation d'une expertise régionale disposant d'une véritable capacité d'animation de réflexion stratégique et institutionnelle des faïtières. Pour apporter du recul à des situations parfois tendues dans la gouvernance des OP faïtières de l'élevage, on devrait aller chercher ce type de profil animateur/auditeur/conseiller dans les filières agricoles fortement structurées de la région (filières coton, riz par exemple).
- d) Développer une stratégie qui combine appui à l'animation des marchés à bétail et renforcement des capacités des organisations locales. Aider à l'élaboration de stratégies simplifiées de renforcement des capacités des OP pour mieux connecter leurs actions aux marchés à travers des actions d'animations susceptibles d'augmenter la fréquentation et la vente de certaines catégories d'animaux (meilleurs animaux d'embouche, les meilleurs animaux de retour de transhumance, les meilleurs spécimens pour la reproduction, etc.). Ces actions d'animation intégreront également la sensibilisation des acteurs et seront organisées autour des postes vétérinaires pour aider les acheteurs exportateurs à se conformer aux formalités exigées pour les animaux destinés aux marchés extérieurs.

V. RECOMMANDATIONS AUX ÉQUIPES DE LA C4

Aspects opérationnels dans les pays

- a) Poursuivre les efforts pour accélérer la mise en œuvre du volet B, et investir, avec les partenaires indiqués, dans le suivi et l'appui à leur mise en œuvre.
- b) Définir, avec les partenaires indiqués, des démarches d'appui pluriannuelles pour l'accompagnement des SAP locaux et de la collecte et l'intégration des paramètres pastoraux dans les SAP.
- c) Avec le Suivi-Evaluation, anticiper les besoins de capitalisation (Volet B) et d'évaluation (Volet A: effectivité de l'intégration des indicateurs pastoraux dans les SAP / plans de réponse inclusifs / PCCP / SCAP-RU et autres SAP locaux; SC4.2 (Réponses aux urgences).

Aspects opérationnels à l'URC

- a) Mettre en œuvre la formation sur le CERC/MRI (pas seulement orientées vers les responsables de la composante C4).
- b) Préciser et communiquer aux pays les suites à donner aux enquêtes sur les revenus de ménages.
- c) Accompagner les pays dans la préparation de la RMP (feuille de route spécifique, documentation à préparer, réflexion à mener).

Aspects stratégiques et/ou en vue de la RMP :

Ces différents points ne sont pas des recommandations à suivre lors de la prochaine mission d'appui, mais des points qu'il est recommandé de préparer en vue de les aborder lors de la RMP.

- a) Avec la perspective de définir et de tester la mise en œuvre d'un cadre consensuel d'analyse du diagnostic pastoral, l'URC pourrait planifier / engager un travail sur les suites à donner aux rencontres de Niamey de février 2018 ayant permis d'établir un ensemble de 13 indicateurs et de seuils associés à plusieurs phases.
- b) Identifier les obstacles à l'intégration effective⁴⁰ et à la pérennisation de l'intégration des indicateurs pastoraux dans les SAP, et dans chaque pays, préciser les actions que le PRAPS pourrait entreprendre pour contribuer à lever ces éventuels obstacles.
- c) LEGS : au-delà de la diffusion d'un manuel de standards, intégrer les formations dans une démarche d'appui aux pays pour la réflexion autour de leurs modalités d'intervention et de préparation de leurs plans annuels de réponse à venir.
- d) Examen du CdR pour la C4 et clarification de la méthodologie de mesure des indicateurs.

⁴⁰ Indicateurs collectés régulièrement, avec une couverture géographique satisfaisante compte tenu de la nature des indicateurs, régulièrement analysés et diffusés, pris en compte dans le diagnostic préparé par le SAP.

Annexe 6 : Coordination régionale (Aide-mémoire de la mission d'appui au PRAPS-CILSS/OIE)

Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)
Mission d'Appui à la Mise en Œuvre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
Don IDA D0640-3A
Par Visio-conférences, du 23 au 30 mai 2018

I. CONTEXTE

1. La dernière mission d'appui au PRAPS-CILSS-OIE (31 octobre - 03 novembre 2017) faisait part de notations « *satisfaisante* » pour les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif de développement et « *satisfaisante* » pour la mise en œuvre du Projet. Les principaux défis pour le CILSS étaient de : (i) accorder la priorité à l'accompagnement des pays pour faire évoluer le Cadre de Résultats du Projet (CdR), ainsi que pour la bonne prise en compte des mesures de sauvegardes sociales ; (ii) limiter les activités du niveau régional à celles qui concourent directement à l'appui des pays pour l'atteinte des cibles du CdR (permettant aussi de contribuer à freiner les dépenses de la coordination régionale) ; (iii) veiller à la bonne harmonisation des données renseignées par le système de suivi-évaluation du Projet dans les pays avec les arguments et justifications nécessaires à la validation des résultats, à l'appui des données ; (iv) aider les pays à anticiper convenablement les risques de crises pastorales dans plusieurs zones du Sahel (via notamment l'actualisation des plans de contingence, le lancement des appels d'offres pour la fourniture de biens selon des accords-cadres) pouvant amener à déclencher les mécanismes d'urgence prévus par le Projet (CERC des PRAPS-pays), tout en les incitant à surveiller particulièrement les indicateurs de résultats basés sur les temps de réponse aux urgences.

II. PRINCIPAUX CONSTATS DE LA MISSION ET PROGRÈS REALISÉS

2. **Etat d'avancement global** : le plan d'action décidé lors de la cinquième mission d'appui au PRAPS-CILSS/OIE⁴¹ a été mené à 79% (9 actions menées intégralement, 4 bien engagées, 1 non encore exécutée⁴² et 1 non prise en compte⁴³). Les ressources du Don IDA D0640-3A, ainsi que les ressources rétrocédées au CILSS par les pays, ont permis de dérouler les activités du PTBA 2018 régional. L'OIE reçoit régulièrement les remboursements après justifications des avances, conformément aux dispositions de l'Accord de Partenariat (AP) CILSS-OIE du 23 octobre 2015.

3. **Exécution du PTBA 2018** : le PTBA 2018 se monte à environ 1,9 milliards de FCFA ; à la date du 7 juin 2018, le total dépensé atteignait 390.792.312 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 20.6%, toutes sources de financement confondues. Le taux de consommation des ressources du Don IDA reste élevé par rapport à celui lié aux ressources rétrocédées et le CILSS doit donc continuer à contenir les dépenses de son fonds IDA pour pouvoir fonctionner sur la durée restante du Projet. A cet égard, la mission se félicite des décisions prises (en avril 2018) de manière conjointe entre les projets PRAPS et SIIP (tous deux coordonnés par le CILSS) pour la mutualisation de certains moyens de fonctionnement qui vont permettre de contribuer à contenir les dépenses de fonctionnement.

4. Au stade actuel, sur le plan de la coordination et des activités régionales, l'évolution vers l'atteinte de l'Objectif Général de Développement (PDO) est considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*) du fait des retards observés dans la réalisation des objectifs fixés dans le Cadre de Résultats du Projet. La mise en œuvre des activités régionales du PRAPS-CILSS/OIE est cependant toujours considérée comme « *Satisfaisante* » (*S*).

COMPOSANTE 1 – C1 / Amélioration de la santé animale : l'exécution de la coordination régionale de la composante 1 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (*S*).

5. L'équipe régionale de l'OIE/CRSA n'est en effectif complet que depuis le 21 mai 2018. Les processus de recrutements de l'AT régional en charge de la formation (près d'un an) et du Secrétaire de Direction (plus de 6 mois) ont été particulièrement longs, en raison de plusieurs désistements.

6. En matière de coordination régionale, l'OIE a coanimé de manière active la dernière mission d'appui à la mise en œuvre de la composante 1 qui s'est tenue à Nouakchott début mai et s'est également mobilisée pour l'organisation de

⁴¹ Cf. Aide-mémoire de la mission : document public.

⁴² Il s'agit de l'action 7 pour la production de la synthèse régionale de l'étude sur les revenus des ménages pastoraux/agropastoraux, qui est encore retardée de quelques mois.

⁴³ L'action 11 (étude sur l'exportation d'animaux sur pied) a été finalement confiée à l'ILRI et est retirée du PA du CILSS.

la prochaine réunion⁴⁴ de concertation régionale des équipes PRAPS (portant sur le médicament vétérinaire), ainsi que pour la préparation des ETP#3 qui traiteront de santé animale au Sahel.

7. Pour les appuis techniques ciblés, tous les pays disposent désormais de leur plan national stratégique (PNS) d'éradication de la PPR et la rédaction des PNS-PPCB est partout engagée et déjà très avancée en Mauritanie, au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali. Tous les pays ont achevé leurs enquêtes T1-PPCB. Le Tchad et le Niger ont terminé leurs enquêtes de référence pour la PPR et ce devrait être le cas pour tous les pays avant la fin de l'année 2018. La formation régionale réalisée sur les bases de données épidémiologiques a conduit à l'élaboration d'une feuille de route permettant d'envisager la relance des dispositifs d'épidémiologie-surveillance (actuellement peu fonctionnels) à un horizon de 18 mois⁴⁵. Enfin, la coordination régionale a suivi le bon déroulement des opérations d'achat de vaccins par les pays auprès des laboratoires de la banque de vaccins de l'OIE.

8. Pour le deuxième semestre 2018 outre la réalisation des ETP#3⁴⁶, la coordination régionale poursuivra ses missions d'appui avec l'objectif que tous les pays disposent et mettent en œuvre de manière rigoureuse leurs stratégies nationales de lutte contre la PPR et la PPCB. Il est recommandé que la coordination profite de toutes les rencontres avec les pays pour rappeler également l'importance et l'urgence d'œuvrer à la construction des infrastructures (postes vétérinaires et parcs de vaccination). Un appui pourrait également être fourni pour contribuer à résoudre les difficultés, notamment logistiques, que rencontrent certains pays pour obtenir la certification de leurs vaccins.

9. S'agissant du transfert des responsabilités de coordination régionale de la C1 au CRSA, les évolutions institutionnelles de la CEDEAO n'ont pas encore vu le jour et le dossier n'a donc pas évolué. Cependant, comme un nouveau Commissaire de la CEDEAO chargé de l'agriculture a récemment pris fonctions, il a été convenu que le Secrétaire Exécutif du CILSS relance formellement le dialogue en écrivant au Commissaire à propos de ce dossier.

COMPOSANTE 2 – C2 / Amélioration de la gestion des ressources naturelles : l'exécution de la coordination régionale de la composante 2 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

10. La deuxième promotion du Master Professionnel en Pastoralisme (MPP) accueille 26 étudiants en 2018 (4 par pays et 2 étudiants financés par l'UEMOA, dont 7 femmes) et il se confirme que l'UE prendra le relais pour financer la poursuite de cette formation en années 3 et 4. Les autres activités prévues par la coordination régionale en matière de formation et d'appuis techniques ciblés se déroulent également avec satisfaction. Le partenariat avec WOCAT et AFL en matière de capitalisation et d'échanges d'expériences témoigne de bonnes synergies opérationnelles.

11. Les indicateurs du CdR relatifs à la composante 2 ont toujours du mal à évoluer. Cependant, la mission note les bons espoirs d'évolution des superficies où les pratiques de gestion durable seront prochainement adoptées, tandis que des difficultés persistent sur la perception et le calcul de l'indicateur #3 de diminution de la distance moyenne entre les points d'eaux pastoraux fonctionnels. La note argumentaire transmise (début juin) par la coordination régionale du CILSS à la BM, devra être finalisée avant la fin du mois de juin 2018 sur la base des commentaires reçus.

12. L'atelier régional tenu à Niamey (mai 2018) sur l'avancement des composantes 2 et 3 a notamment montré des difficultés persistantes en matière de planification pluriannuelle des investissements et des activités afin de respecter les engagements du CdR, ainsi que de dispersion des activités des équipes-pays face au besoin de se focaliser sur ces engagements. Dans ce contexte, la mission demande à l'URC de : (i) veiller particulièrement à rendre effectifs les appuis ponctuels demandés par certaines équipes⁴⁷ en difficulté pour éviter l'accumulation de retards ; (ii) se mobiliser pour éviter absolument la poursuite du glissement des pays par rapport au CdR. A cet égard, la mission note que trois pays nécessitent un appui opérationnel renforcé (Tchad, Niger, Mali) pour éviter un décrochage en 2019. En liaison avec ces pays, la coordination régionale pourrait examiner l'idée de mobiliser directement l'expertise régionale et/ou internationale nécessaire, si les recrutements d'AT par mise en concurrence⁴⁸ ne garantissent ni les délais de mobilisation, ni la capacité des experts à prendre rapidement la caravane PRAPS en route.

⁴⁴ Initialement prévue au cours du premier semestre 2018 et finalement fixée à la première semaine de juillet à Niamey.

⁴⁵ A cet égard, la mission note les relations qui existent déjà entre la coordination régionale du PRAPS et le projet REDISSE et souligne le besoin de les poursuivre avec l'objectif de maximiser les synergies entre projets et les économies de moyens.

⁴⁶ La période actuellement retenue est la troisième semaine d'octobre 2018, à Ouagadougou ; elle se situe après la Conférence FAO-OIE de haut niveau sur l'éradication de la PPR (le 7 septembre, à Bruxelles).

⁴⁷ Il s'agit de continuer de faciliter aux pays qui en manifestent l'intérêt un accès rapide à des appuis ponctuels pour appuyer les travaux d'organisation opérationnelle afin de rester dans la trajectoire du CdR, notamment l'organisation des équipes-pays dans la mise en œuvre des activités des plans d'actions. Les pays devraient pouvoir mobiliser très rapidement l'expertise de l'URC ou d'experts d'appui à la mise en œuvre du PRAPS pour des missions de courte durée.

⁴⁸ Le Mali et le Tchad devaient déjà se faire appuyer dans ce sens, mais leurs procédures n'ont pas abouti depuis la dernière mission (fin 2017).

COMPOSANTE 3 – C3/ Facilitation de l'accès au marché : l'exécution de la coordination régionale de la composante 3 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

13. Deux des actions retenues dans le plan d'action de la dernière mission n'ont pas été complètement menées à terme du fait de parties tierces (attente de l'accord de la CEDEAO pour la publication du recueil des textes sur le commerce du bétail et retard des pays dans la mise en œuvre des SIM-Bétail pour l'aboutissement de la plateforme régionale en cours de conception avec le RESIMAO) et l'étude sur le commerce du bétail a finalement été confiée à l'ILRI⁴⁹, qui donne de meilleurs gages pour la crédibilité et la diffusion des résultats. La collaboration avec les autres partenaires de l'Alliance Borderless est toujours appréciée, ainsi que le lancement d'activités pilotes avec les projets STAMP (Mali) et MODHEM (Burkina Faso) encadrés par la SNV. Les produits de communication sur les règles, contraintes et obstacles au commerce des produits (affiches, dépliants, sketches...) ont été préparés et seront finalisés en français ; ils devraient être traduits en langues locales par les pays. La finalisation de la conception de supports de communication par l'URC et la diffusion des textes doivent être accélérées afin de fournir aux pays les prototypes des supports qu'ils pourraient adopter et diffuser.

14. Comme pour la C2, les indicateurs du CdR relatifs à la composante 3 ont encore du mal à évoluer et les mêmes recommandations s'appliquent vis-à-vis du CILSS (cf. Annexe 5). En outre, même si la priorité reste l'accompagnement des pays pour la réalisation des objectifs du CdR, l'atelier régional sur la C3 tenu à Niamey (mai 2018) a relevé le rôle de la coordination régionale pour orienter les appuis aux organisations professionnelles (OP) dans les pays. La mission note que, en liaison avec les pays, l'URC pourrait vouloir : (i) partager les approches diverses et parfois complémentaires qui ont été développées dans les pays pour le renforcement des OP, afin d'en tirer une stratégie mieux construite du PRAPS dans ce domaine et pour améliorer l'efficacité des appuis apportés aux OP ; (ii) promouvoir les échanges sur les expériences des interprofessions et le renforcement de leurs capacités, à travers le partage de bonnes pratiques en vue de favoriser l'émergence d'interprofessions viables et adaptées au contexte de chaque pays et aptes à offrir les services nécessaires à leurs membres ; (iii) développer des méthodes innovantes et efficaces pour renforcer les capacités et l'efficacité des OP faitières et des IP⁵⁰, à travers la mobilisation d'une expertise régionale disposant d'une véritable capacité d'animation et de réflexion stratégique et institutionnelle ; et (iv) aider à l'élaboration de stratégies simplifiées de renforcement des capacités des OP pour mieux connecter leurs activités aux marchés, à travers des actions d'animation susceptibles d'augmenter la fréquentation et la vente⁵¹ de certaines catégories d'animaux.

15. Enfin, il est suggéré de travailler sur l'élaboration d'un cadre cohérent et intégré de fluidification du commerce du bétail⁵², car il apparaît que les pays éprouvent des difficultés pour initier des actions appropriées de lutte contre les entraves au commerce à l'échelle nationale. Dans le même objectif, la tenue des premiers ateliers nationaux de sensibilisation des acteurs sur les instruments juridiques encadrant le commerce du bétail constitue une action urgente à mettre en œuvre.

COMPOSANTE 4 – C4/ Gestion des crises pastorales : l'exécution de la coordination régionale de la composante 4 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

16. La coordination régionale a développé une bonne stratégie de contacts réguliers avec les équipes-pays et il est apprécié que les indicateurs spécifiques au pastoralisme aient maintenant été intégrés dans le Cadre Harmonisé. Il convient maintenant de veiller à l'intégration effective⁵³ des indicateurs pastoraux dans les SAP et à leur pérennisation, dans chaque pays conformément au CdR du Projet, en s'attendant aux actions que le PRAPS pourrait entreprendre pour contribuer à lever d'éventuels obstacles. Avec la perspective de définir et de tester la mise en œuvre d'un cadre consensuel d'analyse du diagnostic pastoral, l'URC pourrait planifier un travail sur les suites à donner aux rencontres

⁴⁹ Contractualisation en cours, avec l'objectif de résultats d'ici la fin 2018.

⁵⁰ L'objectif est d'amener les OP et les IP à améliorer leur capacité à poser un autodiagnostic objectif, au terme duquel ces organisations seront capables d'identifier et mettre en œuvre des actions regroupées au sein d'un plan de renforcement de leurs capacités, d'amélioration de leur gouvernance et de développement d'une vision stratégique pour l'avenir.

⁵¹ Meilleurs animaux d'embouche, meilleurs animaux de retour de transhumance, meilleurs spécimens pour la reproduction, etc.... Ces actions d'animation pourraient intégrer la sensibilisation des acteurs et être organisées autour des postes vétérinaires pour aider les acheteurs-exportateurs à se conformer aux formalités exigées pour les animaux destinés aux marchés extérieurs.

⁵² En vue d'identifier des actions qui pourraient être réalisées, la finalisation et l'adoption d'une note de cadrage proposée par l'URC comme cadre cohérent et intégré de fluidification du commerce du bétail pourrait être entreprise avec la participation de toutes les UCP.

⁵³ Indicateurs collectés régulièrement, avec une couverture géographique satisfaisante compte tenu de la nature des indicateurs, régulièrement analysés et diffusés, pris en compte dans le diagnostic préparé par le SAP.

de Niamey de février 2018 ayant permis d'établir un ensemble de 13⁵⁴ indicateurs et de seuils associés à plusieurs phases.

17. La synthèse régionale de l'enquête sur les revenus des ménages ne peut être finalisée sans les résultats des trois pays manquants (Mali, Niger et Tchad)⁵⁵ ; elle devrait être disponible en septembre 2018 au plus tard et servira de valeur de référence pour le PRAPS. Il conviendra de préciser et communiquer aux pays les suites à donner à ces enquêtes. L'étude sur le « proxy calorique » sera exécutée d'ici la fin de l'année 2018.

18. En matière de gestion des crises⁵⁶, la BM cherchera à réactiver et à financer une formation régionale à destination des équipes pays sur le déclenchement et la gestion des CERC, à laquelle seront aussi conviés les Coordonnateurs Nationaux. Enfin, au-delà de la diffusion du manuel de standards LEGS, il convient d'intégrer les formations LEGS dans une démarche d'appui aux pays pour la réflexion sur les modalités d'intervention et de préparation des plans de réponse.

COMPOSANTE 5 – C5 / Gestion du projet et appui institutionnel : l'exécution de la composante 5 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

19. **Coordination Générale du Projet.** De manière globale, la mission considère la performance en matière de coordination générale du projet comme « *Satisfaisante* » (S). Les appuis du CILSS sont toujours fort appréciés par les pays, que ce soit par des missions physiques, des réunions virtuelles (vidéoconférences) ou des soutiens à la demande liés aux composantes techniques ou dans des domaines transversaux. Cependant, le renouvellement des thématiques et l'aboutissement des actions régionales devraient être plus visibles pour les composantes 3 et 4 ; en outre, des efforts sont toujours à faire en matière de suivi-évaluation du PRAPS pour s'assurer que les pays renseignent les indicateurs de manière adéquate, en cohérence avec le CdR du Projet, avec des données suffisamment étayées et de qualité vérifiée. La mission note que plusieurs activités dépendantes des pays n'ont pu être menées à bien dans les délais prévus : sans que le CILSS en soit directement responsable (retard pris par certains pays dans la finalisation d'activités, la livraison de rapports ou l'envoi des données), la mission demande à la coordination régionale de veiller à procéder aux rappels et mises en demeure nécessaires afin de prévenir de telles situations. Pour le 2^{ème} semestre 2018, il faut poursuivre et renforcer les appuis de l'URC, toujours en se focalisant d'abord sur les activités qui participent directement à la réalisation des infrastructures pastorales et à la satisfaction du CdR du Projet.

20. **Revue à mi-parcours.** La RMP se tiendra sur la période mai/juin 2019. Pour ce faire, la Banque Mondiale a sécurisé un financement extérieur de la France avec un dispositif de financement appelé « EFO – *Externally Financed Output* » pour un montant d'environ 209.000 USD. La RMP sera un exercice crucial, permettant de faire le bilan des activités menées pendant les 3 premières années et de prendre des décisions pour recadrer le Projet sur la durée restante, notamment pour ce qui concerne le CdR (ajustement de la situation de référence, modification des valeurs cible, etc.). A ce stade, il a été décidé que l'EFO allait permettre :

- Le recrutement d'un consultant indépendant chargé de contribuer à la préparation de la RMP en visitant les pays et l'URC pour fournir un jugement externe étayé sur l'avancement du projet, assorti de propositions d'évolutions. Un projet de TdR a été rédigé par la BM et envoyé aux pays qui ont fourni des commentaires. Les travaux du consultant devraient débuter en décembre 2018, avec des visites prévues dans tous les pays, que les UCP et l'URC devront avoir bien préparées⁵⁷.
- La réalisation d'un film documentaire sur les réalisations du projet. Il est envisagé une production d'environ 13 minutes, qui mettrait particulièrement en avant l'avis des bénéficiaires.
- La réalisation d'une étude spécifique sur la prise en compte du Genre dans les activités du PRAPS et ses perspectives d'évolution. A cet égard, des contacts exploratoires ont été établis avec le laboratoire de l'ILRI spécialisé sur les questions de genre.

21. En plus de la coordination du géoréférencement/Web-mapping des activités menées par le PRAPS, l'URC est chargée de produire pour la fin octobre 2018 : (i) une note sur les nombreux résultats et acquis du PRAPS qui ne sont pas comptabilisés dans le CdR du projet et (ii) une note de synthèse sur les défis du PRAPS par composante. L'URC veillera aussi à ce que les six dossiers-pays soient prêts à la même date, composés de : (i) leur CdR commenté et étayé par les sources de données ; (ii) un projet annoté de programme de visite d'une semaine par le consultant indépendant ;

⁵⁴ Cependant, suite aux échanges avec l'OIE, l'indicateur du « risque d'épizootie » a été retiré de la liste ; la collecte et l'analyse de cet indicateur relève exclusivement de la responsabilité des services vétérinaires et les seuils sont fonction du type de maladies

⁵⁵ Seul le Tchad était encore attendu au moment du Wrap-up

⁵⁶ A ce stade, seule la Mauritanie a décidé d'activer la sous-composante 4.2 du PRAPS (fonds d'intervention d'urgence).

⁵⁷ Les ateliers régionaux tenus sur chaque composante en mai 2018 ont permis d'aborder les questions liées à la préparation des pays vis-à-vis de la RMP (documentation à préparer, réflexions à mener, feuilles de route spécifiques)

et (iii) une note du pays sur ses points forts et ses points faibles dans l'exécution du PRAPS, ainsi que sur les sujets à approfondir lors de la RMP.

22. Gestion financière : la mission considère la performance du Projet en gestion financière comme « *Satisfaisante* » (S) et le risque du projet passe au niveau « *Substantiel* ». Le rapport d'audit du PRAPS-CILSS pour l'exercice 2016 a été certifié sans réserve. La lettre de contrôle interne de l'auditeur externe n'a relevé aucune anomalie significative. Les Rapports de Suivi Financier ont été transmis dans les délais et jugés acceptables par la Banque. Le rapport d'audit externe du Projet de l'exercice 2017 est attendu pour le 30 juin 2018.

23. Décaissements du Don IDA D0640-3A et des ressources rétrocédées au CILSS par les pays : à la date du 25 mai 2018, le montant décaissé sur les ressources IDA est d'environ 4.548.729 USD, soit un taux de décaissement de 55%⁵⁸. Concernant les ressources rétrocédées, le montant décaissé est d'environ 1.677.984 USD au 25 mai 2018, soit un taux de décaissement de 18%⁵⁹. En dépit du préfinancement des fonds rétrocédés effectué sur fonds IDA lorsque les fonds rétrocédés n'étaient pas accessibles (sans qu'il ait été possible de faire un rebasculement), ce taux demeure faible et le CILSS est appelé à améliorer cette situation. La mission a été informée que le CILSS va très rapidement soumettre des demandes de réapprovisionnement du compte désigné relatif aux fonds rétrocédés. La mission appelle à poursuivre les efforts, à la fois pour contenir le niveau de dépenses sur les fonds IDA et augmenter le taux de décaissement des fonds rétrocédés.

24. Révision du manuel de procédures financières et comptables du CILSS : cette recommandation issue de la première mission d'appui a connu un retard considérable pour raisons diverses (prise en compte des besoins de mise à jour des autres bailleurs, situation de « crise » institutionnelle en 2017), mais un draft révisé du manuel vient d'être transmis à la Banque et est en cours d'examen. Des commentaires seront envoyés dans les meilleurs délais pour son amélioration éventuelle, avant renvoi du document pour avis de non-objection. La date butoir pour le bouclage de cette activité est fixée au 31 juillet 2018.

25. Passation de marchés : la performance en matière de Passation de Marchés est jugée « *Satisfaisante* » (S) et le risque du projet demeure « *Substantiel* ». La mission a été informée de l'annulation du processus qui était en cours pour recruter temporairement un SPM au sein de l'URC-CILSS, car un processus est en cours pour le recrutement d'un SPM pour couvrir l'ensemble des projets financés par la Banque Mondiale au niveau du CILSS⁶⁰. La mission recommande l'accélération de ce processus afin de redynamiser la passation des marchés au niveau du projet.

26. Le dernier Plan de Passation des Marchés (PPM) en exécution a été approuvé par la Banque via STEP le 3 juin 2018, dans sa neuvième version. Pour un coût global de 767.200 USD, ce PPM comprend 22 activités, toutes soumises à la revue a posteriori de la Banque. STEP signale cependant du retard dans le respect de la planification pour 4 activités. Il y a lieu également de noter qu'une seule activité a le statut de « complétée », 10 seulement celui de « signées » et le reste (50%) est toujours en passation. La mission a été l'occasion de rappeler à l'UCP l'obligation de compléter l'archivage dans STEP, y compris les preuves de paiements, les livrables et les attestations de services faits, car une revue a posteriori des marchés sera conduite incessamment sur la base des documents archivés dans STEP et un document non disponible dans le système sera considéré comme non existant.

27. La mission a été l'occasion de rappeler au CILSS et à l'OIE les circonstances prévues par les directives pour le recours aux marchés d'entente directe, à savoir : a) pour les missions qui sont le prolongement naturel d'activités antérieurement menées par le Consultant concerné ; b) dans les cas exceptionnels, tels que, mais sans pour autant y être limité, dans le cadre d'une intervention faisant suite à une catastrophe naturelle ou de situations d'urgence déclarées par l'Emprunteur et reconnues par la Banque ; c) pour les marchés d'un montant très faible (moins de 100.000 USD) ; ou d) lorsqu'une entreprise est la seule à posséder les qualifications voulues ou présente une expérience d'un intérêt exceptionnel pour la mission considérée. Mais cette méthode de sélection n'est acceptable dans les cas précédents que si elle présente un net avantage par rapport à l'appel à la concurrence. Cet avantage doit être mis en avant dans le justificatif à joindre dans le PPM.

28. Sauvegardes Environnementales et Sociales : le PRAPS-CILSS/OIE ne finance pas d'investissements sur le terrain et ne déclenche pas de politiques de sauvegardes environnementales et sociales de l'IDA. Néanmoins, conformément aux conclusions de la dernière mission d'appui, l'URC a recruté un consultant spécialiste en Evaluation Sociale et Environnementale (M. Moussa Ayoub) pour fournir des appuis en réponse aux besoins des pays. Celui-ci s'est rendu dans tous les pays du PRAPS en février/mars 2018 et a dressé un diagnostic et des recommandations par pays. Parmi les défis les plus répandus, la mission note la question du manque de planification pluriannuelle et de

⁵⁸ Données Client Connection

⁵⁹ Données Client Connection ; p.m., le total prévu des ressources rétrocédées au CILSS se monte à 9.6 Millions USD sur toute la durée du projet

⁶⁰ PRAPS, SIIP-PARIIS, BRICKS

séquençage des activités, la prise en compte insuffisante des conflits (aussi bien prévention, que résolution des conflits) et l'absence quasi générale (sauf au Niger) de mécanisme opérationnel de gestion des plaintes en région (hors niveau central). Sur ce dernier sujet, il est demandé à la coordination régionale de veiller particulièrement à ce que tous les pays et le niveau régional disposent de mécanismes de gestion des plaintes opérationnels d'ici au 31 octobre 2018.

29. Suivi-évaluation (S&E) : La performance en matière de S&E est de nouveau jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS). La mission constate des avancées en matière de comptabilisation des données et leur consolidation au niveau régional, qui est désormais effective sur TOMMONITORING, ainsi qu'une première ébauche de plate-forme de géoréférencement des activités (web-mapping). Des ambiguïtés liées au mode de calcul des indicateurs de la C2 et des bénéficiaires directs ont été levées lors de la réunion restreinte des chargés de suivi-évaluation en marge du CTR en décembre 2017 à Cotonou (Bénin). Néanmoins, les difficultés de certains pays à renseigner le CdR de manière appropriée avec les justifications nécessaires quant aux données fournies (notamment, le nombre de bénéficiaires femmes) semblent persister, car certaines incohérences ont été constatées dans la comptabilisation des données. L'URC doit particulièrement veiller au respect par les pays des engagements pris de commun accord et exiger la documentation nécessaire pour tous les indicateurs renseignés avant de les comptabiliser dans le CdR. Des difficultés liées au paramétrage du logiciel (saisies au niveau national, calcul des données régionales, ...) et à son interopérabilité avec TOM2PRO sont relevées et devront être rapidement aplanies avec l'entreprise TOMATE d'ici la fin octobre 2018.

30. Une forte mobilisation du niveau régional est nécessaire pour anticiper en amont et échanger plus régulièrement avec les pays pour garantir la fiabilité et à la remontée des données. Concernant l'indicateur trois de niveau PDO lié à la composante 2 (distance moyenne entre points d'eau fonctionnels), une note argumentée⁶¹ pour s'assurer de la bonne harmonisation et de la méthode de calcul SIG a été transmise par le CILSS à la BM début juin 2018 : les observations de la BM⁶² demandent notamment que cette note méthodologique soit finalisée d'urgence, avant le 30 juin 2018. Le CdR du PRAPS a été renseigné au 30 avril 2018 (sous les formats TomMonitoring et Excel) et transmis à la BM.

31. Pour le 2^{ème} semestre 2018, en plus des appuis ponctuels et échanges réguliers avec les pays, les activités comprennent : (i) finaliser, opérationnaliser la plate-forme de web-mapping (géoréférencement/SIG) sur un canevas commun décidé avec les pays et s'assurer de la mise à jour régulière avec la remontée des informations pays ; (ii) organiser une nouvelle formation régionale sur l'utilisation des logiciels de gestion du projet (pour les spécialistes S&E et les comptables) après les corrections apportées à TOMMONITORING ; et (iii) coordonner la préparation des dossiers pays et des notes régionales préparatoires de la RMP, en temps opportun.

32. Communication : la mission considère toujours la performance en matière de communication comme « *Satisfaisante* » (S). Les appuis aux pays se poursuivent avec, en plus des activités régulières⁶³, la sortie de la 1^{ère} promotion et le lancement de la 2^{ème} promotion du MPP, la production/diffusion des documents des ETP-2 (avec traduction d'une note aux décideurs pour un atelier de haut niveau à Abuja). Le niveau d'engagement des spécialistes en communication des pays demeure variable (des difficultés persistent pour alimenter les « Echos du PRAPS »), qui appelle à une mobilisation dans la perspective de la RMP. La mission a rappelé l'importance de la communication externe dans les pays, en veillant à ce que les activités de toutes les composantes techniques en fassent l'objet (pas seulement C1 et C2 ; donner plus de visibilité à C3 et C4) et que les spécialistes des composantes associent systématiquement le Spécialiste en communication de l'UCP.

33. Pour le 2^{ème} semestre 2018, en plus des activités continues de capitalisation des résultats et acquis du Projet (promotions MPP, traduction des notes des ETP#2, etc.) : (i) la finalisation/diffusion du Guide du Routier (diffusion des textes réglementaires de la C3) et la production de supports sur les tracasseries de passages aux frontières du commerce des produits de la C3 ; (ii) l'élaboration du plan de communication des ETP#3 (octobre 2018) en lien avec la conférence FAO-OIE pour l'éradication de la PPR prévue en septembre 2018 ; et (iii) l'élaboration des TdR du film documentaire du projet⁶⁴ pour la RMP.

⁶¹ Elaborée par le CILSS et discutée avec les pays, avec l'appui du spécialiste en géomatique

⁶² En plus d'observations techniques, la Banque Mondiale souligne que (i) les équipes terrain de chaque PRAPS-pays doivent se mobiliser pour faire rapidement l'inventaire des points d'eau pastoraux fonctionnels existants dans la zone du projet et (ii) des messages de vigilance doivent être transmis par l'URC aux équipes-pays (et Co-TTL et responsables des sauvegardes environnementales) quant au risque de planification de points d'eau avec une trop grande densité par rapport à la capacité de la ressource fourragère environnante

⁶³ Publication des « Echos du PRAPS » avec l'objectif d'éviter les numéros doubles et de revenir au rythme trimestriel ; animation du Forum sur le Pastoralisme ; mise à jour régulière du site web du PRAPS-CILSS

⁶⁴ Financement BM par l'EFO

34. **Prise en compte du Genre** : l'appui de l'experte genre du CORAF se poursuit avec les pays (tenue d'une VC, échanges réguliers par mail et Skype). Durant le 2^{ème} semestre 2018, il est prévu d'organiser un atelier régional pour faire le point des plans d'actions Genre et évaluer leur état de mise en œuvre.

35. **Coopération des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et autres projets régionaux mis en œuvre par le CILSS** : le PRAPS-CILSS/OIE et les autres opérations régionales mise en œuvre par le CILSS (BRICKS et SIIP pour la BM ; P2RS pour la BAD) continuent d'échanger régulièrement entre eux et les cofinancements d'activités se poursuivent⁶⁵. La bonne collaboration avec les projets financés par la BM que sont le SIIP (mutualisation des frais de personnel transversaux) et le BRICKS (bonnes pratiques et capitalisation sur la GRN) doit se poursuivre et dispose de marges de progression. En outre, le PRAPS-CILSS/OIE est en contact avec le projet REDISSE, également financé par la BM (coordonné par la CEDEAO, avec le CRSA/santé animale et le WAHO/santé humaine), qui travaille sur l'épidémiologie-surveillance des zoonoses, mais des synergies et des possibilités de co-financement d'activités restent à explorer. La collaboration avec le PEPISAO (financé par l'AFD qui sera lancé prochainement⁶⁶) devra être recherchée au vu de l'objectif poursuivi par ce projet qui vise à l'apaisement des conflits, dans le sillage du PASSHA. Enfin, la coopération régionale avec la BID, qui finance plusieurs projets nationaux d'appui à la résilience, devrait peut-être être explorée.

36. La collaboration du PRAPS avec AFL (Acting For Life) a abouti à un financement complémentaire de 500.000 Livres du Royaume-Uni sur un an, de la part de la Coopération Britannique (DFID), pour renforcer : (i) le dialogue politique en soutien à la mobilité du bétail au niveau sous régional ; (ii) les capacités des acteurs sur le commerce et la mobilité du bétail et (iii) les cadres de concertation transfrontaliers promus par le PRAPS. Le partenariat avec WOCAT et avec AFL en matière de capitalisation et d'échanges d'expériences augure de bonnes perspectives de mutualisation des ressources.

III. PRINCIPAUX ACCORDS ET PROCHAINES ÉTAPES

37. Les prochaines étapes sont résumées dans un « Plan d'Action » pour les six prochains mois.

N°	Actions	Echéance 2018	Comp.	Responsables
1.	Appuyer les pays dans l'élaboration d'une feuille de route pour l'appui à la mise en œuvre et le respect des mesures de sauvegarde sociales et environnementales	31 juillet	C2, C3, C5	URC-CILSS/OIE Consultant
2.	Elaborer les TdR pour la production du film documentaire sur le PRAPS pour la RMP	31 juillet	C5	URC-CILSS
3.	Signer un courrier du SE-CILSS pour relancer le dialogue avec la nouvelle Commission de la CEDEAO sur la coordination régionale des activités du PRAPS en matière de santé animale	31 août	C1, C5	URC-CILSS/OIE
4.	Diffuser les textes réglementaires (guide du routier) et finaliser, publier et diffuser les supports de communication sur le commerce intra-régional des produits animaux	30 septembre	C3, C5	URC-CILSS UCP-Pays
5.	Finaliser la synthèse régionale et les notes techniques de l'étude sur les revenus des ménages pasteurs et agropasteurs	30 septembre	C4	URC-CILSS CIRAD
6.	Finaliser, opérationnaliser et actualiser la plateforme de web-mapping pour le géoréférencement des activités sur un canevas commun décidé avec les pays	31 octobre	C5	URC-CILSS/OIE UCP-pays
7.	Organiser une formation régionale de recyclage sur l'utilisation des logiciels de gestion du projet (pour les spécialistes S&E et les comptables) après les corrections apportées à TOMMONITORING	31 octobre	C5	URC-CILSS UCP-pays
8.	Finaliser et mettre en ligne la plateforme régionale des SIM Bétail	31 octobre	C3	URC-CILSS RESIMAO
9.	S'assurer que les 6 pays et le niveau régional disposent de mécanismes de gestion des plaintes opérationnels sur le terrain (niveaux central et déconcentré)	31 octobre	C1 à C5	URC-CILSS/OIE Consultant en Sauvegardes E&S UCP-Pays
10.	Pour la RMP : (i) produire une note sur les résultats et acquis du PRAPS qui ne sont pas comptabilisés dans le CdR du projet et (ii) une note de synthèse sur les défis du PRAPS par composante ; et (iii) accompagner les pays à produire leur dossier-pays (CdR commenté, programme de visite annoté, note Pays)	31 octobre	C5	URC-CILSS/OIE UCP-Pays
11.	Organiser un atelier régional pour faire le point des plans d'actions Genre et évaluer leur état de mise en œuvre	31 octobre	C5	URC-CILSS/OIE
12.	Organisation et tenue des ETP#3 sur la santé animale au Sahel	31 octobre	C1, C5	URC-OIE URC-CILSS

⁶⁵ La bonne collaboration avec le P2RS est à noter, avec des co-financements réguliers d'activités (CORPAO, suivi des marchés)

⁶⁶ Convention de financement signée en avril 2018 entre l'AFD et la Commission de la CEDEAO

N°	Actions	Echéance 2018	Comp.	Responsables
13.	S'assurer que les 6 pays ont (i) achevé leurs enquêtes de prévalence de la PPR (référence) et de la PPCB (T1) et (ii) adopté leurs stratégies d'action contre la PPR et la PPCB	30 novembre	C1	URC/OIE UCP-Pays
14.	Organiser un atelier régional de capitalisation et d'échange de bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités des OP/IP	30 novembre	C3	URC-CILSS
15.	S'assurer que les 6 pays ont procédé à l'intégration effective des premiers indicateurs pastoraux dans leurs SAP, en veillant à la mise en place des dispositifs de collecte et d'analyse des données	30 novembre	C4	URC-CILSS UCP-Pays

PUBLIC

Annexe 7 : Aide-mémoire du PRAPS-Burkina Faso

SIXIÈME MISSION D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PRAPS-BF MAI-JUIN 2018

I. CONTEXTE :

1. Le PRAPS a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale le 26 mai 2015 et le PRAPS-BF mis en vigueur le 14 janvier 2016. La dernière mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-BF qui s'est déroulée en novembre 2017, avait fait part d'une notation « satisfaisante (S) » pour les progrès accomplis dans l'atteinte du PDO et pour la mise en œuvre du projet. La mission avait conclu que les principaux défis à relever étaient entre autres : (i) améliorer la réalisation de campagne PPCB et PPR 2018/2019 ; (ii) prendre les dispositions nécessaires pour l'adjudication des travaux de construction d'un certain nombre d'infrastructures et d'études relatives aux plans de gestion des zones pastorales et aires de pâture, et (iii) démarrer effectivement les activités relatives à l'employabilité des jeunes et aux activités génératrices de revenus.

II. PRINCIPAUX CONSTATS ET PROGRÈS RÉALISÉS PAR COMPOSANTE

2. **Etat d'avancement global.** Le plan d'action décidé lors de la cinquième mission d'appui au PRAPS-BF comprenait 10 actions et a été mené à 70% (4 actions menées intégralement, 6 actions bien engagées). Les progrès accomplis dans l'atteinte du PDO sont jugés « *Modérément Satisfaisant* » (MS) du fait des quelques difficultés constatées dans l'atteinte des cibles des composantes 2 et 3, ainsi que dans la mise en œuvre des instruments de sauvegarde sociale, mais la mise en œuvre du projet est toujours jugée « *Satisfaisante* » (S). En effet, depuis la dernière mission, l'équipe s'est attelée à relever les défis et à mettre en œuvre les activités au niveau de toutes les composantes. A la période de la mission (mai-juin 2018), le taux d'exécution budgétaire du PTBA 2018 est de 24,39 %, tandis que le taux de décaissement est de 21,7%. Toutefois, ces taux pourraient évoluer de façon significative d'ici fin décembre 2018, quand les décomptes des entreprises seront payés.

COMPOSANTE 1 / AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ANIMALE : l'exécution de cette composante est jugée globalement « *Satisfaisante* » (S).

3. Le plan d'action pour le premier semestre 2018 comportait trois points, deux ont été entièrement réalisés et un est en cours, soit un taux de réalisation d'environ 83,33%. Le taux d'exécution physique du PTBA de la composante est estimé à 31,2%.

4. Le programme d'infrastructure de la composante 1 progresse, mais accuse un retard. Les ordres de service concernant la construction de 5 postes vétérinaires et 30 parcs de vaccination ont été donnés. La réception provisoire de ces infrastructures devrait avoir lieu vers la fin de l'année 2018. Le Burkina Faso a participé aux deux formations organisées par la coordination régionale et trois formations sont programmées pour l'année 2018. Pour la formation initiale de 3 vétérinaires à l'EISMV de Dakar, des contacts ont été pris pour leur inscription à la rentrée prochaine. Le contrôle des médicaments vétérinaires est un sujet de préoccupation croissant au niveau politique, mais le dispositif réglementaire est encore insuffisant pour envisager une véritable régulation.

5. L'enquête T1 PPCB a été réalisée. Cependant, l'analyse des échantillons a été pénalisée par des problèmes d'approvisionnement en réactifs. Compte tenu de la très faible couverture vaccinale sur la PPR, il n'apparaît pas opportun de réaliser une enquête de sero-monitoring avant une augmentation significative du nombre des vaccinations. Le PNS-PPR a été validé techniquement le 1^{er} juin 2018. La rédaction du PNS-PPCB sera lancée début juin 2018 et devrait être finalisée pour la fin de l'année. Les campagnes de vaccination PPR et PPCB n'atteignent pas encore les niveaux qui permettraient d'avoir un impact mesurable. Des mesures fortes seront nécessaires pour faire évoluer favorablement la situation des deux pathologies. Dans ce cadre, il est prévu d'acquérir 4,2 millions de doses de vaccins contre la PPR. Les procédures de passation de marché font encore l'objet de lenteurs et de difficultés préjudiciables à la C1 du projet.

6. Le plan d'actions du deuxième semestre comporte trois points : (i) Préparer la campagne 2018/2019 contre la PPR ; (ii) Préparer la campagne 2018/2019 contre la PPCB ; (iii) Construction ou réhabilitation de 10 postes vétérinaires et de 15 parcs de vaccination. La mission recommande de veiller particulièrement à la fluidification de la circulation et du partage des informations entre les personnes et les structures concernées par le projet.

COMPOSANTE 2 / AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : l'exécution de la composante 2 est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

7. Le PRAPS-BF présente une situation d'exécution (50%) moyenne de son plan d'action avec des recommandations toutefois prises en compte. Le taux d'exécution physique du PTBA se situe à 29% avec un taux d'exécution financière de 27%, car les travaux coûteux n'ont pas encore réellement débuté. L'effort consenti s'est focalisé sur les préalables techniques (études techniques, environnementales et sociales) et le lancement de DAO, l'élaboration d'outils de gestion durable d'aires de pâture, le renforcement des capacités des structures locales pour la gestion des conflits. Le Cadre de Résultats - CdR n'a pas encore évolué.

8. Toutefois, la composante présentera des réalisations physiques pour fin 2018, notamment en hydraulique pastorale (20 forages solaires, 200 ha de pâturage dégradés récupérés, 500 ha d'aires de pâture balisés, 100 ha de pistes à bétail balisés). La circulation efficace de l'information entre les nombreux partenaires (Directions techniques et trois opérateurs) reste encore à atteindre, ce qui pénalise ainsi le calendrier général d'exécution. Toutefois, l'option d'un MOD semble accélérer certaines procédures. Par ailleurs, l'équipe rappelle des difficultés persistantes dans la mise en œuvre des activités programmées sur les localités où l'insécurité persiste, entravant le travail des ONG partenaires et celui du Ministère. Le renforcement du dispositif de gestion des conflits dans les 6 régions d'intervention du PRAPS-BF et le suivi des ressources pastorales se poursuivent.

COMPOSANTE 3 / FACILITATION DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS : l'exécution de la composante 3 est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

9. D'une manière générale l'exécution du plan d'actions est de 67%, la mise en œuvre de sa feuille de route à 68% et la prise en compte des recommandations de la dernière mission d'appui à la mise en œuvre est estimée satisfaisante. L'exécution financière du PTBA ne dépasse pas 3% car les travaux n'ont pas débuté. Le PRAPS-BF a mis à profit le semestre écoulé pour mener à bien le screening environnemental et social, préparer et lancer les appels d'offres de recrutement des bureaux d'études et de sélection des entreprises de travaux. Les principales recommandations de la dernière mission d'appui ont été pleinement prises en compte. Le processus de passation des marchés de construction accuse un certain retard par rapport aux prévisions. Les bureaux d'études ont été recrutés et sont prêts à être mobilisés pour élaborer les Plans de Réinstallation des Personnes Affectées - PAR sur les sites qui l'exigent. Restent notamment la mise en place du comité d'enregistrement des griefs et la délibération communale finale.

10. La disponibilité des données collectées et transmises par les enquêteurs sur la plateforme du SIM n'a pas été acquise. Toutefois, la conception d'une plateforme pour accueillir les données collectées est sur le point d'être contractualisée. Les principaux défis pour les mois à venir consistent à concevoir la plateforme et à organiser l'atelier de formation du personnel.

11. Cette composante devrait pouvoir engager 4 chantiers de réhabilitation de marchés à bétail d'ici la fin 2018 si la passation de marché ne prend pas de retard. La fin de l'année 2018 devrait également voir le début des travaux de construction de 4 nouveaux marchés. Le second semestre 2018 sera donc décisif pour progresser de manière significative vers les objectifs du CdR. Ceci exigera une grande vigilance dans le suivi des procédures de passation des marchés, des mesures de sauvegardes sociale, et le déploiement du contrôle technique des travaux.

COMPOSANTE 4 / GESTION DES CRISES PASTORALES : le niveau d'avancement de cette composante est jugé globalement « *Satisfaisant* » (S).

12. Etat d'avancement du plan d'actions (PA), de la feuille de route (FR), et du PTBA : une action inscrite dans le PA a été entièrement réalisée et l'autre en cours de réalisation, soit un taux de réalisation d'environ 75%. Sur 8 actions prévues dans la FR, 5 ont été entièrement réalisées et 3 sont en cours de réalisation, soit un niveau d'exécution de 81%. Le taux d'exécution physique du PTBA 2018 est estimé à 22,4%, avec un niveau d'exécution financière de 9,27% après 4 mois de mise en œuvre. Ce niveau d'exécution financière est faible et souligne le besoin de concrétiser les efforts de préparation entrepris.

13. Fonctionnement d'une cellule sectorielle SAP au niveau du MRAH : le processus d'achat d'équipement des structures déconcentrées pour la collecte de données est en cours. Un cadre de concertation sur les crises pastorales a été organisé par le SP-CVEL. Deux missions conjointes d'évaluation ont été appuyées par le PRAPS-BF. 130 relais de veille communautaire (RVC) ont été mis en place et équipés, contre 100 initialement prévus. 95 RVC ont été formés et la formation des 35 suivants est programmée. Une note technique précisant le rôle des structures déconcentrées

dans le suivi-supervision des RVC a été élaborée. Le PRAPS-BF a contribué à l'élaboration du « Plan de réponse et de soutien aux éleveurs exposés aux effets de la mauvaise campagne agropastorale 2017-2018 ».

14. **Mise en œuvre des AGR et des formations professionnelles des jeunes :** les comités locaux de ciblage ont été mis en place dans 26 communes frontalières, ayant permis la sélection de 436 ménages bénéficiaires des AGR, dont les dossiers de projets sont finalisés ou en cours de finalisation. 625 jeunes ont été sélectionnés pour bénéficier de placement en centre de formation.

15. **Contraintes et priorités :** l'inaccessibilité de certaines communes (région du Sahel et du Nord) due à la situation sécuritaire est une contrainte forte. Les trois actions prioritaires pour le second semestre sont de : (i) appuyer le fonctionnement du dispositif du Système d'Information sur le Pastoralisme, notamment à travers la formation de ses agents, (ii) accompagner l'opérationnalisation des AGR et (iii) réaliser le suivi-supervision des bénéficiaires de la formation professionnelle.

COMPOSANTE 5 / GESTION DU PROJET ET APPUI INSTITUTIONNEL : l'exécution de la composante 5 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

16. **Coordination du projet.** Dans l'ensemble, le projet est bien piloté et l'UCP assure au mieux son rôle de représentation auprès des instances nationales et régionales. Le processus de mise en place d'une veille citoyenne est enclenché avec la formation de 12 Organisations de la Société Civile (OSC) du niveau national. Le niveau de construction du siège du projet est assez avancé, donnant ainsi l'espoir du déménagement du projet dans ses locaux d'ici à la fin de l'année.

17. **Gestion financière.** La performance du projet en gestion financière demeure « *Satisfaisante* » (S) et maintient le risque du projet à « *modéré* ». Le rapport provisoire de l'audit de l'exercice 2017 sera transmis à la Banque au plus tard en fin juin 2018, pour avis. La comptabilité est à jour et la qualité des rapports de suivi financier reste globalement satisfaisante. Cependant, le taux d'exécution financière du PTBA 2018 au 31 mai 2018 (24,7%) est relativement faible, mais il devrait pouvoir être rehaussé dans les mois à venir avec les investissements en cours dans les infrastructures pastorales.

18. **Mobilisation des fonds IDA et contrepartie.** Le taux de décaissement du financement IDA est 21,7%. Le budget de l'Etat, à travers le MRAH, a permis de payer le 1^{er} décompte pour la construction du siège du projet en fin 2017 ; le 2^{ème} décompte est en cours de paiement. Ces deux décomptes cumulés approchent les 50% de l'ensemble du coût du siège. Le PRAPS-BF et le PADEL-B vont prendre le relais pour les prochains décomptes.

19. **Passation de marchés.** D'une manière générale, la Passation de Marchés est restée « *Satisfaisante* » (S) et le risque du projet est maintenu à « *substantiel* ». La mission a constaté avec satisfaction la mise à jour du PPM sur STEP. En rappel, le rapport de la revue a posteriori de marchés (PPR) conduite en novembre 2017 avait fait ressortir les principales recommandations ci-après : (i) les résultats d'attribution doivent toujours être publiés sur les mêmes supports utilisés pour la publication des AMIs et AAOs ; (ii) élaborer des spécifications techniques ouvertes autant que possible pour éviter de les orienter vers une marque précise ; et (iii) ne jamais écarter une offre évaluée la moins-disante, lorsqu'on ne dispose pas de raisons suffisantes pour l'écarter. Ces recommandations ont été suivies et restent d'actualité.

20. **Suivi & Evaluation.** L'exécution est jugée « *Satisfaisante* » (S). Les principaux résultats atteints à ce jour pour le volet suivi-évaluation sont : (i) l'élaboration du cadre de résultats avec le Tom2monitoring, (ii) la conduite de missions de suivi-évaluation interne et externe, (iii) la spatialisation des données relatives aux activités du projet et aux sites d'implantation de l'ensemble des infrastructures prévues et (iv) la production périodique des rapports d'étape. Le taux de réalisation des activités sur la base du PTBA 2018 est de 32,7% au 30 mai 2018. En outre, des efforts ont été consentis pour le suivi des activités de routine, telles que : (i) l'organisation régulière des rencontres hebdomadaires et les missions de suivi des activités des responsables des composantes et (ii) l'appui à la production des documents de l'administration publique à la demande.

21. **Approche Genre.** L'exécution est toujours « *Satisfaisante* » (S). Les principaux résultats atteints dans ce domaine au cours de la période sont : (i) l'adaptation et la production d'un guide-genre au profit des Organisations Professionnelles (OP) et Interprofessionnelles (IP) du sous-secteur de l'élevage ; (ii) la réalisation d'une session de formation sur le guide-genre élaboré au profit des OP/IP ; (iii) la contribution de la spécialiste genre à l'identification des ménages vulnérables et des jeunes dans le cadre du volet B de la composante 4 (140 chefs de ménage femmes sur

436 ont été sélectionnés). En perspective pour le second semestre, il est prévu notamment la poursuite de la diffusion du guide d'intégration du genre auprès des OP/IP et des séances de sensibilisation pour susciter des vocations en milieu scolaire pour le métier d'agents d'élevage.

22. **Sauvegardes environnementale et sociale.** La mission a jugé que les performances du projet en matière de sauvegardes environnementales sont « *Satisfaisantes* » (S), tandis que celles relatives aux sauvegardes sociales demeurent « *Modérément Satisfaisantes* » (MS). Ces performances en matière sociale pourraient être améliorées par la poursuite de la mise en œuvre des diverses recommandations formulées au cours des missions, notamment assurer la cohérence des accords sociaux avec les standards du PAR quand c'est requis, conformément au Cadre Politique de Réinstallation des Populations (CPRP) élaboré par le PRAPS-BF, en veillant à la mise en place et l'évaluation du mécanisme de gestion des plaintes au niveau local, ainsi qu'à une meilleure documentation du processus de consultation issu de l'ingénierie sociale. La mission a rappelé que l'élaboration et la soumission préalable à la Banque des instruments de sauvegardes sociales pour avis est une exigence de l'accord de financement, et que ceci devrait précéder l'ordre de service pour la réalisation des travaux physiques. Par conséquent, elle encourage l'équipe du projet à veiller à s'y conformer afin d'éviter des retards.

23. **Communication.** La mission considère la performance en matière de communication comme « *Satisfaisante* » (S). Le Projet continue de dérouler ses activités pour assurer une meilleure visibilité des actions réalisées. Cependant, un effort devra être fourni pour rendre compte des réalisations sur le terrain avec la mise en place des infrastructures et pour la mise à jour à date du site web. La réalisation de petits films (capsules) sur différents thématiques a été saluée par la mission.

III. PRINCIPAUX ACCORDS ET PROCHAINES ÉTAPES

24. Les prochaines étapes issues des points d'accord discutés lors de la mission sont résumées dans le tableau ci-dessous qui présente le « Plan d'Actions » pour les six prochains mois. La prochaine mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-BF aura lieu en octobre/novembre 2018.

PLAN D' ACTIONS POUR LES PROCHAINS 6 MOIS

N°	Actions	Echéance 2018	Composante	Resp.
1	Remplir les conditions d'opérationnalisation du SIM-Bétail	15 octobre	C3	DGESS/ UCP
2	Réaliser et diffuser des émissions radiophoniques sur les Activités Génératrices des Revenus promues par le PRAPS-BF	15 octobre	C5	UCP/Sp. Genre
3	Réalisation des études environnementales et sociales (évaluation sociale et/ou PAR) pour toutes les infrastructures dont les travaux sont programmés en 2018 et 2019 (forages solaires pastoraux, récupération des terres dégradées, balisage des espaces pastoraux, des aires de pâture et des aires de repos, marchés à bétail, pars cde vaccination, etc...)	15 octobre (avant le démarrage des travaux, en tout état de cause)	C1 à C4	UCP-Spéc. social, UCP-Spéc. envt et consultants
4	Démarrer les travaux de réhabilitation des marchés à bétail (tous ceux qui restent à réhabiliter)	15 octobre	C3	MOD/ UCP
5	Former les OP qui sont actives sur les marchés réhabilités avec l'appui du PRAPS-BF (au plan technique et managérial)	15 octobre	C3	DGPA/ DRRAH/ UCP
6	Avoir préparé les campagnes de vaccination 2018-2019 contre la PPCB et le PPR (y/c l'acquisition des vaccins)	31 octobre	C1	DGSV/ UCP
7	Construction et/ou réhabilitation de 10 postes vétérinaires et 15 parcs de vaccination	31 octobre	C1	UCP/ DMP
8	Avoir renforcé les capacités du dispositif du Système d'Information sur le Pastoralisme (SIP)	31 octobre	C4	SP/CVEL
9	Accompagner l'opérationnalisation des micro-projets de 50% des ménages identifiés	31 octobre	C4	UCP
10	Réaliser le suivi-supervision des bénéficiaires de la formation professionnelle des jeunes placés	31 octobre	C4	CCI-B/ UCP
11	Pour la RMP : produire le dossier-pays comprenant (i) le CdR commenté, (ii) le projet de programme de visite annoté pour le consultant indépendant, et (iii) une note sur les points forts et les points faibles du PRAPS-BF, ainsi que sur les sujets à approfondir plus spécifiquement	31 octobre	C5	UCP

N°	Actions	Echéance 2018	Composante	Resp.
12	Démarrer la réalisation des 55 forages pastoraux et lancer les DAO pour la réalisation des 30 boulis et 05 mares	15 novembre	C2	MOD/ UCP DGEAP
13	Mettre en place et opérationnaliser le mécanisme de gestion des plaintes sur tous les sites d'implantation des infrastructures (en plus du niveau central)	15 novembre	C5	UCP/SQS
14	Organiser trois ateliers régionaux pour le partage et la capitalisation des connaissances sur la démarche inclusive de l'ingénierie sociale avec les acteurs du développement rural	15 novembre	C5	Antennes /PRAPS (03)

Annexe 8 : Aide-mémoire du PRAPS-Mali

SIXIÈME MISSION D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PRAPS-ML MAI-JUIN 2018

I. CONTEXTE

1. L'Accord de Financement (Prêt No. 56-500) du PRAPS-ML a été signé avec la Banque Mondiale le 19 juin 2015 pour un montant de (45) millions de dollars américains et le projet a été mis en vigueur le 02 novembre 2015. Le PRAPS-MALI a été créé par Ordonnance n° 2017-009/P-RM du 23 février 2017. Les conclusions de la cinquième mission d'appui étaient que l'évolution vers l'atteinte de l'Objectif de Développement du projet (PDO) est considérée globalement « *Satisfaisante* » (*S*) et que la mise en œuvre des activités du PRAPS-ML était globalement « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*).
2. Les principaux défis à relever étaient entre autres de : i) réaliser les formations en santé animale au niveau national et régional et finaliser les documents stratégiques de la vaccination contre la PPR et la PPCB ; ii) finaliser les sauvegardes sociales pour les 14 bourgoutières et les 8 périmètres pastoraux dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka ; iii) démarrer la réalisation de 25 forages équipés dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka ; iv) démarrer les travaux de construction de 03 marchés à bétail et de réhabilitation de 10 marchés à bétail, de construction de 03 aires d'abattage et de 08 étals de boucherie dans les zones Delta Central et Mali Nord Est ; v) mettre à jour la base des données du SAP avec les 4 indicateurs pastoraux identifiés au niveau national ; et vi) finaliser le manuel de procédures pour le financement des AGR, tout en procédant à la sélection des bénéficiaires.

II. PRINCIPAUX CONSTATS ET PROGRÈS RÉALISÉS PAR COMPOSANTE

3. **État d'avancement global.** Le plan d'action décidé lors de la cinquième mission d'appui au PRAPS-ML comprenait 14 points et a été mené à 82% (9 actions menées intégralement, 5 actions bien engagées). Les progrès accomplis dans l'atteinte du PDO globalement sont jugés « *Modérément Satisfaisants* » (*MS*), mais la mise en œuvre des activités du PRAPS-ML apparaît globalement « *Satisfaisante* » (*S*). Depuis la dernière mission, l'équipe s'est attelée à relever les défis malgré l'insécurité dans les régions Nord et Centre du pays, qui a eu pour conséquences : (i) les difficultés de toucher l'ensemble des bénéficiaires pour la vaccination ; (ii) le retard dans la réalisation des études géo-physiques des 25 forages et la production du DAO ; et (iii) le retard dans la production du rapport final des études techniques des pare-feu. A la période de la mission, le taux de décaissement sur le PTBA 2018 était de 17,8%, tandis que le taux de décaissement global du PRAPS-ML était de 37,2% (au 18 mai 2018, selon les données de *client connection*). Ces taux devraient évoluer de façon significative d'ici fin décembre 2018, quand les décomptes des entreprises seront payés.

COMPOSANTE 1 / AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ANIMALE : l'exécution de cette composante est jugée globalement « *Satisfaisante* » (*S*).

4. Le plan d'action pour le premier semestre 2018 comportait trois points : i) réaliser les formations programmées au niveau national et régional ; ii) réhabiliter 19 bâtiments des Services Vétérinaires et formuler les DAO de 31 parcs de vaccination et 6 postes vétérinaires ; et iii) finaliser les documents stratégiques de la vaccination. Au 30 avril 2018, le plan d'action a été réalisé à 83% et le taux d'exécution physique du PTBA 2018 de la C1 est estimé à 27%. Le programme d'infrastructures de la C1 progresse, mais affiche un retard important. Les travaux d'ingénierie sociale autour des sites à construire se poursuivent. Certains travaux de réhabilitation pourraient être réceptionnés au cours du second semestre de l'année 2018.
5. En matière de formation, 11 étudiants (dont 5 filles) ont été inscrits à l'EISMV de Dakar. Le PRAPS-ML a organisé deux sessions de formation pour des vétérinaires titulaires du mandat sanitaire (VTMS) et des chefs de poste, et a participé aux deux formations qui ont été organisées par la coordination régionale.
6. Le PRAPS-ML a financé une étude pour la mise en place d'un « fonds vaccin » qui prévoit la constitution du fonds, son mécanisme de fonctionnement, l'implication des vétérinaires privés, mandataires, grossistes, et partenaires techniques et financiers. La validation politique et la mise en œuvre rapide de ce fonds sont indispensables pour pouvoir acheter des doses de vaccins en nombre suffisant pour répondre aux exigences du PNS de la PPR, déjà validé, et du

programme de contrôle de la PPCB. Des difficultés demeurent dans les procédures de passation de marché, dans la réalisation des études socio-environnementales et dans l'élaboration des DAO. Aussi, les activités concernant le contrôle des médicaments vétérinaires n'ont pas véritablement démarré.

7. Le plan d'action du deuxième semestre comporte quatre points : i) organiser les sessions de formations au niveau national; ii) finaliser les travaux de réhabilitation de 19 bâtiments des Services Vétérinaires et recruter les entreprises pour la construction de 31 parcs de vaccination et 6 postes vétérinaires ; iii) opérationnaliser le « fonds vaccin » et faire adopter les textes législatifs et règlementaires relatifs aux documents stratégiques de la santé animale (PNS, Stratégie nationale de vaccination); iv) appuyer la campagne de vaccination (PPCB, PPR) et la surveillance épidémiologique.

8. La mission **recommande** de veiller particulièrement à la fluidification de la circulation et du partage des informations entre les personnes et les structures concernées par le Projet, notamment une meilleure collaboration entre la DNSV, le laboratoire central vétérinaire et la composante santé animale du PRAPS-ML et du futur PADEL-Mali.

COMPOSANTE 2 / AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : l'exécution de cette composante est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

9. La C2 présente un niveau insatisfaisant d'exécution des activités du plan d'action (taux de 50%). Le taux d'exécution physique du PTBA est de 22,9%, contre un taux d'exécution financière de 7,9%. Les recommandations faites lors de la dernière mission d'appui ont été peu prises en compte. Les difficultés de la composante s'expriment par des retards d'obtention d'ANO et de nombreuses prestations sont ainsi en attente. Le CdR n'a pas décollé. L'obtention de résultats palpables en termes d'investissements en fin 2018 reste suspendue à un réel sursaut de l'équipe pour viser à l'efficacité de la composante. Il faut également noter un déficit récurrent d'efficacité dans le partenariat complexe entre la composante et la DNPIA, la DNGR, la DNH et la DNEF. Pour ce dernier partenaire, deux lots d'activités de pare feux se trouvent ainsi repoussés.

10. Toutefois, des accords sociaux ont été obtenus et quelques contrats d'entreprises sont signés (aménagement du périmètre pastoral P17, poursuite de la réhabilitation/balilage de 254 km de pistes, récupération de bourgoutières) laissant entrevoir des réalisations physiques en lien avec l'indicateur PDO#2. L'organisation de la gestion de la transhumance se met progressivement en place avec la création des Comités locaux (39), de Comités régionaux (10) et du Comité National de la Transhumance (CNT), dont les décrets de mise en place sont en attente de signature.

11. Enfin, la persistance et l'extension de l'insécurité (notamment au centre du pays) rendent toujours difficile l'exécution de certaines tournées et la tenue de réunions publiques (Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Kidal et Taoudéni).

12. La mission **recommande** de : (i) restaurer 1.000 ha de bourgoutières dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao ; (ii) réaliser 630 km de pare feu autour des zones de pâturages dans les cercles de Bankass, Douentza et Youwarou (région de Mopti), Gao, Ansongo (région de Gao) et Niono (région de Ségou) ; et (iii) réaliser 23 forages (hors équipement) dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka.

COMPOSANTE 3 / FACILITATION DE L'ACCÈS AU MARCHÉ : l'exécution de la composante 3 est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

13. La composante 3 a exécuté son plan d'action à 75%. La prise en compte des recommandations de la dernière mission est moyennement satisfaisante et les travaux qui devaient démarrer début 2018 sont différés suite à la lenteur des procédures. L'exécution financière du PTBA est de 11,8% seulement, faute de démarrage des travaux. L'évaluation des offres du Delta Central s'est révélée infructueuse pour coût trop élevé des offres proposées par les entreprises ; l'appel d'offre est relancé.

14. Trois réhabilitations de marchés ont débuté au Nord. L'ouverture des offres d'un second lot de constructions plus conséquent a eu lieu en fin mai 2018 pour le Mali Nord-Est (3 réhabilitations et 2 constructions de marchés à bétail, 5 aires d'abattage et 3 étals de boucherie).

15. Le SIM-Bétail du Mali peut être considéré comme opérationnel, grâce au partenariat avec l'Observatoire des Marchés agricoles (OMA) qui disposait en son sein d'un embryon de SIM-B. Toutefois, pour assurer la durabilité du dispositif mis en place, le partenariat entre le Ministère de l'Élevage et l'OMA nécessite d'être formalisé dans les meilleurs délais afin de clarifier la question de l'ancrage institutionnel.

16. Globalement, le second semestre 2018 sera décisif pour voir les travaux de construction des nouveaux marchés largement engagés sur le terrain. La mise en application des recommandations de la mission sur les sauvegardes sociales va cependant différer le démarrage des travaux de construction des nouveaux marchés à bétail devant faire l'objet d'un

PAR. Ceci, pour être effectif, devra impliquer la plus grande vigilance dans le suivi des procédures de passation des marchés et le déploiement du contrôle des travaux pour garantir la qualité des infrastructures.

17. Les principales **recommandations** formulées sont de : (i) démarrer les travaux de construction et équipement de 03 marchés à bétail, réhabilitation de 07 marchés à bétail, 03 aires d'abattage, 08 étales dans la Zone du Delta Central ; (ii) démarrer les travaux de construction/réhabilitation et équipement de 03 marchés à bétail, la construction de 02 marchés à bétail, 05 aires d'abattage et 03 étales de boucherie et 05 pistes d'accès dans la zone Mali Nord-Est ; et (iii) accompagner les marchés à bétail pour une large implication des organisations d'éleveurs dans la gestion des marchés.

COMPOSANTE 4 / GESTION DES CRISES PASTORALES : l'évolution de la composante est jugée globalement « *Satisfaisante* » (S).

18. Sur trois actions prévues dans le plan d'action de la dernière mission, deux sont totalement exécutées et une est bien engagée, soit un taux d'exécution de 83%. Au 30 avril 2018, le taux d'exécution physique du PTBA est de 46,4% et le taux d'exécution financière est de 38,4%.

19. Les activités du **Volet A de la SC 4.1** ont avancé : 4 nouveaux indicateurs pastoraux sont intégrés dans le SAP. La mise en place de 40 nouveaux SCAP-RU et la formation de leurs 220 membres ont été exécutées. Les missions de suivi et d'appui-conseil sont en cours. La base des données du SAP a été mise à jour pour une visibilité des nouveaux paramètres dans les bulletins SAP. L'appui au SAP pour l'organisation d'une réunion du Cadre Harmonisé (CH : tenue du 12 au 17 mars 2018) a été réalisé. La préparation de l'atelier national de mise à jour du plan de contingence aux crises pastorales est en cours. La diffusion des messages sur le pastoralisme dans 4 langues locales au niveau de 24 radios locales dans le cadre de la convention de l'URTEL est effective.

20. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formations LEGS, la première session de 2018 a eu lieu à Koulikoro avec la participation de nouveaux formateurs pour la certification. Le consultant a été recruté pour l'appui à la formulation de plans de contingence communaux. Le démarrage des travaux de construction de 10 magasins d'aliment bétail dans le delta central et Nord-Est est effectif. La construction de 10 magasins dans le Nord n'a pas démarré, car elle doit être associée à la construction de marchés à bétail prévus dans le cadre de la C3.

21. Les activités du **Volet B de la SC 4.1** sont en préparation : l'assistant technique a été recruté pour l'accompagnement de la mise en œuvre des AGR ; la prolongation de son contrat est envisagée car la phase de préparation demande plus de temps que prévu. La signature des conventions avec les partenaires (APEJ et FAFPA), ainsi que le manuel de procédures des AGR ont reçu l'avis de non objection de l'IDA. Cinq kits d'investissements simplifiés ont été conçus pour les bénéficiaires des AGR. Certaines difficultés sont rencontrées pour l'obtention des ANO, et les partenaires d'exécution des AGR sont jugés peu réactifs.

22. **Sous-composante 4.2.** Depuis le lancement du Projet, le Mali n'a pas connu de situation de crise pastorale. La mise à jour prévue du PCCP n'a pas encore été réalisée. Le CERC ne devrait probablement pas être déclenché au cours de ce semestre.

23. La mission **recommande** de : (i) organiser la formation et la sensibilisation des commissions SAP sur les outils de collecte et de remontée des données ; (ii) réceptionner les travaux de construction des 10 premiers magasins et s'assurer de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales ; et (iii) mettre en œuvre 20 AGR d'ici la fin de l'année 2018.

COMPOSANTE 5 / GESTION DU PROJET ET APPUI INSTITUTIONNEL : l'exécution de la composante 5 est jugée globalement « *Satisfaisante* » (S).

24. **Coordination du Projet** : la performance en matière de coordination générale du projet est considérée comme « *Satisfaisante* » (S), avec de nombreuses activités réalisées par l'UCP, notamment : le démarrage des activités d'archivage électronique et la mise en place de la plateforme webmapping ; l'organisation de la mission d'appui/accompagnement de l'UCP/PRAPS-ML en cartographie SIG par l'URC-PRAPS pour le calcul de l'indicateur PDO#3 (distance entre points d'eau) ; la participation à toutes les rencontres régionales et la mise en œuvre des plans d'actions régionaux, ainsi que la réalisation des formations sur le Système Comptable de l'OHADA.

25. **Gestion financière** : de façon globale, la performance de la gestion financière demeure « *Satisfaisante* » (S) et le risque en matière de gestion financière est « *Substantiel* ». Les arrangements de gestion financière sont en place et permettent une gestion adéquate du Projet. L'UCP présente des acquis qui se résument à : (i) la bonne performance budgétaire au titre de 2017 (96,9% d'exécution du budget 2017 au 31/12/2017) ; (ii) la libération intégrale de la contrepartie de l'État au titre de 2017 ; (iii) l'approbation du PTBA 2018 dans les délais requis ; (iv) la présence de

l'équipe fiduciaire ; (v) l'effectivité de la fonction d'audit interne ; et (vi) la mise en œuvre complète des recommandations de la précédente mission. Cependant, la mission a relevé des irrégularités dans l'inventaire des immobilisations réalisées au 31/12/2017, notamment la non précision de la situation des immobilisations. La mission **recommande** donc la reprise du PV de l'inventaire, en y intégrant l'information relative à la situation des immobilisations. Par ailleurs, la mission a rappelé que le PRAPS-ML et le PADEL-M sont deux projets différents et recommande à la coordination du Projet de s'assurer que les activités réalisées pour le compte du PADEL-M⁶⁷ entrent dans les objectifs du PRAPS-ML et que ces dépenses n'entraîneront pas une insuffisance de ressources au niveau du PRAPS-ML.

26. **Passation des marchés** : la mission considère que la performance du Projet en passation des marchés est « *Satisfaisante* » (*S*) et le risque de la passation des marchés demeure « *Substantiel* ». L'équipe de passation des marchés s'est bien investie dans la préparation des dossiers de manifestation d'intérêt, des dossiers d'appel d'offre et des contrats. La mission **recommande** cependant de mettre en place un système adéquat d'archivage des documents.

27. **Suivi-évaluation** : la performance en matière de S&E est jugée « *Satisfaisante* » (*S*). Le cadre de résultats du projet a été actualisé au 25 avril 2018 sur la base du logiciel TOM2-Monitoring. Le suivi-évaluation rapproché des activités sur le terrain a été assuré par les Cadre de Concertation Techniques Régionaux (CCTR) et une mission a été effectuée par région ; les rapports sont régulièrement produits, avec la spatialisation des activités du Projet et des sites d'implantation des infrastructures par composante.

28. **Sauvegardes Environnementales et Sociales** : la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales du Projet est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*). La démarche adoptée par le Projet a été une campagne de sensibilisation, d'information et de mobilisation générale des communautés, des services techniques, élus communaux et autorités villageoises autour des objectifs du PRAPS-ML. Cette mobilisation sociale (dite ingénierie sociale) a abouti à la signature des accords sociaux pour les sites des infrastructures du Projet. Même si cette mobilisation sociale est essentielle pour des investissements de cette nature, il est à rappeler que le Projet a également élaboré un CPRP dans lequel il a pris des engagements par rapport au respect et à la mise en œuvre des politiques de sauvegardes sociales de la BM. Pour ce faire, la consultation des communautés a démarré sur le terrain en vue de l'élaboration des Plans de Réinstallation des Personnes Affectées (PAR) pour sa mise en œuvre. Ce processus est en train d'être mis en œuvre par des ONG, accompagnées par un expert senior en sauvegardes sociales.

29. La mission **recommande** de : (i) recruter un Consultant Expert Senior en sauvegardes sociales au sein de l'UCP : pour la formation des ONG et la supervision des activités sur le terrain ; (ii) procéder à la consultation publique des PAP et à l'évaluation sociale des sites pour lesquels les accords sont signés ; (iii) établir les actes de donations des terrains en bonne et due forme ; (iv) travailler avec des ONG ayant une connaissance du milieu ; et (v) renforcer les capacités des ONG en charge de l'ingénierie sociale sur les politiques et mesures de sauvegardes environnementales et sociales du Projet.

30. **Communication** : la performance du projet en matière de communication est jugée globalement « *Satisfaisante* » (*S*). Le site web du PRAPS-ML est actualisé régulièrement (96.610 visiteurs au 28 mai 2018). Les pages Facebook et YouTube sont fonctionnelles. Des supports de communication ont été produits pour appuyer les activités des composantes. Aussi, 10 cadres de l'UCP et partenaires ont participé à deux sessions de formations organisées par l'URC sur la communication en période de crise et sur la Communication sur le pastoralisme, respectivement tenues à Bamako et à Ouagadougou. Le renforcement de la communication interne est assuré par la tenue régulière des rencontres hebdomadaires.

31. **Prise en compte du genre** : la performance est jugée globalement « *Satisfaisante* » (*S*) dans ce domaine ; un consultant a été recruté pour l'organisation et la structuration de 30 OP féminines pastorales selon les normes de l'OHADA ; des modules de formation sont élaborés et validés. Les sessions sont prévues en juin 2018.

III. PRINCIPAUX ACCORDS ET PROCHAINES ÉTAPES

32. Les prochaines étapes issues des points d'accord discutés sont résumées dans le tableau ci-dessous qui présente le « Plan d'Action » pour les six prochains mois. La prochaine mission d'appui au PRAPS-ML aura lieu courant octobre/novembre 2018.

⁶⁷ Nouveau projet d'appui au développement de l'élevage au Mali (P160641), complémentaire du PRAPS-ML et dont la mise en vigueur est prévue au deuxième semestre 2018

N°	Actions	Échéance 2018	Comp.	Responsables
1	Organiser les sessions de formations au niveau national	31 octobre	C1	DNSV, LCV, VSF-B, UCP et MEP
2	Finaliser les travaux de réhabilitation de 19 bâtiments des Services vétérinaires et recruter les entreprises pour la construction de 31 parcs de vaccination et 6 postes vétérinaires	31 octobre	C1	UCP, DNSV, DNGR
3	Appuyer la campagne de vaccination (PPCB, PPR) et la surveillance épidémiologique	31 octobre	C1	MEP, DNSV, UCP, LCV
4	Restaurer 1.000 ha de bourgoutières dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao	30 novembre	C2	UCP/DNPIA/CCTR/ Populations/OP/ Collectivités/ Administration.
5	Réaliser 630 km de pare feu autour des zones de pâturages dans les cercles de Bankass, Douentza et Youwarou (région de Mopti), Gao, Ansongo (région de Gao) et Niono (région de Ségou).	30 novembre	C2	UCP/Populations/ONG/DNEF/O P/ CCTR/DNPIA/ Collectivités/ Administration.
6	Réaliser 23 forages (hors équipement) dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka	30 novembre	C2	UCP/ CCTR/ DNPIA/ DNH/OP/Collectivités/ Administration
7	Démarrage des travaux de construction et équipement de 03 marchés à bétail, réhabilitation de 07 marchés à bétail, 03 aires d'abattage, 08 étales dans la Zone du Delta Central	30 novembre	C3	DNGR, DNPIA, UCP
8	Démarrage des travaux de construction/réhabilitation et équipement de 3 marchés à bétail, construction de 2 marchés à bétail, 05 aires d'abattage et 03 étales de boucherie et 05 pistes d'accès dans la zone Mali Nord-Est	15 décembre	C3	DNGR, DNPIA et UCP
9	Accompagner les 35 marchés à bétail pour une large implication des organisations d'éleveurs dans la gestion des marchés	15 décembre	C3	APCAM, MEP, DNPIA, OP, ONG, OMA
10	Organiser la formation et la sensibilisation de 10 Commissions SAP sur les outils de collecte et de remontée des données	30 novembre	C4	SAP, UCP
11	Réceptionner les travaux de construction des 10 premiers magasins et s'assurer de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales	30 novembre	C4	UCP, DRPIA, Entreprises, ONG
12	Mettre en œuvre 20 AGR.	30 novembre	C4	APEJ, FAFPA et UCP
13	Mettre en place et opérationnaliser le mécanisme de gestion des plaintes dans toute la zone du PRAPS-ML et assurer l'archivage des documents produits	31 octobre	C5	UCP, ONG
14	Communiquer sur les réalisations en impliquant davantage les pasteurs et agropasteurs	31 octobre	C5	UCP, DNPIA, DNSV, OP
15	Élaborer le dossier du Mali pour la préparation de la RMP : (i) CdR commenté et étayé par les sources de données ; (ii) Programme de visite sur le terrain du consultant indépendant et (iii) production de la note sur les points forts et faibles du PRAPS-ML et sur les sujets à approfondir	15 octobre	UCP	UCP, consultant national, DNPIA, DNSV, OP

Annexe 9 : Aide-mémoire du PRAPS-Mauritanie

SIXIÈME MISSION D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PRAPS-MR MAI –JUN 2018

I. CONTEXTE

1. A la cinquième mission d'appui à la mise en œuvre du Projet⁶⁸, l'évolution du PRAPS-MR vers l'atteinte de l'Objectif Général de Développement (PDO) était considérée comme « *Satisfaisante* » (S) et la mise en œuvre des activités était considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

2. Les principales recommandations concernaient le recrutement d'un sociologue pour la revue qualité des accords sociaux, assurer une bonne coordination des activités, faire une planification annuelle concertée des plans d'action des différentes conventions établies avec les partenaires techniques et réaliser des infrastructures sur le terrain pour remplir les engagements inscrits dans le Cadre de Résultats (CdR) du Projet.

II. PRINCIPAUX CONSTATS ET RÉSULTATS

3. **Etat d'avancement global** : le plan d'action décidé lors de la cinquième mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-MR qui comprenait 15 actions a été mené à 70% (6 actions réalisées, 9 actions en cours). Au stade actuel de mise en œuvre du Projet, l'évolution vers l'atteinte du PDO est considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (MS). La mise en œuvre des activités du PRAPS-MR est cependant considérée comme globalement « *Satisfaisante* » (S). Ces appréciations tiennent compte de la lenteur de réalisation des infrastructures sur le terrain et du faible taux de décaissement du PRAPS-MR. Néanmoins, les travaux des premières infrastructures ont commencé sur le terrain (27 parcs de vaccination, 19 postes vétérinaires, 3 marchés à bétail et 2 aires de repos) ; les préalables pour les infrastructures d'hydraulique pastorale ont été réalisés en grande partie (19 accords sociaux signés, études environnementales et sociales de 11 points d'eau menées, signature des protocoles d'accord avec la SNFP et le CNRE pour la réhabilitation de 5 forages et la réalisation de 20 nouveaux). Aussi, les DAO seront lancés très prochainement pour d'autres infrastructures (73 parcs de vaccinations, 7 marchés à bétail, 10 mini- laiteries et 10 aires améliorées d'abattage). Cela aura prochainement pour effet de faire grimper les décaissements du projet.

COMPOSANTE 1 (C1) / Amélioration de la santé animale : l'exécution de la composante 1 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

4. L'exécution du plan d'action de la dernière mission est de 83% pour la C1, mais l'exécution physique des activités du PTBA est de 51%. Le programme d'infrastructures de la composante accuse un retard notable. Les travaux de construction/réhabilitation de 19 postes vétérinaires et de 27 parcs de vaccination ont démarré sur le terrain et la réception provisoire de ces infrastructures est envisageable en fin d'année. Toutes les formations prévues ont été réalisées ou sont en cours. Dix (10) étudiants sont en formation initiale vétérinaire à l'EISMV de Dakar. Une formation a été également mise en œuvre pour un cadre de l'ONARDEL doctorant en entomologie. La mise en place d'un dispositif de contrôle des médicaments vétérinaires fait partie des actions prioritaires de la composante et des actions (notamment de formation) ont été menées ; si quelques missions de contrôle ont été effectuées, le dispositif législatif et réglementaire reste insuffisant pour assurer une régulation correcte. Les résultats des campagnes de vaccination sont en deçà des attentes pour la PPR (2,5 millions de vaccinations pour un objectif de 4 millions). En revanche, pour la PPCB, l'objectif de 1,8 millions de têtes (100% du nombre estimé d'animaux) a été une nouvelle fois dépassé, ce qui souligne la sous-estimation du cheptel mauritanien. Les prélèvements pour l'enquête T1/PPCB seront réalisés lors de la prochaine campagne de vaccination, comme convenu avec la coordination régionale. Le protocole de l'enquête de séro-monitoring de la PPR a été défini et les TDR sont en cours d'approbation à l'IDA.

5. Le processus d'acquisition de 7 millions de doses de vaccin PPR est d'ores et déjà engagé pour la campagne 2018-19. Le PNS-PPR a été validé techniquement et adopté en Conseil des Ministres. Pour la PPCB, l'approvisionnement en vaccins à travers la Centrale Nationale d'Achat garantit les délais. Le PNS-PPCB devrait être finalisé pour la fin de l'année 2018. Des mesures de lutte énergiques et ambitieuses seront nécessaires pour observer des effets mesurables de la situation des deux pathologies sur le terrain.

⁶⁸ Cf. Aide-mémoire de la précédente mission (novembre 2017) : document public

6. Au nombre des contraintes et difficultés, des lenteurs sont toujours rencontrées dans les procédures de passation de marché et un réel déficit est également noté en matière de ressources humaines, notamment dans le domaine de la santé animale. **La mission recommande** de veiller particulièrement à la fluidification de la circulation et du partage des informations entre les personnes et les structures concernées par la Composante 1 du Projet.

COMPOSANTE 2 (C2) / Amélioration de la gestion des ressources naturelles : l'exécution de cette composante est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

7. Le PRAPS-MR est maintenant opérationnel avec une assistance technique effective qui doit aider à déployer et optimiser les activités de cette composante. Le taux de réalisation du plan d'action est de 50% et le taux d'exécution physique du PTBA de 48%. Le CdR de la composante ne devrait pas décoller d'ici la fin 2018 pour l'Indicateur PDO#2. S'agissant des forages, les modalités de partenariat avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) pour l'ingénierie technique et les travaux devraient permettre de limiter les délais de passation des marchés et de rattraper un peu le retard pris. Il est ainsi envisageable d'avoir cinq points d'eau réhabilités d'ici la fin de l'année 2018 et une douzaine de forages qui seront réceptionnés au cours du premier semestre 2019. Il faut toutefois que l'équipe soit proactive pour le recrutement des entrepreneurs qui doivent équiper les forages.

8. Le prochain semestre doit viser à combiner étroitement les travaux d'animation pastorale pour aboutir aux accords sociaux prévus, avec l'ingénierie technique et la réalisation des travaux d'hydraulique et d'aménagement des espaces. Il y a lieu d'anticiper la clarification des procédures et la stratégie d'intervention pour la réalisation des puits pastoraux (mobilisation locale communautaire). Enfin le renforcement du dispositif de suivi des ressources pastorales n'a fait que de modestes progrès.

COMPOSANTE 3 (C3) / Facilitation de l'accès au marché : l'exécution de la C3 est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

9. Le PRAPS-MR a exécuté son plan d'action à 57% et la prise en compte des recommandations de la dernière mission est moyennement satisfaisante. L'exécution financière du PTBA n'est que de 24%. Les travaux ont débuté pour les 3 premiers marchés à bétail et 2 aires de repos. 7 autres sites sont au stade de production des notices sociales et environnementales : leurs DAO devraient pouvoir être lancés à la fin de ce premier semestre 2018. La mise en œuvre de la recommandation portant sur la conception de la Plateforme du SIM-Bétail se trouve au stade de recrutement du consultant. Une partie des tablettes étant déjà disponible, il convient d'accélérer la conception de la plateforme en vue d'envisager la tenue de l'atelier de formation et le lancement effectif du suivi des marchés sur un premier groupe de 20 marchés avant la fin du troisième trimestre 2018. La composante rencontre des difficultés de clarification de sa stratégie pour la structuration en interprofession et doit articuler la consultation prévue avec la capitalisation et les échanges qui seront prochainement organisés par l'URC. Selon les recommandations pour la prise en compte des sauvegardes sociales et environnementales, il est convenu d'élaborer des PAR pour 7 marchés à bétail, 10 mini-laiteries et 2 aires de repos s'il y a réaffectation des terres ou impact social pour certaines personnes touchées par les investissements. La mise en place des Comités de recueil des griefs reste aussi à faire sur le terrain, dans la zone d'intervention du Projet.

10. Le second semestre 2018 va constituer un véritable défi pour contenir le retard accumulé au vu du CdR, qui prévoit 6 marchés construits ou réhabilités d'ici la fin 2018. La vigilance la plus grande devra être accordée à la mise en œuvre des sauvegardes environnementales et sociales, au suivi des procédures de passation des marchés et au déploiement du contrôle des travaux pour assurer la qualité des infrastructures réalisées.

COMPOSANTE 4 (C4) - Gestion des crises pastorales : l'exécution de la composante est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

11. Le niveau d'exécution du plan d'action est décevant à 50% (4 actions dont une réalisée, 2 en cours d'exécution et une non enclenchée) et il en est de même pour la feuille de route (état d'avancement à 51% avec 6 actions réalisées, 9 en cours et 4 non enclenchées). Le taux d'exécution physique du PTBA⁶⁹ estimé à 51%, le taux d'exécution financière est de 26.1%. L'intégration des indicateurs pastoraux dans le SAP est formalisée, mais beaucoup reste à faire pour la rendre effective. Des risques sont associés à un défaut de planification et de maîtrise des outils de suivi. Le partenariat de la C4 avec les structures de mise en œuvre a connu une amélioration, surtout avec la Direction des Politiques, de la Coopération et du Suivi-Evaluation du ME et l'INAP-FTP.

12. **SC4.1 - Volet A** : un Groupe de Travail de l'Élevage attaché au cabinet de la Ministre de l'Élevage (GTE) a été initié, permettant de porter réflexion sur la prise en compte des paramètres pastoraux dans la prévention et la gestion des

⁶⁹ Cette estimation ne tient pas compte de toutes les activités et n'est pas pondérée par le poids attribué à chaque activité dans le PTBA

crises pastorales. Des points focaux ont été installés dans les marchés principaux de l'élevage, les couloirs de transhumance et les points d'eau essentiels. Malgré l'intégration de 5 indicateurs pastoraux dans le SAP national, un travail important reste à faire (paramétrage de la plateforme SAP, affinement des outils de collecte et d'analyse des données) pour la prise en compte progressive des 13 indicateurs pastoraux validés par le GTE. Le Plan National de Formation LEGS accuse un retard considérable : il est important d'accélérer sa mise en œuvre pour pouvoir engager le processus d'accréditation des formateurs LEGS mauritaniens. **SC4.1 - Volet B** : l'INAP-FTP est en train de finaliser le processus de formation d'une première vague des bénéficiaires du Projet sur les métiers prioritaires, au profit des jeunes pasteurs et agropasteurs. Le PRAPS-MR a recruté trois ONG spécialisées pour identifier la faisabilité des AGR proposées, qui privilégient le développement des filières animales.

13. **SC4.2 - Urgence pastorale** : la Mauritanie a déclenché le CERC du fait de la sécheresse attestée par le Système des Nations Unies. Un crédit équivalent à 1,8 Millions de dollars US est mobilisé pour l'achat d'aliments du bétail et de produits vétérinaires, dans le cadre du plan d'action mené par le gouvernement (PAC). La mission rappelle que cela demandera de mener des actions de suivi-évaluation spécifiques sur les activités réalisées, ainsi que d'engager une restructuration budgétaire du projet dans les trois mois après le déclenchement officiel du CERC.

14. **Les principales difficultés** de la C4 sont : (i) une maîtrise réduite des mécanismes d'urgence (CERC) et de leurs implications ; (ii) des collaborations trop limitées avec certaines structures partenaires (DPCSE/OSA) dans le cadre des activités liées aux systèmes d'information ; (iii) des retards dans la mise en œuvre du plan de formation LEGS ; et (iv) un manque de planification détaillée des activités du volet B. **Les priorités** d'ici la fin de cette année sont : (i) la mise en œuvre effective des AGR ; (ii) la finalisation des formations qualifiantes sur au moins 3 métiers ; et (iii) l'élaboration de la situation de référence pour au moins quatre indicateurs pastoraux à renseigner par le SAP.

COMPOSANTE 5 (C5) / Gestion du Projet et Appui Institutionnel : l'exécution de la C5 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

15. **Gestion du Projet.** La performance en la matière est jugée « *Satisfaisante* » (S). Le partenariat « binôme » avec les directions techniques du ME (DSV, DPCSE et DDFARA) et les autres partenaires d'exécution (CAIE, ONARDEL...) est apprécié et constitue un appui précieux pour renforcer les compétences du ME et appuyer les moyens opérationnels du Ministère. La DPCSE a bénéficié d'appuis pour la mise en place d'un système de Suivi-Evaluation au niveau du ME, l'organisation d'ateliers de formation des enquêteurs du SIM-B et de formation des points focaux SAP, ainsi que la formation de deux cadres en GAR. La DDFARA a élaboré un plan d'action pour les composantes 2 et 3 du projet, soumis à l'IDA pour avis de non objection : ce plan d'action a été jugé ambitieux et l'option retenue est de soumettre des actions ciblées, au cas par cas, pour examen. Des protocoles d'accords additionnels ont été signés avec la SNFP et le CNRE pour la mise en œuvre du volet hydraulique. Un appui a été apporté à l'OSA/CSA en matière de financement d'une enquête ZAR, d'un atelier du cadre harmonisé et pour l'acquisition de matériel informatique. Des conventions de partenariat ont été signés avec les faitières des OP (GNAP, FNE, FNCF, APESS) et des plans d'actions sont en cours de réalisation pour leur opérationnalisation. Un consultant a été recruté pour mener la revue-qualité du travail des opérateurs recrutés pour l'appui à la mise en œuvre des composantes 2, 3 et 4.

16. **Gestion Financière.** La performance en la matière est considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (MS) et le risque financier demeure « *modéré* ». Une revue de la gestion financière a été effectuée en mars 2018. Cette mise à jour avait pour objectifs de : (i) s'assurer que l'environnement de contrôle interne et le système de gestion financière du projet sont adéquats pour garantir la réalisation des objectifs du projet ; (ii) faire le suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations de l'audit des comptes clos au 31 décembre 2016 et de la précédente mission de supervision.

17. Les RSF sont jugés dans l'ensemble satisfaisants et les recommandations de la précédente mission de supervision sont mises en œuvre. Cependant, la performance globale de la gestion financière du PRAPS-MR demeure « MS » en raison : (i) de l'absence de mise en œuvre des recommandations de l'auditeur interne ; (ii) du paiement irrégulier d'indemnités pour un montant de 2,1 millions MRU en l'absence de contrats les justifiant ; (iii) d'un défaut de reversement de l'IMF d'un montant de 1,253 millions MRU collecté depuis octobre 2017 et exposant le Projet à un risque fiscal ; (iv) d'une insuffisance de justification de certains déplacements à l'extérieur ; et (v) d'un taux de décaissement relativement faible (19,73%) après près de la moitié de la durée de mise en œuvre du Projet. Pour renforcer le dispositif de gestion financière en place, la **mission recommande** à la coordination de veiller à : (i) la mise en œuvre des recommandations de l'auditeur interne (relatives notamment à l'adoption d'un modèle de rapport pour les missions et les formations, et à la production de la caution pour le paiement de l'avance de démarrage) ; (ii) la suspension des paiements d'indemnités et la restitution des dépenses non justifiées d'un montant de 2,1 millions MRU ; (iii) le reversement à l'Etat des impôts retenus à la source, conformément aux dispositions réglementaires ; (iv) la retenue d'une quote-part sur les perdants pour les déplacements à l'étranger, afin que les pièces justificatives soient remises au retour de voyage pour le paiement de ce reliquat.

18. **Décaissements du Don IDA D0660-MR.** Le taux de décaissement du PRAPS-MR reste relativement faible. Avec le début de réalisation des infrastructures, la mise en œuvre des fonds AGR, des formations qualifiantes et le déclenchement de la CERC, ce taux pourrait s'améliorer sensiblement dans les prochains mois.
19. **Fonds d'accompagnement du Gouvernement.** Les contributions du gouvernement sont versées conformément aux engagements pris dans l'Accord de Financement du PRAPS-MR. Au titre de la loi de finances 2018, la contrepartie nationale pour le projet est de 120 millions d'Ouguiyas. Cependant, des difficultés se font jour sur le paiement des indemnités complémentaires imputées sur la contrepartie pour les personnels d'appui et affectant leur motivation.
20. **Passation des marchés.** La passation des marchés du projet est « *Modérément Satisfaisante* » (MS) et le risque demeure « *Substantiel* ». Des retards dans l'exécution de la procédure de passation pour les activités planifiées ont été constatés. Aussi, l'exécution des marchés de travaux subit des retards par rapport au délais contractuels. La **mission recommande** que des mesures soient prises pour exécuter les activités du PPM dans les délais prévus et pour un suivi régulier de l'exécution des marchés. Une revue à posteriori des marchés sera réalisée avant la fin du mois de juin 2018.
21. **Suivi-évaluation.** La performance en matière de S&E est considérée comme « *Satisfaisante* » (S). L'unité S&E a coordonné la mise à jour de la BDS du Projet (en collaboration avec les animateurs du GNAP et les assistants régionaux S&E/PRAPS), ainsi que le géo référencement de tous les événements du Projet pour les années 2016/2017, l'organisation d'une retrait- bilan du premier semestre du PTBA 2018 et l'actualisation du CdR via le logiciel TOMMONITORING (avant sa transmission à l'URC/CILSS). Pour le second semestre 2018, il est prévu la coordination de la préparation du PTBA 2019, l'organisation d'une formation des cadres du Projet sur l'appropriation du CdR et la mise en place d'un système de S&E spécifique pour l'opération de réponse à la crise pastorale (CERC).
22. **Communication.** La performance du Projet dans ce domaine est considérée comme « *Satisfaisante* » (S). La couverture médiatique des activités du PRAPS-MR et de ses partenaires est régulièrement assurée, avec la publication d'articles dans la presse écrite mauritanienne et l'actualisation rapide des sites web nationaux. La communication avec le niveau régional (URC) s'est améliorée sensiblement, avec la fourniture d'articles pour les « Echos du PRAPS ». La Communication a participé activement : (i) à la campagne spécifique de sensibilisation sur la PPR organisée par la C1, qui a contribué à booster les chiffres de vaccination contre cette maladie ; (ii) à la diffusion du code pastoral (C2) et des supports de communication pour la campagne IEC menée par l'expert-genre ; (iii) au processus de conduite d'une session de formation sur la gestion de la communication en situation de crise pastorale ; (iv) ainsi qu'au début de réalisation d'un film documentaire. Pour le second semestre 2018, il est prévu de continuer l'appui au lancement de la campagne de vaccination 2018-2019 (C1), l'appui à la diffusion des textes réglementaires et juridiques de la GRN (C2), l'utilisation des réseaux sociaux et l'accompagnement de la réponse à la crise pastorale.
23. **Dimension genre et intermédiation sociale (GIS).** La performance en la matière est jugée « *Satisfaisante* » (S). Deux ateliers de formation ont été animés au profit des membres de la « cellule sectorielle Genre » du ME ; l'organisation d'une large campagne IEC au niveau des UEP de la zone d'intervention du Projet a été supervisée, ainsi qu'une caravane de « Non à la violence basée sur le Genre » dans le milieu des pasteurs et agropasteurs, en collaboration avec le réseau RBM. En outre, la cellule s'est impliquée fortement dans le processus d'opérationnalisation du volet B de la composante 4 en matière d'AGR et de formations qualifiantes. Elle a également été partie prenante dans le choix des 10 sites devant abriter des mini-laiteries, au profit des coopératives féminines en particulier. Pour le second semestre 2018, il est prévu la formation de la cellule sectorielle en « approche genre et développement », dans la pratique d'audits techniques sur le genre, ainsi qu'une formation en leadership et communication au profit du collectif RBM. Toutes les activités de mise en œuvre des AGR et de formations qualifiantes seront étroitement menées en collaboration avec la cellule Genre.
24. **Sauvegardes Environnementales et Sociales.** L'appréciation est globalement « *Satisfaisante* » (S) : la mise en œuvre des mesures environnementales se déroule apparemment de manière satisfaisante, mais l'évaluation des aspects sociaux n'a pas encore été réalisée par la BM (reconduction de l'appréciation précédente). La mission salue la détermination du PRAPS-MR à se conformer aux dispositions du CGES approuvé. Les travaux d'infrastructures pastorales n'ont pas encore commencé et le travail d'amont pour la prise en compte des préoccupations environnementales est bien géré, notamment à travers le screening, la préparation des études environnementales additionnelles requises, l'intégration de clauses environnementales dans les dossiers d'appel d'offres (DAO), la prise en compte dans les termes de références des Bureaux de contrôle de la supervision de l'exécution des clauses environnementales par les entreprises, et l'organisation d'ateliers de renforcement de capacités sur les mesures de sauvegardes environnementales et sociales. Tout en maintenant cette dynamique, des points d'amélioration seront nécessaires, en particulier pour s'assurer que les déchets issus des campagnes de vaccination soient bien gérés.

25. Les activités susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement⁷⁰ ont fait l'objet de « screenings » supervisés par la Direction du Contrôle Environnemental (DCE), qui est la structure régaliennne chargée des évaluations environnementales en Mauritanie. Il ressort du screening que les activités déjà planifiées ne devraient pas avoir d'impacts environnementaux majeurs et, en conséquence, les instruments de sauvegardes recommandés sont des Notices d'Impact Environnemental (NIE)⁷¹. Ces études ont été approuvées par la DCE et les preuves de validation ont été partagées avec la mission. La mission a été informée que le processus de passation de marchés pour le recrutement de consultants devant faire les autres NIE est à un stade très avancé. Les prescriptions des NIE devant être mises en œuvre par les entreprises ont été intégrées dans les DAO pour permettre aux soumissionnaires de prévoir dans leurs offres l'exécution de ces clauses⁷². La mission a recommandé au Projet de bien veiller à ce que les entreprises adjudicatrices préparent un Plan de Gestion environnementale et Sociale de chantier (PGES-Chantier), dans lequel elles doivent expliquer comment elles comptent mettre en œuvre les clauses environnementales et sociales des DAO. La mission se félicite de l'option prise par le projet de faire superviser l'exécution des clauses environnementales et sociales contractuelles des entreprises par des Bureaux de contrôle. La mission a recommandé au projet de bien veiller à l'expérience et à la rigueur du personnel des bureaux de contrôle pour faire respecter aux entreprises leurs engagements, et de veiller également à la régularité des rapports des Bureaux de contrôle. En matière de renforcement des capacités, le projet a organisé des ateliers⁷³ au profit de ses partenaires techniques et institutionnels, de la société civile et des organisations socio-professionnelles. Dans ce cadre, le Projet a distribué du matériel de collecte et d'élimination des déchets biomédicaux, ainsi que des kits pharmaceutiques pour la prise en charge des premiers soins des agents en cas de blessure.

III. ACTIONS CONVENUES ET PROCHAINES ÉTAPES

26. Le plan d'action général du PRAPS-MR pour le second semestre 2018 (juillet – décembre) est ainsi décliné :

N°	Recommandations	Échéance 2018	Comp.	Responsable	Acteurs associés
1	Appui à la campagne de vaccination 2018/2019 (vaccins disponibles et équipes de vaccination prêtes) et au séro-monitoring PPR et PPCB (prestations réalisées)	30 septembre	C1	UCP	DSV, OIE
2	Réalisation des infrastructures vétérinaires prévues pour les années 2017 et 2018 dans le CdR (travaux achevés)	30 novembre	C1	UCP	DSV
3	Mise en place du dispositif de surveillance et de contrôle du médicament vétérinaire	30 novembre	C1	UCP	DSV
4	Elaborer un plan d'occupation et de gestion de 2 UEP au moins (12 POS réalisés)	30 novembre	C2	UCP	ATI, opérateurs, STD, CL
5	Enclencher le processus de mise en place de conventions locales dans au moins 2 espaces de gestion collective (12 espaces sécurisés)	31 décembre	C2	UCP	ATI, opérateurs animation pastorale
7	Mise en place des infrastructures d'hydraulique pastorale (réception provisoire de 5 forages à réhabiliter et démarrage des travaux sur 3 nouveaux)	31 décembre	C2	UCP	SNFP-CNRE
8	Lancement des DAO des travaux de construction de 7 marchés à bétail (DAO lancés)	30 septembre	C3	UCP	Entreprises
9	Organisation d'un atelier de renforcement des capacités des OP sur les techniques de partenariat et recherche de financement	30 septembre	C3	UCP	DDFARA, OP
10	Mise en œuvre des fonds AGR (début de financement d'au moins 20 sous-projets)	30 octobre	C4	UCP	ONGs
11	Finalisation des formations qualifiantes sur au moins 3 métiers	30 novembre	C4	UCP	INAP-FTP
12	Valider au moins un (01) indicateur pastoral supplémentaire dans le SAP et élaborer la situation de référence pour 4 indicateurs	30 novembre	C4	UCP	OSA/DPCSE

⁷⁰ Il s'agit des parcs de vaccination (27), des postes de santé vétérinaires (24), des marchés à bétails (9), des points d'eau à réhabiliter (11), des forages (4), des mini-laiteries (5), des aires d'abattage (9) et des aires de repos (2).

⁷¹ La NIE est une forme allégée de l'étude d'impact environnemental à laquelle sont assujettis les projets de la catégorie B tels que prévus à l'article 4 du Décret 2007-105 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret 2004-094 relatif à l'étude d'impact environnemental. La construction des marchés à bétail de Rosso, Kaédi et Bousteyla ont fait chacun l'objet d'une NIE. Par contre, pour les travaux de construction et de réhabilitation des postes de vaccination (14 postes à réhabiliter et 10 nouveaux postes), une NIE unique a été préparée.

⁷² Il s'agit principalement des mesures sanitaires (santé et hygiène) pour éviter certaines maladies, de sécurité des travailleurs et des riverains pour éviter les accidents, de gestion des nuisances (poussières et bruit) et de gestion des déchets (solides et liquides) pour éviter la pollution du sol

⁷³ Trois ateliers ont été organisés à Nouakchott, Kaédi et Aioun en 2016 sur les mesures de sauvegardes environnementales et sociales. Deux autres ateliers ont été tenus à Kaédi et Néma en janvier 2018 sur la gestion des déchets biomédicaux et sur la sensibilisation sur les enjeux environnementaux et sociaux des campagnes de vaccination

N°	Recommandations	Échéance 2018	Comp.	Responsable	Acteurs associés
13	Produire le dossier MR de préparation de la RMP : (i) CdR commenté et étayé par les données ; (ii) projet de programme de visite annoté pendant une semaine pour le consultant indépendant ; (iii) note du PRAPS-MR sus ses points forts et points faibles et sur les sujets à approfondir pendant la RMP	15 octobre	C5	UCP	ME
14	CERC / fonds d'urgence : avoir produit un rapport de S&E des activités financées et réalisé la restructuration budgétaire du PRAPS-MR (niveau 2)	15 novembre	C5	UCP	BM
15	Mécanisme de gestion de plaintes opérationnel sur le terrain dans la zone d'intervention du PRAPS-MR (vérification et évaluation du mécanisme)	30 septembre	C5	UCP	UCP

Annexe 10 : Aide-mémoire du PRAPS-Niger

SIXIÈME MISSION D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PRAPS-NE CRÉDIT IDA 5651-NE / AVRIL - JUIN 2018

I. CONTEXTE

1. A la sortie de la cinquième mission de supervision du Projet (novembre 2017), l'évolution vers l'atteinte de l'objectif général de développement (PDO) était considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (MS) et la mise en œuvre des activités du PRAPS-NE était également considérée comme globalement *Modérément Satisfaisante* » (MS).
2. Les principaux défis pour le PRAPS-NE étaient : (i) la prise en charge des activités de séro-monitoring des maladies animales prioritaires ; (ii) l'organisation de la campagne de vaccination 2017/2018 ; (iii) l'obtention des premiers accords sociaux (fin mars 2018) pour assurer la réalisation des infrastructures prévues en 2018 ; (iv) la planification des étapes de réalisation des infrastructures pastorales sur une base pluriannuelle ; (v) le recrutement des ingénieurs-conseil chargés de préparer les DAO permettant de contractualiser avec les entreprises pour le démarrage des travaux d'infrastructures ; (vi) la conduite de l'évaluation externe de la réponse à la crise pastorale de 2016 ; (vii) la révision du plan de financement global du projet par la révision du COSTAB et (viii) la finalisation du PTBA 2018 et son approbation par le Comité National de Pilotage avant le 15 janvier 2018.

II. PRINCIPAUX CONSTATS DE LA MISSION ET PROGRÈS RÉALISÉS

3. **Etat d'avancement global** : le plan d'action convenu lors de la cinquième mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-NE⁷⁴ comprenait 13 points et a été mené à 59% (3 actions menées intégralement, 7 actions bien engagées et 3 actions non engagées, dont 2 reportées en 2019). A la date du 04 juin 2018, le niveau de décaissement du PRAPS-NE était de 54,7%, ce qui est élevé (données Client Connection). Au stade actuel de mise en œuvre du Projet, l'évolution vers l'atteinte du PDO est jugée globalement « *Modérément Satisfaisante* » (MS), tandis que l'évaluation de la Mise en Œuvre est jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).
4. **Exécution du PTBA 2018** : le budget du PTBA 2018 s'élevait à un montant de 5 020 206 000 FCFA. A la date du 31 mai 2018, le niveau des réalisations financières est estimé à 58% sur les fonds IDA. Les décaissements enregistrés sont élevés sur les ressources IDA, mais restent timides pour la contribution de l'Etat, dont la mobilisation semble maintenant s'avérer difficile. Le niveau global d'exécution physique du PTBA 2018 est modérément satisfaisant, avec notamment : (i) l'acquisition de 10 parcs mobiles de vaccination et de l'essentiel des quantités de vaccins, ainsi que la conduite de la campagne de vaccination 2017/2018, (ii) la production des premiers résultats sur le séro-monitoring de la PPCB (T1), (iii) la restauration de 1.167 hectares et la protection de 20.667 hectares d'aires de pâturage, (iv) la réhabilitation de 2 puits pastoraux, (v) le recrutement des cabinets et la conduite des études techniques pour la réalisation des postes vétérinaires et des marchés à bétail prévus en 2018, et (vi) la mise en place de 4 OSV et 12 SCAP-RU.
5. **Recommandations générales**. La mise en œuvre modérément insatisfaisante du PRAPS-NE demande des mesures correctives énergiques. La mission recommande particulièrement :
 - (i) approbation du PTBA dans les temps requis par l'accord de financement : la validation du PTBA 2019 ne saurait souffrir de retards ; le premier draft devra être prêt en octobre 2018 et l'UCP devra impérativement avoir transmis son projet de PTBA à la BM avant la fin novembre 2018 ;
 - (ii) coopération avec le MCC/MCA : il convient d'être très clair sur le fait que l'IDA ne pourra plus financer l'achat de vaccins sur les ressources du PRAPS-NE ; l'UCP doit formellement transmettre ce message au Secrétariat Général du Ministère, par écrit ;
 - (iii) compte tenu non seulement du niveau de décaissement du projet jugé trop élevé au regard des résultats du CdR, mais aussi du financement par l'IDA de dépenses imprévues lors de la préparation du projet (vaccins, mesures d'urgence en réponse à des situations de crise pastorale), il convient de restructurer⁷⁵ le PRAPS-NE avant la fin octobre 2018 (sur la base d'une requête du gouvernement à finaliser avant la fin-août 2018) ;
 - (iv) tenir très rapidement des réunions spécifiques de suivi des mesures de sauvegardes E & S, avec un examen point par point des contraintes et difficultés, dans l'objectif de ne pas retarder les travaux de réalisation des infrastructures pastorales ;

⁷⁴ Cf. Aide-mémoire de la mission : document public.

⁷⁵ Restructuration de niveau 2, sans modifier l'objectif général de développement et en conservant les cibles du CdR autant que possible.

- (v) des arbitrages budgétaires urgents pour préserver l'avenir, tout en essayant de ne pas impacter négativement la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de résultats du Projet. En effet, la composante 1 est structurellement confrontée à une surconsommation budgétaire qui nécessite ces arbitrages urgents ;
- (vi) enfin, la mission relève la persistance de lenteurs et de difficultés dans les procédures de passation de marchés qui doivent être corrigées. Les difficultés actuelles sont liées à l'insuffisance de ressources humaines au niveau de l'UCP et à la mise en vigueur de nouvelles directives communautaires en matière de passation de marché.

COMPOSANTE 1 – C1/Amélioration de la santé animale : l'exécution de la composante 1 du PRAPS-Niger est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

6. Le plan d'action pour le premier semestre 2018 comportait deux points qui sont significativement engagés, soit un taux de réalisation de 50%. A la date du 31 mai 2018, le taux d'exécution physique du PTBA de la composante est estimé à 65% et le taux de décaissement est estimé à 69%.

7. Le programme d'infrastructures est toujours à la peine et se situe à un niveau bien inférieur aux valeurs cibles du CdR. Ceci est notamment lié aux tensions budgétaires liées à l'achat de 40 millions de doses de vaccins non initialement prévues. Pour l'année 2018, il est prévu la construction de 11 postes vétérinaires.

8. Les résultats des campagnes de vaccination 2017/2018 sont encourageants pour la PPR avec un peu plus de 13,5 millions de petits ruminants vaccinés au 15 mai 2018, soit 58% de couverture vaccinale⁷⁶. Concernant la PPCB, la campagne accuse un très gros retard⁷⁷, à cause d'une rupture de l'approvisionnement en vaccins car les lots fournis par le LABOCEL (reliquat de la commande de 2017) n'ont pas été certifiés par le PANVAC. Cette situation peut compromettre fortement les acquis du pays dans le contrôle de cette pathologie⁷⁸. Pour la future campagne de vaccination 2018/2019, la prise en charge des vaccins sera assurée par le MCC qui a déjà engagé le processus d'acquisition des doses. Etant donné que le PRAPS-NE ne pourra plus financer de vaccins et que le MCC ne financera la Campagne 2019-2020 qu'en partie, il est urgent que le Gouvernement prenne dès à présent les dispositions nécessaires pour d'une part, cofinancer la campagne avec le MCC et, d'autre part, assurer le financement des campagnes suivantes à partir de 2020-21 pour éviter le risque de compromettre les résultats intéressants enregistrés suite aux interventions du PRAPS. L'enquête T1-PPCB a été réalisée selon un protocole d'échantillonnage validé par le CIRAD ; les premiers résultats sont déjà disponibles et le rapport définitif est attendu en fin juin 2018. Pour la PPR, le protocole d'enquête sera prochainement élaboré et la conduite de l'enquête est prévue avant la fin décembre 2018.

9. Le PNS-PPR reste à valider à la fois sur le plan technique et politique. Le PNS-PPCB devrait être finalisé pour la fin de l'année 2018. Bien que le taux de séroprévalence troupeau de 36% pour la PPCB soit plus favorable que dans les autres pays, la maladie reste largement présente et, en raison également de la rupture de l'approvisionnement en vaccins de cette année, l'amélioration du contrôle de cette pathologie va nécessiter des mesures énergiques.

10. Le programme de formation a été réduit aux deux formations organisées par la coordination régionale et à la poursuite de la formation initiale des 6 docteurs vétérinaires à l'EISMV. Les activités en matière de contrôle des médicaments vétérinaires se résument à des actions de sensibilisation, car les campagnes d'échantillonnage et d'analyse ont été supprimées suite aux arbitrages budgétaires. Un effort soutenu devra être engagé pour mettre en place un dispositif satisfaisant de contrôle des produits vétérinaires.

11. Le plan d'action du deuxième semestre comporte trois (03) points : (i) finaliser la campagne de vaccination 2017/2018, (ii) démarrer les travaux de réalisation des 11 postes vétérinaires et (iii) sensibiliser les acteurs sur la problématique des faux médicaments vétérinaires.

12. La mission **recommande** de clarifier avec le Ministère de tutelle, le MCC et les autres partenaires, la question de la prise en charge des futures campagnes de vaccination au-delà de 2018-2019. Il est également recommandé au PRAPS-NE de veiller particulièrement à la fluidification de la circulation et du partage des informations entre les personnes et les structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

⁷⁶ Taux supérieur aux prévisions du cadre de résultats qui sont de 44% en fin 2018 et 55% en fin de projet / 2021

⁷⁷ Avec un taux de couverture de 2% seulement au 31 mai 2018 ; l'objectif était de 10 Millions de têtes, mais seulement 210.500 têtes ont été vaccinées

⁷⁸ Cependant, avec la réception de 6 millions de doses certifiées le 26 avril 2018 et les 4 millions de doses en cours d'acquisition, cette situation pourrait connaître une nette amélioration dans les deux prochains mois (Juillet-Août 2018) avec une couverture vaccinale prévisionnelle de 90% (supérieure aux objectifs du cadre de résultats qui sont de 65% en fin 2018 et 80% en fin de projet).

COMPOSANTE 2 – C2/Amélioration de la gestion des ressources naturelles : l'exécution de la composante 2 est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

13. Le PRAPS-NE rencontre des lenteurs dans l'exercice de la composante avec un taux d'exécution du plan d'action qui n'est que de 50%, un niveau d'exécution physique du PTBA de 42% (à la date du 31 mai 2018) et un taux de décaissement estimé à 52%. La situation de l'exécution de certaines infrastructures hydrauliques est préoccupante par manque de synergie entre partenaires et de management efficace. De plus, l'environnement sécuritaire n'est pas réuni pour certaines régions. Plusieurs activités ont été exécutées par des organisations pastorales partenaires du projet, ce qui a permis d'enregistrer quelques résultats louables (exemple de l'accord Maradi-Etat de Katsina) dans le processus de sensibilisation des pasteurs et agropasteurs et de la mise en place de cadres de concertations transfrontaliers sur la transhumance. Néanmoins, d'une manière générale, il convient de tout faire pour accélérer l'obtention des ANO et l'UCP devrait aussi renforcer la stratégie de conduite du processus de passation de marchés afin de ne pas ralentir le démarrage des travaux d'infrastructures, qui sont essentiels pour atteindre les cibles du CdR.

14. Les opérations de restauration des sols et de protection des aires de pâturages sous forme de travaux HIMO ont été poursuivies (1.167 hectares restaurés et 20.667 hectares protégés contre les feux de brousse) au cours du premier semestre 2018. La mission a visité 2 sites de réalisations dans la région de Dosso et a relevé quelques préoccupations sur la prise en compte des exigences de sauvegardes sociales. Des interrogations persistent⁷⁹ sur la réplique de méthodes standards (demi-lunes serrées sur glacières d'accumulation jouant un rôle d'impluvium) appliqués sur des écosystèmes fragiles (brousse tigrée).

15. En ce qui concerne les infrastructures hydrauliques, deux (02) puits pastoraux ont pu être réhabilités et remis en service au passage de la mission, ce qui ramène le nombre total des infrastructures pastorales réalisées à ce jour à quatre. Seize (16) infrastructures hydrauliques sont attendues (2 forages, 8 puits neufs et 6 puits à réhabiliter) pour fin 2018.

16. Pour le second semestre, le plan d'action comporte trois points : (i) le démarrage des travaux de réalisation des points d'eau prévus en 2018, (ii) l'ensemencement des superficies d'aires de pâturage récupérées en 2017/2018 et (iii) l'identification et le géoréférencement de 200 km de couloirs de passage.

COMPOSANTE 3 - C3/ Facilitation de l'accès au marché : l'exécution de la composante 3 est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

17. Le plan d'action issu de la cinquième mission d'appui comportait trois actions et son taux de réalisation est estimé à 50% (1 action réalisée, 1 en cours et la dernière reportée en 2019) ; le niveau de mise en œuvre de la feuille de route est de 57%. A la date du 31 mai 2018, le PTBA est à 39% d'exécution physique et 18% de réalisation financière.

18. S'agissant de la réalisation des infrastructures de la C3, le bureau d'études chargé de l'élaboration des DAO pour la construction/réhabilitation des 29 marchés à bétail, ainsi que du suivi et du contrôle des travaux, a été recruté fin avril 2018. Au vu des procédures de passation des marchés avec les entreprises, le démarrage des travaux n'interviendra au mieux qu'au cours du dernier trimestre 2018, pour un achèvement de la première série de marchés à bétail au cours du premier semestre 2019. Cela n'est pas en adéquation avec les objectifs du CdR du PRAPS-NE.

19. Le SIM Niger est déjà fonctionnel. Les recommandations visant à sa consolidation, notamment la commande de matériel, la conception des solutions NTIC pour la transmission des données et le recyclage des agents n'ont pas eu lieu.

20. Lors des visites de terrain dans la région de Dosso, la mission a pu apprécier le niveau de mise en œuvre d'un certain nombre d'activités, notamment le centre de collecte et de transformation de lait de AREN-Doutchi équipé par le PRAPS-NE. La mission a également eu des échanges sur l'expérience de gestion déléguée du marché à bétail de Boureimi. Néanmoins, globalement, la composante doit accorder une attention majeure au processus de passation des marchés pour engager les travaux d'infrastructures en 2018 et faciliter la montée en puissance des réalisations en 2019.

21. Le plan d'action du second semestre 2018 comporte trois (03) points : (i) le démarrage des travaux de réhabilitation/construction des 15 marchés à bétail prévus en 2018 ; (ii) la formation des collèges communaux de l'IP/BVCP ; et (iii) la mise à disposition au SIM-B du matériel informatique (notamment smartphones).

⁷⁹ Ces risques ont déjà été soulignés par des conclusions de travaux de recherche (INRAN)

COMPOSANTE 4 – C4/Gestion des crises pastorales : l'exécution de la composante est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

22. La mission note des difficultés dans la mise en œuvre de la composante (absence de finalisation de l'étude sur le revenu des ménages pastoraux, reports successifs dans la conduite de l'évaluation aux réponses 2016 et 2017, faible avancement de l'intégration formelle de paramètres pastoraux spécifiques intégrés dans le SAP).

23. Le plan d'action issu de la cinquième mission d'appui comprenait trois (03) points et a été mené à 33% (une seule action menée intégralement pour la mise en place des OSV et SCAP-RU, et deux actions non réalisées). Pour la feuille de route, huit (08) actions ont été réalisées et huit (08) ne sont pas démarrées, soit un taux d'exécution de 50%. Le taux de réalisation physique du PTBA au 31 mai est de 36%, alors que l'exécution financière de la composante est de 58%.

24. Pour le **Volet A**, le processus d'intégration des nouveaux indicateurs pastoraux dans le SAP est avancé avec la tenue d'un atelier d'élaboration des fiches de collecte de données des différents indicateurs. La mission **recommande** d'accélérer ce processus et de prévoir les ressources nécessaires dans le PTBA 2018 afin que, comme prévu, les deux (02) indicateurs soient bien intégrés dans le SAP avant la fin de l'année 2018. Après la conduite du diagnostic sur les systèmes communautaires d'alerte précoce, 12 SCAP-RU et de 4 OSV ont été mis en place et équipés, alors que d'autres structures (3 OSV et 15 SCP-RU) sont également en cours de mise en place. Enfin, d'une manière générale, la mission invite l'UCP et les Directions en charge de la mise en œuvre des composantes à respecter les procédures en vigueur afin d'obtenir les ANO et pouvoir mettre les activités en œuvre dans les délais.

25. La mise en œuvre du **Volet B** n'a pas véritablement démarré, bien qu'un certain nombre de dossiers soient approuvés par l'IDA au profit des victimes de la dernière crise pastorale 2017. L'IDA **recommande** la refonte en un seul document des deux notes de cadrage portant sur : (i) l'urgence et (ii) les interventions classiques. Pour ce qui concerne les AGR classiques, l'IDA recommande de suspendre leur financement en attendant l'arbitrage budgétaire prévu au cours du second semestre 2018, dans le cadre de la restructuration du PRAPS-NE.

26. En ce qui concerne la réponse aux crises, on note la prise en charge et le paiement effectif par le PTBA 2018 des reliquats des acquisitions d'aliment bétail dans le cadre de la réponse à l'urgence pastorale 2017. En revanche, l'évaluation de la réponse aux deux crises pastorales de 2016 et 2017 accuse un retard.

27. Pour le second semestre 2018, les principales priorités sont : (i) l'intégration de 2 indicateurs pastoraux supplémentaires dans le SAP, (ii) l'évaluation externe de deux programmes d'urgence 2016 et 2017 (en vue de mesurer les résultats des actions menées et de confirmer la progression des indicateurs vers les cibles fixées de réduction du temps de réponse aux crises).

COMPOSANTE 5 - C5/ Gestion du projet et appui institutionnel : l'exécution de la composante 5 est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

28. **Coordination du Projet** : le plan d'action élaboré lors de la dernière mission comprenait 2 points pour la C5 et a été mené à 25% seulement⁸⁰. La mission invite l'UCP à approcher Monsieur le Secrétaire Général du Ministère afin que les dispositions soient prises pour la mise en place d'un Cadre de Concertation avec le MCC pour assurer des échanges réguliers entre le PRAPS-NE financé par l'IDA et le PRAPS-MCC ; cela apparaît nécessaire pour garantir une bonne entente et une mise en œuvre concertée et coordonnée des activités des deux projets qui sont complémentaires. Par ailleurs, la mission invite l'UCP à prendre les dispositions nécessaires pour revoir le Budget général et le COSTAB du projet, afin de préparer une restructuration de niveau 2 pour permettre une mise en œuvre plus aisée des activités à la suite du financement important : (i) des deux grandes campagnes de vaccination de 2016 et 2017 et (ii) des différentes crises pastorales de 2016 (Diffa) et 2017.

29. **Gestion financière**. A l'issue de la mission spécifique effectuée en mai 2018 et sous réserve de la mise en œuvre du plan d'actions présenté dans le rapport⁸¹, la mission estime que les arrangements fiduciaires en place permettent d'assurer une gestion acceptable des risques. Le risque financier demeure « *substantiel* » et la performance globale de la gestion financière du PRAPS-NE est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS) pour les principales raisons suivantes, malgré la mise en garde

⁸⁰ La première action non engagée consiste au renforcement des capacités des acteurs en charge de la réalisation des infrastructures sur les mesures de sauvegarde environnementale et sociale : cette action a été transférée au BEEI suite à la signature de la convention de partenariat en mai 2018. Pour la seconde action (recrutement du personnel complémentaire de l'UCP), le rapport de sélection qui avait été soumis à l'IDA a été retourné à la partie nationale pour correction et re-soumission dans les meilleurs délais. Ce processus devrait pouvoir être bouclé avant la fin juillet 2018, après plusieurs mois de souffrance.

⁸¹ Un plan d'action détaillé est présenté dans le rapport de la mission d'appui en gestion financière. Les principales actions portent sur : (i) la justification ou le remboursement sans délai des avances de 2017 évaluées à un peu plus de 28 millions FCFA ; et (ii) le remboursement intégral des dépenses inéligibles identifiées dans les rapports d'audit 2016 pour un total de plus de 11 millions de FCFA.

de la BM⁸² : (i) l'existence d'avances faites en 2017 d'un montant total de 28.018.478 FCFA, à justifier ; et (ii) l'existence de dépenses inéligibles identifiées dans le rapport d'audit 2016 pour un montant total de 11.074.144 FCFA.

30. Le projet est à jour sur les rapports intérimaires non audités trimestriels (RSF) et les rapports d'audit. Les rapports d'audit des comptes 2017 dus au 30 juin 2018 ont été reçus dans les délais.

31. A la date du 27 juin 2018, un total de 17,9 millions DTS (l'équivalent de 25,2 millions USD) a été décaissé par le projet, soit un taux de décaissement global de 55,01%, considéré comme très élevé au regard des réalisations du CdR.

32. **Passation de marchés.** La passation de marchés du projet est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*) et le risque de la passation ces marchés demeure « *substantiel* ». Des équipements (matériel vétérinaire, équipement des antennes, matériel roulant et informatique, 10 parcs de vaccination mobiles, 2 incinérateurs, les matériels d'enquête) et des vaccins contre la PPR et la PPCB ont été acquis. Le long processus de recrutement des bureaux d'étude pour le suivi et le contrôle des travaux d'infrastructure pastorales est finalement achevé après environ un an de retard. Les cabinets retenus doivent maintenant s'atteler à boucler leurs études et s'assurer d'inclure les aspects portant sur les sauvegardes environnementales et sociales dans les DAO à produire.

33. L'organisation de la passation des marchés est conforme au Code des marchés publics Nigérien et à l'Accord de Financement. L'Assistant en Passation des Marchés assure l'intérim du SPM depuis près d'un an (recrutement en cours) et supervise toutes les opérations de passation de marchés. L'archivage des documents de la passation des marchés est satisfaisant.

34. **Planification et Suivi-Evaluation** : la performance en matière de planification et de suivi-évaluation est jugée « *Satisfaisante* » (*S*). La mission constate que le logiciel TOM-Monitoring est opérationnel et que les rapports sont fournis régulièrement. Le déploiement de l'expert informaticien au service de suivi-évaluation, afin d'assister le Spécialiste dans ses tâches, notamment la gestion de la base de données Tom-monitoring est effectif. La mission **recommande** l'accélération de la finalisation de la carte géo référencée des réalisations du Projet.

35. **PTBA 2018** : le PTBA 2018 a été approuvé lors de la réunion du Comité de Pilotage du 26 janvier 2018 et par l'IDA le 02 juin 2018 après de nécessaires révisions. La mission **invite l'UCP à donner la priorité à cette tâche et à respecter strictement les délais** de préparation, de validation et d'approbation des PTBA à l'avenir (cf. paragraphe 5).

36. **Sauvegardes environnementales et sociales.** Sur la base des réalisations et observations, la mission note la performance en sauvegardes environnementales et sociales du projet comme « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*). Conformément aux recommandations antérieures, la mission se réjouit de la signature des conventions de partenariats entre le Projet et les institutions techniques d'appui aux sauvegardes environnementales et sociales du projet. Ces conventions déjà en cours d'exécution devraient faciliter la pleine participation du BEEEI, de la DGEF, du RECA, de l'AREN, du CAPAN, etc., dans la mise en œuvre effective des mesures de sauvegarde environnementales et sociales⁸³.

37. Il ressort du rapport de ce semestre que la quasi-totalité des microprojets ont été confrontés aux exigences en matière de sauvegarde environnementale et sociale adoptés par le Projet. Plus spécifiquement, le processus de tri préalable et de catégorisation a permis d'analyser 69 microprojets, dont 23 ont été classés en catégories B⁸⁴ et 46 classés en catégorie C. La mission tient à souligner qu'aucune des réalisations ou microprojets nécessitant une évaluation environnementale quelconque ne pourrait être entamée sans la finalisation de l'instrument de sauvegarde requis et la prise en compte des mesures d'atténuation et de bonification proposées par l'étude dans les DAO et documents de projets à financer. Aussi, compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de ces études, la mission exhorte le Projet à accorder une plus grande importance et une priorité accrue à la réalisation des évaluations environnementales et sociales et à la prise en compte effective des mesures et exigences préconisées par ces études dans le cycle des microprojets à financer. La mission exhorte le Projet à l'adoption du principe de proportionnalité, en tenant compte de l'envergure des études à réaliser et de leur coût économique afin de faciliter la préparation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale découlant des investissements prévus dans le PTBA 2018 et la mise en œuvre des activités d'ordre général prévues dans le CGES et les PAR.

38. S'agissant spécifiquement de sauvegarde sociale, le rapport note la prise en compte des sauvegardes sociales dans le guide méthodologique d'ingénierie sociale, mais l'absence de matérialisation des consultations des acteurs par des procès-verbaux, et la faible implication de la spécialiste « Genre et intermédiation sociale » dans les activités clés du Projet (rencontres et consultations, rédaction de documents stratégiques et de travail du projet : TDR, Accords sociaux, gestion des plaintes, etc.),

⁸² Par lettre du 20 avril 2018, la BM avait demandé à l'UCP de prendre les dispositions utiles pour faire justifier et/ou rembourser les avances et les dépenses inéligibles au plus tard le 31 mai et le 30 juin 2018 respectivement. A date, aucune confirmation n'est donnée quant au respect de ces échéances.

⁸³ Ces acteurs nationaux joueront également un rôle primordial dans la C2 pour l'établissement de la situation de référence, le suivi écologique (CNSE) et la surveillance et suivi environnemental et social (BEEEI) tout au long du processus de mise en œuvre du Projet.

⁸⁴ Cinq (05) des projets de catégorie B (concernant les stations de pompage et des nouveaux puits) nécessitent la réalisation de Notice d'Impact Environnemental et Social. Cependant, la mission déplore qu'aucune de ces études ne soit pour l'instant finalisée.

la réalisation d'une mission d'information des acteurs, les missions pour les accords sociaux n'ont pas encore été effectives pour certaines infrastructures à réhabiliter ainsi que pour des marchés à bétail à construire, élaboration d'une analyse sur la situation de référence de genre dans les zones d'intervention du Projet, l'élaboration de TDR sur la préparation d'une stratégie genre. La mission **recommande** l'élaboration systématique des procès-verbaux des consultations pour les concertations des acteurs afin d'être conforme au CPRP et de rendre les accords sociaux établis plus fiables (parmi les idées figure l'empreinte digitale des signataires en y annexant -si possible- le numéro de la carte d'identité et/ou des prises de vues).

39. **Communication** : la mission considère la communication du projet comme « *Satisfaisante* » (S), car les activités de communication sont globalement réalisées et bien faites, et la visibilité du Projet s'est bien développée à la grande satisfaction de tous les acteurs et partenaires de mise en œuvre du PRAPS-NE. On note la réalisation⁸⁵ : (i) d'un film documentaire de 16 minutes sur la mise en œuvre des microprojets dans le cadre du programme d'urgence 2017 ; (ii) d'un film documentaire sur les infrastructures vétérinaires au Niger ; (iii) la contribution à la conception et à l'animation du site web du PRAPS-NE, de concert avec l'informaticien ; (iv) la conception et la réalisation de messages radiophoniques⁸⁶ en 9 langues nationales pour 5 thèmes de sensibilisation dans le cadre du programme d'urgence pastorale 2017. ; (v) la confection et implantation de 49 panneaux de visibilité et de présence dans toutes les régions du Niger, y compris à Niamey ; (vi) un lot d'outils de visibilité et un équipement en matériels complémentaires de mobilisation sociale et de projection vidéo à l'occasion de la campagne pour la sensibilisation des pasteurs et éleveurs ; (vii) la participation à plusieurs fêtes des éleveurs (dont la Cure Salée) et à la commémoration de la journée internationale du lait avec l'animation de stands, et (viii) la participation du spécialiste en communication et l'experte Genre et SS à la Table Ronde multi acteurs organisée par RBM sur la responsabilité des industries extractives envers les éleveurs et à la réunion des Ministres de l'Agriculture et de l'Élevage de la CEDEAO à Ouagadougou.

40. **Genre et intermédiation sociale (GIS)** : la mission note la performance en GIS du projet comme « *Satisfaisante* » (S). Le genre est pris en compte dans toutes les activités du Projet. On note : (i) la réalisation de l'étude sur la situation de référence / Genre dans la zone d'intervention du PRAPS-NE, dont les résultats permettront une meilleure orientation des actions du Projet par rapport à la prise en compte des besoins de tous les bénéficiaires (hommes, femmes, jeunes...) ; (ii) l'élaboration d'une note de cadrage pour la préparation, la mise en œuvre et le suivi de microprojets d'AGR pour les femmes et les jeunes pasteurs et agropasteurs ; (iii) la participation des femmes, des jeunes et des hommes dans les microprojets de récupération de terres ; (iv) la mise en place du mécanisme d'enregistrement des plaintes au niveau de différentes communes où le projet a commencé ses interventions ; (v) la participation des hommes et des femmes dans les Comités de gestion des infrastructures et les bureaux des collèges communaux de l'interprofession ; et (vi) la participation des hommes et des femmes à tous les foras de sensibilisation sur le pastoralisme organisés par les OP avec l'appui du PRAPS-NE.

III. PRINCIPAUX ACCORDS ET PROCHAINES ÉTAPES

41. Les prochaines étapes issues des points d'accord discutés sont résumées dans le plan d'action pour les six prochains mois (jusqu'à la prochaine mission d'appui) qui figure ci-dessous. La prochaine mission d'appui au PRAPS-NE aura lieu courant novembre 2018.

N°	Actions	Echéance 2018	Comp.	Responsables
1.	Finaliser la campagne de vaccination 2017/2018 sur la PPR et la PPCB	30 septembre	C1	DGSV/UCP
2.	Démarrer les travaux de construction/réhabilitation des 11 postes vétérinaires	31 octobre	C1	DGSV/UCP
3.	Sensibiliser les acteurs sur la problématique des faux médicaments vétérinaires	31 juillet	C1	DGSV/UCP
4.	Démarrer les travaux de construction/réhabilitation des points d'eau prévus en 2018	30 novembre	C2	DGPIA/UCP / DHP
5.	Ensemencement des 4.761 hectares de superficies récupérées en 2017-2018	30 juin	C2	DGPIA/UCP/DGEF
6.	Géoréférencement et balisage de 200 km de couloirs de passage	30 novembre	C2	DGPIA/UCP
7.	Démarrage effectif des travaux de construction/réhabilitation des 29 marchés à bétail	30 novembre	C3	UCP
8.	Intégration de 2 indicateurs pastoraux supplémentaires dans les analyses du SAP	30 novembre	C4	DGPIA/UCP/SAP
9.	Evaluation externe des 2 programmes d'urgence Diffa 2016 et 2017	30 septembre	C4	UCP/DGPIA
10.	Tenir au moins une réunion de concertation avec le PRAPS-MCC, sous l'autorité du SG/min Elevage	15 septembre	C1 à C5	UCP/MCA/SG
11.	Arbitrages budgétaires, révision du plan de financement du Projet et requête de restructuration de niveau 2 du PRAPS-NE	31 août	C1 à C5	UCP/IDA/CNP

⁸⁵ La mission note aussi la participation du PRAPS-NE à la réunion de haut niveau sur la transhumance transfrontalière entre les pays côtiers et sahéliens qui s'est tenue à Abidjan (septembre 2017) et aux rencontres entre la région de Maradi et l'Etat de Katsina pour la signature de l'Accord bilatéral sur l'organisation et la gestion de la transhumance transfrontalière.

⁸⁶ Ces messages ont été diffusés sur les ondes de la Voix du Sahel (radio nationale), sur les 8 radios régionales de l'ORTN et dans 10 radios communautaires et privées

N°	Actions	Echéance 2018	Comp.	Responsables
12.	Produire le dossier NE de préparation de la RMP : (i) CdR commenté et étayé par les données ; (ii) projet de programme de visite annoté pendant une semaine pour le consultant indépendant ; (iii) note du PRAPS-NE sus ses points forts et points faibles et sur les sujets à approfondir pendant la RMP	15 octobre	C5	UCP
13.	Fournir le projet de PTBA 2019 à la BM, pour avis	31 novembre	C1 à C5	UCP et partenaires

Annexe 11 : Aide-mémoire du PRAPS-Sénégal

SIXIÈME MISSION D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PRAPS-SN MAI - JUIN 2018

I. CONTEXTE

1. Le PRAPS a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale le 26 mai 2015 et le PRAPS-SN mis en vigueur le 8 octobre 2015. La dernière mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-SN qui s'est déroulée en novembre 2017, avait fait part d'une notation « *Satisfaisante* » (*S*) à la fois pour les progrès accomplis dans l'atteinte du PDO et pour la mise en œuvre du projet.

2. La mission avait conclu que les principaux défis à relever concernaient essentiellement le lancement effectif des travaux des infrastructures vétérinaires, d'accès à l'eau et des infrastructures marchandes. La mission avait recommandé un suivi rigoureux des processus de passation des marchés afin d'accélérer leur finalisation/attribution pour un lancement effectif des travaux avant la fin du premier semestre 2018. Le projet devait viser un objectif de décaissement d'au moins 35% d'ici la fin du mois de juin 2018 et une attention particulière devait être donnée à l'information des indicateurs inscrits dans le Cadre de Résultats - CdR du projet et à leur évolution marquée en 2018. L'année 2018 apparaissait comme année charnière durant laquelle de nombreuses réalisations physiques (infrastructures pastorales) devraient se concrétiser.

II. PRINCIPAUX CONSTATS DE LA MISSION ET PROGRÈS RÉALISÉS

3. **Etat d'avancement global.** Le taux de décaissement global du projet est de 32% en fin mai 2018. Le PTBA 2018 s'élève à 7.657 milliards de FCFA. Au 30 Mai 2018, le taux d'exécution physique du PTBA est de 47.55% pour un taux de réalisation financière de 13%.

4. Le plan d'action décidé lors de la dernière mission d'appui du PRAPS-SN comprenait 15 points et a été exécuté à 83% (10 actions réalisées et 5 actions en cours). Il a été constaté l'achèvement du processus des accords sociaux et des activités d'aménagement pastoral. Les contrats des travaux de construction des infrastructures sont signés pour la grande majorité et les activités de sauvegarde environnementale et sociale réalisées et prises en compte dans les contrats, hormis les études de PAR en cours. La campagne de vaccination est accompagnée avec la mise en place de vaccins, l'organisation de caravanes de sensibilisation et de CRD, mais également la prise en charge du mandat sanitaire. L'enquête de sécurité alimentaire à travers les sites sentinelles intégrant les indicateurs pastoraux est également réalisée.

5. Au titre des acquis on peut noter : (i) la fabrication en cours du lyophilisateur dont le bioréacteur a été livré; (ii) le démarrage de la construction des magasins d'aliments et boutiques pastorales ; (iii) le démarrage de la construction des services d'élevage ; (iv) l'attribution provisoire des contrats de construction des huit (8) marchés à bétail ; (v) l'installation des clôtures de mises en défens pour plus de 500 Ha ; (vi) la signature des contrats pour la réalisation de 10 forages dans la zone sud et ; enfin, le (vii) lancement en cours de la construction des unités laitières.

6. La plupart des marchés d'infrastructures cités ci-dessus vont entraîner des décaissements importants et permettront de faire évoluer aussi bien le taux de décaissement du PTBA, que le taux décaissement global du projet d'ici la fin juin 2018. Cependant, quelques difficultés sont rencontrées à savoir : la finalisation du DAO des 10 forages de la zone nord et la définition d'actions concrètes pour la facilitation du commerce sur les corridors. Le principal défi pour les six prochains mois reste l'avancement significatif des travaux précités et d'en réceptionner certains d'ici novembre 2018.

7. Sur la base de ces constats, l'évolution du PRAPS-SN vers l'atteinte de l'Objectif Général de Développement (PDO) est toujours considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*) et la mise en œuvre des activités est jugée « *Satisfaisante* » (*S*).

COMPOSANTE 1 / AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ANIMALE : l'exécution de cette composante est jugée globalement « *Satisfaisante* » (*S*).

8. Le plan d'action pour le premier semestre 2018 comportait deux points qui ont été entièrement exécutés. L'exécution physique du PTBA 2018 est de 35%.

9. Le programme d'infrastructures de la C1 est le plus avancé de tous les pays. Trois postes vétérinaires, deux Services départementaux et un Service régional ont été réceptionnés en 2017. Pour 2018, les contrats sont signés avec des entreprises pour la construction de deux Services départementaux, deux postes vétérinaires, trois postes d'inspection frontaliers et trois cabinets vétérinaires privés. Un prototype d'incinérateur a été adopté pour les Services départementaux et le PRAPS-SN dispose d'une notice d'impact environnemental et social pour la gestion des déchets biomédicaux. Quinze parcs de vaccination sont en cours de construction et quinze autres en cours d'attribution. Enfin, la livraison d'un système intégré de lyophilisation pour l'unité de production de vaccins de l'ISRA est attendue en fin d'année.

10. La partie formation initiale prévue pour l'année 2017/2018 a démarré avec deux nouveaux étudiants inscrits au Master Santé Animale à l'EISMV. Les deux formations prévues avec le CIRAD ont été effectuées au bénéfice de deux cadres centraux de la DSV. Les formations continues de 2017, reportées à 2018, sont planifiées pour le mois de juin.

11. Le contrôle des médicaments vétérinaires est un sujet de préoccupation qui semble grandissant au niveau politique, face à la multiplication des contrefaçons et au développement anarchique des réseaux informels de distribution. Dans ce contexte, le dispositif et les mesures de contrôle mises en œuvre demeurent insuffisants pour atteindre une véritable régulation.

12. Les sérums prélevés pour l'enquête T1-PPCB sont en cours d'analyse. Le protocole de l'enquête de séro-monitoring de la PPR a été défini et l'ANO obtenu. Le PNS-PPR a été validé techniquement, mais il reste à le valider politiquement. Le PNS-PPCB devrait être finalisé pour la fin de l'année 2018. Les campagnes de vaccination PPR et PPCB n'atteignent pas encore les niveaux qui permettraient d'avoir un impact mesurable. Des mesures fortes seront nécessaires pour faire évoluer favorablement la situation des deux pathologies. Des lenteurs et difficultés demeurent dans les procédures de passation de marché. Un déficit en ressources humaines est relevé, particulièrement dans le domaine des services vétérinaires.

13. Pour le second semestre, l'UCP devra : (i) appuyer la surveillance active de la PPCB, la PPR et de la FVR ; (ii) exécuter les formations continues de 2017 et 2018 ; (iii) appuyer le démarrage de la mise en œuvre du PNS-PPR ; et (iv) lancer et suivre les travaux de construction d'infrastructures. La mission recommande de veiller particulièrement à la fluidification de la circulation et du partage des informations entre les personnes et les structures concernées par le Projet, notamment, en matière de formation, ainsi qu'à éviter une rupture d'approvisionnement en vaccins PPCB qui serait fort préjudiciable.

COMPOSANTE 2 / AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : l'exécution de la composante 2 est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

14. Le PRAPS-SN a avancé durant ce semestre (taux de réalisation de 62%) malgré la difficulté pour cette composante de coordonner de nombreux partenariats (6). Le taux d'exécution technique du PTBA est de 54%. Les recommandations ont été notées, voire débattues sur le terrain (dynamiques inter-UP, par exemple). On note que l'équipe souligne la difficulté d'avoir une réelle synergie avec les faitières d'organisations professionnelles, pourtant importante dans les relations inter-UP. Des outils de planification pour une gestion concertée des ressources (UP) en cours de signature, la lutte contre les feux de brousse, la mise en défend et l'ensemencement de parcours, la sécurisation des axes de transhumance (100 km), devraient déboucher d'ici fin décembre 2018 sur une avancée significative du CdR à travers l'indicateur PDO#2.

15. Des points d'eau sont également en passe d'être réalisés, avec la signature des contrats des 10 forages de la Zone Sud. Après approbation, ces chantiers seront démarrés en juillet 2018. Des retards ont été cependant observés pour les 10 forages de la Zone Nord suite aux difficultés rencontrées dans la finalisation du DAO, initialement jugé non-conforme. Le démarrage effectif de ces derniers chantiers est envisageable en novembre 2018 (10 forages Zone Nord et 10 mares visés).

COMPOSANTE 3 / FACILITATION DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS : l'exécution de la composante 3 est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

16. Le plan d'action est exécuté à 83%, la mise en œuvre de sa feuille de route à 81% et la prise en compte des recommandations de la dernière mission est satisfaisante. L'exécution financière du PTBA est de 39%. Le taux de décaissement du PTBA est estimé à 7% pour le premier semestre 2018. Huit marchés à bétail, 4 aires d'abattage et 11 unités laitières devraient faire l'objet d'un ordre de service pour le démarrage des travaux d'ici la fin mai 2018. Ceci

correspond bien au calendrier de la stratégie pluriannuelle dont s'est dotée la composante, bien en phase avec le CdR du Projet.

17. Un accent particulier est à mettre sur le respect des mesures de sauvegardes sociales pour parfaire les éléments préparatoires à chacun de ces chantiers (enregistrement des griefs, suivi de la mise en œuvre des PAR). Les études environnementales et sociales des marchés à bétail ont été transmises à la DEEC pour quitus. Il est observé un retard de démarrage de la réhabilitation des pistes avec le DAO sur le premier tronçon (85 km) non encore lancé et les études du deuxième tronçon (215 km) non encore démarrées. Les études techniques, environnementales et sociales ont été finalisées et les entreprises ont été sélectionnées pour un démarrage des travaux au second semestre 2018, en veillant à la bonne prise en compte des sauvegardes sociales et environnementales dans l'exécution.

18. Toutes les étapes devant conduire à l'opérationnalisation du SIM bétail ont été franchies (acquisition des matériels et équipements informatiques et de télécommunication, conception de la plateforme et formation). Toutefois, le lancement effectif du travail de SIM-B Sénégal reste tributaire de la procédure de contrôle de sécurité engagée par l'Agence d'Informatique de l'Etat. Le renforcement des capacités des organisations professionnelles a franchi les étapes d'investigation avec l'établissement d'un état des lieux général des OP de la zone du PRAPS-SN (base de données mise en place) et un diagnostic approfondi des organisations faitières et majeures.

COMPOSANTE 4 / GESTION DES CRISES PASTORALES : le niveau d'avancement de cette composante est jugé globalement « *Satisfaisant* » (S).

19. Le plan d'action décidé lors de la cinquième mission d'appui au PRAPS SN a été exécuté à 83%, la feuille de route à 64% et le niveau d'exécution physique du PTBA est de 39%. Toutefois, l'exécution financière de 9% reste relativement faible car la construction des magasins (prévue à ce moment de l'année) n'a pas démarré.

20. D'une manière générale, la mission a constaté : (i) une avancée dans la mise en œuvre du plan d'action, de la feuille de route et du PTBA, et des avancées considérables pour la construction des magasins et boutiques pastorales par la signature des contrats avec les entreprises ; (ii) la mise en place de leurs comités de gestion et (iii) la préparation des formations de formateurs LEGS et de celles pour les comités de gestion des magasins sur la gestion administrative et technique des stocks d'aliment. La formation des formateurs LEGS a fait l'objet de programmation en juin/juillet 2018.

21. L'enquête de sécurité alimentaire à travers les sites sentinelles intégrant les indicateurs pastoraux SAP est réalisée et le rapport transmis à L'UCP. Le SIGEL est en mode « test » après le transfert dans le serveur de l'ADIE (agence informatique de l'Etat) et la formation sur les modules de gestion des crises pastorales, ainsi que la formation des acteurs à l'utilisation du SIGEL sont prévues. L'étude de capitalisation des activités des comités locaux de vigilance pour la lutte contre le vol de bétail est finalisée (et restituée en atelier) et le plan d'action du système de renforcement élaboré. L'étude d'évaluation de l'impact de l'OSB est également en cours. Le contrat pour la construction de 8 magasins et 20 boutiques pastorales est signé pour un coût global de 350,8 millions FCFA.

22. **Difficultés et priorités d'action :** il existe des difficultés de communication avec le SECNSA, associées à des questions de justification des dépenses. Sans que cela représente une difficulté avérée, la réalisation de l'ensemble de travaux prévus en 2018, sera fortement dépendante de la possibilité de les initier avant l'hivernage. Les priorités d'action du prochain semestre concernent : (i) l'accélération des travaux de construction des magasins et boutiques pastorales ; (ii) la mise à jour du MRI ; et (iii) l'appui au fonctionnement du SIGEL pour une disponibilité des données secondaires devant alimenter les cadres d'analyses de la sécurité alimentaire.

COMPOSANTE 5 / GESTION DU PROJET ET APPUI INSTITUTIONNEL : l'exécution de la composante 5 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

23. **Coordination du projet.** D'une manière générale, le Projet est bien géré et bien piloté par l'UCP, qui assure bien son rôle de coordination et de représentation auprès des instances nationales et régionales.

24. **Gestion financière.** La performance globale de la gestion financière du projet demeure « *Satisfaisante* » (S) et le risque est toujours « *Modéré* ». Le système de gestion financière du projet en place est adéquat : (i) la comptabilité est à jour et les rapprochements bancaires sont régulièrement établis ; (ii) la qualité des RSF est jugée dans l'ensemble satisfaisante ; (iii) la certification des comptes clos au 31 décembre 2017 est faite sans réserve. Par ailleurs, le taux de décaissement de 32% (début juin 2018) est relativement acceptable à près de la moitié de la durée de mise en œuvre du projet et conforme aux objectifs fixés. Néanmoins, la mission a noté : (i) l'absence de mise en œuvre de la précédente recommandation relative à la désignation de signataires de chèques de paiement suppléants en cas

d'absence du Coordonnateur et/ou du Responsable Administratif et Financier (qui sont les signataires titulaires) ; (ii) l'absence de mise en œuvre des recommandations de l'auditeur interne et de celles de l'auditeur externe. Dans un souci de renforcer le dispositif de gestion financière en place, la mission **recommande** : (i) la mise en œuvre de la précédente recommandation relative à la désignation d'un ou des signataires suppléants au Coordonnateur National et/ou au RAF pendant les périodes d'absence d'un ou des signataires titulaires et la soumission à l'IDA du manuel des procédures mis à jour à cet effet ; et (ii) la mise en œuvre des dernières recommandations de l'auditeur interne, ainsi que celles de l'auditeur externe.

25. **Contrepartie nationale.** Sur une prévision de 261 millions de FCFA, 83 millions ont été dépensés pour un taux de réalisation de 32%. Ces dépenses concernent le salaire des agents recrutés sur le budget de l'Etat.

26. **Passation des marchés.** La performance de la passation des marchés est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*). Le risque de la passation des marchés demeure « *Substantiel* ». La dernière version du PPM a été validée le 2 février 2018 et sa mise en œuvre se poursuit. Cependant, beaucoup de lenteurs liées à la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux sont observées dans les marchés d'infrastructures : construction de forages, d'aires d'abattage, de services vétérinaires, de magasins de stockage d'aliment de bétail, de centres de collecte de lait et matérialisation de couloirs de transhumance. Certaines procédures de passation des marchés ont également été ralenties par les nombreuses plaintes dont elles ont été l'objet. Cependant, les décisions du CRD de l'ARMP ont toujours été en faveur du Projet, qui a pu poursuivre l'attribution des marchés. Pour le projet de marché lié à la construction de forages dans la Zone Nord, le PRAPS-SN a rencontré des difficultés liées à la réalisation des études techniques : le cabinet maître d'œuvre a mis beaucoup de temps à finaliser les études (APD et DAO). Ces deux livrables ont, par ailleurs, fait l'objet de rejets avant d'être finalement validés suite à plusieurs réunions d'harmonisation.

27. Il était convenu avec l'IDA d'avoir un SPM et un Assistant au sein de l'UCP. A ce jour, le SPM est en place depuis le 2 novembre 2016, mais l'assistant n'est pas encore recruté. Cette situation ne facilite pas le suivi de l'exécution des marchés. Pour l'instant, le dispositif d'archivage en termes de capacité de rangement est acceptable, mais il pourrait se poser des problèmes d'espace à court terme, surtout avec le lancement des marchés de travaux.

28. **Suivi-évaluation.** La mission juge « *Satisfaisante* » (*S*) la performance en matière de S&E. La production des rapports d'activités est régulière, ainsi que les réunions de coordination. Les formations des nouveaux et le recyclage des agents des services de l'élevage et d'autres partenaires techniques sur les outils de S&E ont été réalisées. La base de données sur les infrastructures du PRAPS-SN et leur géo-référencement est disponible (services vétérinaires, points d'eau, magasins, marchés, aires d'abattages, infrastructures laitières, etc.). Le S&E a participé à l'élaboration de la situation de référence en image du Projet et suit de façon régulière la mise en œuvre des activités, ainsi que le niveau d'avancement du CdR.

29. **Communication.** La performance de l'UCP en matière de communication est jugée « *Satisfaisante* » (*S*). Le site web du projet a connu des modifications importantes, allant dans le sens de son amélioration et la fluidité de sa lisibilité. La Convention avec l'Union des Radios Associatives et Communautaires (URAC) a entamé sa deuxième année d'application par l'organisation d'un atelier de formation des responsables des radios partenaires, l'évaluation des émissions produites en 2017 et la planification des émissions prévues en 2018. Chacune des 14 radios concernées devra produire cette année 36 émissions portant sur tous les thèmes relevant de l'élevage et du pastoralisme. La situation de référence en vidéos et en photos⁸⁷ a démarré avec l'antenne Nord du PRAPS-SN et va se poursuivre dans la zone Sud. Cette situation permettra de mieux évaluer les progrès accomplis par le Projet au cours des années d'activité.

30. **Dimension Genre.** La performance de l'UCP en la matière est jugée « *Satisfaisante* » (*S*). Le PRAPS-SN ne comportant pas de Volet B (consacré au financement d'activités génératrices de revenus et de formation professionnelle) pour la composante 4, la démarche pour la prise en compte du genre dans les activités a reposé sur l'information et la sensibilisation des responsables des composantes et du suivi-évaluation, mais également de tous les acteurs et bénéficiaires potentiels, pour une plus grande implication des femmes dans les programmes de vaccination, de renforcement des capacités et de mise en place/gestion des infrastructures. Cette démarche a permis d'enregistrer le genre des bénéficiaires directs de la vaccination (15% à la campagne passée) et la part des animaux vaccinés appartenant aux femmes (2% des bovins, 4% des ovins et 14% des caprins). Les caravanes de sensibilisation

⁸⁷ Elle porte principalement sur les infrastructures.

entamée ce semestre devrait permettre un meilleur accès des animaux des femmes aux vaccinations de masse. La sensibilisation a également permis d'inclure les femmes dans les organes de gestion des unités pastorales (25%), des marchés à bétail (32%), des unités laitières (80%) et des magasins d'aliment du bétail (30%). Cette représentation féminine au sein des organes de gestion favorise un plus grand nombre de femmes bénéficiaires dès la mise en service des infrastructures.

31. **Sauvegardes environnementales et sociales.** La mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociale est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S). Conformément à la recommandation de la dernière mission de supervision, le PGES – Type a été élaboré et validé par la BM. Le renforcement des agents du MEPA et des antennes du PRAPS-SN sur le PGES et la méthodologie de screening environnemental et social est réalisé, de même que les ateliers de partage des outils de sauvegardes dans les zones Nord et Sud du Projet. De plus, le screening résiduel des mares pastorales, des infrastructures laitières et des services vétérinaires privés est réalisé. Le défi est de veiller au respect des clauses environnementales et sociales par les entreprises chargées de la mise en œuvre des travaux.

32. Sauvegardes sociales : globalement, le Projet est sur une bonne dynamique dans la prise en compte de mesures de sauvegarde sociale. L'expert social est recruté et il est en train de procéder aux différentes évaluations sociales et à la préparation des instruments, notamment les PAR. L'appréciation est satisfaisante en attendant la prise en compte des différentes recommandations de la mission. Toutefois, la mission tient à rappeler que les travaux ne pourront pas démarrer avant la mise en œuvre complète des PAR. Aussi, en plus des délibérations des communes, des séances d'information ou des consultations publiques doivent être organisées pour s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes résiduels liés aux sites prévus pour les infrastructures.

33. Mécanisme de gestion des plaintes : le projet devra lancer immédiatement le développement et l'opérationnalisation de son mécanisme de gestion des plaintes dans toute la zone d'intervention du PRAPS-SN.

34. **Revue à mi-parcours (RMP).** Dans le cadre de la préparation de le RMP du Projet, il a été convenu de produire un dossier-pays comprenant : (a) une note de synthèse sur les défis observés par composantes, les points forts et points faibles observés dans l'exécution du PRAPS-SN, ainsi que sur les sujets à approfondir lors de la RMP ; (b) le Cadre de Résultats commenté et étayé par les sources de données ; et (c) un projet annoté de programme de visite d'une semaine par le consultant indépendant qui sera recruté au niveau régional. La mission recommande d'initier immédiatement le recrutement du consultant qui sera chargé d'appuyer l'UCP dans l'élaboration du dossier-pays.

III. PRINCIPAUX ACCORDS ET PROCHAINES ÉTAPES

35. Les prochaines étapes issues ont été discutées lors de la mission et sont résumées dans le « Plan d'Action » ci-dessous pour les six prochains mois. La prochaine mission d'appui à la mise en œuvre aura lieu en novembre 2018.

N°	Actions	Echéance 2018	Comp.	Responsables
1	Appuyer la surveillance active de la PPCB, de la PPR et de la FVR	15 novembre	1	DSV- UCP -LNERV
2	Exécuter les formations continues de 2017 et 2018	15 novembre	1	DSV- UCP-LNERVE
3	Lancer et suivre les travaux de construction des services vétérinaires	15 novembre	1	UCP
4	Finalisation des 5 plans de gestion des UP et soumission aux maires	30 novembre	2	UCP, CSE
5	Démarrage effectif des travaux de construction de 10 forages (zone Nord)	30 novembre	2	UCP, OFOR, SAFEC, entreprises
6	Finalisation de l'étude et signature de l'avenant à la convention avec la DEFCCS sur l'ouverture (800 km) et l'entretien (900 km) de pare-feu	31 août	2	UCP, DEFCCS
7	Lancer et suivre les travaux de construction de toutes les infrastructures marchandes : 08 marchés à bétail, 04 aires d'abattage et 11 unités laitières	15 novembre	3	DIA-UCP
8	Attribuer le marché de réhabilitation du premier tronçon de pistes et signer le contrat des études techniques pour le deuxième tronçon	31 octobre	3	DIA-UCP
9	Rendre fonctionnel le SIM-B au Sénégal	15 novembre	3	DIA-UCP
10	Démarrage effectif de la construction des Magasins de stockage et des boutiques pastorales	31 juillet	4	UCP, Bureaux d'études et entreprises
11	Finaliser et valider l'étude d'évaluation de l'impact de l'OSB et restitution	31 octobre	4	Point focal C4, Consultant, UCP
12	Organisation d'un atelier de formation des entreprises et bureaux d'études en mise en œuvre et contrôle environnemental et social des chantiers	31 août	5	UCP, bureaux d'études, entreprises
13	Mettre en œuvre les recommandations de l'auditeur interne et de l'auditeur externe	31 août	5	UCP
14	Développement et opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes dans toute la zone d'intervention du PRAPS-SN	30 septembre	5	UCP
15	Finalisation du dossier-pays en préparation de la RMP : (i) CdR commenté et étayé par les données ; (ii) projet de programme de visite annoté pendant une semaine pour le consultant indépendant ; (iii) note du PRAPS-SN sur ses points forts et points faibles et sur les sujets à approfondir pendant la RMP	15 octobre	5	UCP

Annexe 12 : Aide-mémoire du PRAPS-Tchad

SIXIÈME MISSION D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PRAPS-TD MAI – JUIN 2018

I. CONTEXTE

1. Lors de la cinquième mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS, le principal constat portait sur le fait que le PRAPS-Tchad était encore très peu avancé dans la réalisation des activités sur le terrain comme les infrastructures d'envergure (marchés à bétail, puits pastoraux, mares, etc.). L'évolution vers l'atteinte de l'Objectif Général de Développement (PDO) était considérée comme « *Satisfaisante* » (S), mais la mise en œuvre des activités était jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS). L'année 2018 apparaissait alors comme année charnière durant laquelle ces réalisations physiques devraient se concrétiser. A l'issue de la sixième mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS-TD, force est de constater que l'exécution des activités a encore subi des retards et que peu de travaux d'infrastructures ont réellement commencé. Cette faible performance est démontrée par le taux d'exécution du PTBA de 39% à la fin du mois de mai et le taux d'exécution du PPM de 14,9%.

II. PRINCIPAUX CONSTATS ET RÉSULTATS

2. **Etat d'avancement global :** Le plan d'action décidé lors de la dernière mission d'appui du PRAPS-TD comprenait 14 points et a été exécuté à 78% (8 actions réalisées et 6 actions en cours). Le projet a enregistré des progrès notables dans le traitement de certains marchés, notamment pour la création de 5 stations pastorales, 50 puits, 20 mares, 8 marchés à bétail et 4 postes frontaliers. Ces marchés sont maintenant à des stades avancés de passation de marchés et prêts à être exécutés au cours du mois de Juillet 2018. Aussi, le taux de décaissement du PRAPS-TD a sensiblement augmenté atteignant un taux de 30.2% en juin 2018 (contre 19,6% en Décembre 2017) avec deux DRF d'un montant de 1,1 million USD en cours de traitement. Ces améliorations sont essentiellement dues à la finalisation des études techniques, à la bonne performance de la composante 1 (santé animale) et de la composante 4 (gestion de crises pastorales). Afin de pouvoir rattraper le retard et de s'assurer que les objectifs du projet soient atteints, la mission a recommandé entre autres de renforcer urgemment la capacité d'exécution du Projet par le recrutement d'un assistant technique international pour les opérations et d'un spécialiste senior en passation de marchés.

3. Sur la base de ce constat mitigé, l'évolution vers l'atteinte du PDO est maintenant considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (MS) et la mise en œuvre des activités est aussi jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

COMPOSANTE 1 (C1) / Amélioration de la santé animale : l'exécution de la composante 1 est globalement jugée « *Satisfaisante* » (S).

4. Au 30 avril, le plan d'action pour le premier semestre 2018 qui comportait trois points est exécuté à près de 67% et le PTBA à 29%. La réalisation des infrastructures de la C1 accuse un retard notable : seule la réception provisoire des travaux de rénovation de la DGSV a été effectuée ; la réception provisoire des travaux de 19 postes vétérinaires et 27 parcs de vaccination est prévue pour la fin de l'année 2018. Concernant les équipements, la réception est prévue en août 2018. L'acquisition d'équipements pour l'IRED prend du retard et un seul véhicule a été réceptionné. Tous les équipements de bureau et matériels informatiques ont été réceptionnés.

5. Les formations initiales prévues à l'EISMV de Dakar commenceront en septembre 2018. En matière de formation continue des agents, le PRAPS-TD a formé 456 vaccinateurs et signé une convention avec l'EISMV dans le domaine de l'inspection en abattoir et sur les médicaments vétérinaires. Le PRAPS-TD a participé aux deux sessions organisées par la Coordination Régionale (manuels techniques vétérinaires et bases de données épidémiologiques).

6. La mise en place du dispositif de contrôle des médicaments vétérinaires a pris du retard. Le Tchad envisage la formation de ses agents par l'EISMV et, avec l'appui de l'OIE, la DGSV a entrepris la révision de la législation sur la pharmacie vétérinaire. Des études sont également prévues sur la faisabilité des pharmacies vétérinaires et l'installation de vétérinaires privés.

7. Les protocoles des études T1 pour la PPR et la PPCB sont en cours de finalisation. Les PNS pour la PPR et la PPCB ont été validés techniquement. Le PNS-PPCB sera mis au format proposé par la Coordination Régionale et lui sera transmis.

8. Pour la campagne 2017-2018, la DGSV du Tchad a vacciné 3,5 millions de têtes de bovins contre la PPCB (4 millions prévus). La vaccination mixte contre la PPR et la clavelée a démarré avec retard et se poursuit actuellement (2,5 millions de

têtes vaccinées sur 10 millions prévues) en raison de réelles difficultés liées aux procédures d'appels d'offre en vigueur dans le pays⁸⁸. Le décalage qui s'ensuit des campagnes de vaccination vers la période de chaleur n'est pas favorable à la conservation et manipulation du vaccin. Pour faire évoluer favorablement la situation des deux pathologies, le nombre de vaccinations programmées devra être mis en cohérence avec les objectifs des PNS, ce qui n'est pas actuellement le cas.

9. Le plan d'action du deuxième semestre de 2018 comporte trois points qui sont : i) le démarrage des travaux de construction/réhabilitation des 100 parcs de vaccination et des 22 Unités Vétérinaires ; ii) le lancement des campagnes de vaccination 2018-2019 pour la PPCB et la PPR et activités connexes ; et iii) la réalisation des études de séro-monitoring post-vaccinal. La mission recommande de veiller particulièrement à la fluidification de la circulation et du partage des informations entre les personnes et les structures concernées par le Projet (notamment en matière de formation), ainsi que de sécuriser les acquisitions des véhicules et de vaccins pour la campagne 2018-2019.

COMPOSANTE 2 (C2) / Amélioration de la gestion des ressources naturelles : l'exécution de cette composante est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

10. Le PRAPS-TD engage difficilement la mise en œuvre de la C2 durant ce semestre. Les recommandations de la précédente mission sur la C2 ont été modérément suivies. Le taux d'exécution du plan d'action est évalué à 50% seulement et avec des interrogations sur la qualité du processus de négociation des accords sociaux et la prise en compte des mesures de sauvegarde dans les DAO lancés. Le taux de décaissement du PTBA est de 2% seulement.

11. L'opérationnalité des 5 antennes de terrain est récente et a conditionné un pilotage à distance durant de longs mois. De nombreuses demandes d'ANO sont en instance (cette situation est souvent liée à des problèmes récurrents de qualité des demandes), ce qui handicape l'efficacité de la composante. Des résultats en faveur de la sécurisation des parcours sont attendus pour la fin 2018, ainsi que sur la création/réhabilitation de points d'eau si l'équipe trouve de réels moyens pour être plus efficace dans son fonctionnement courant et dans ses relations partenariales (fluidité de la circulation des informations, sollicitation de l'URC pour les TDR/DAO/contrats, amélioration fonctionnelle des partenariats, etc.). Le renforcement du dispositif de suivi des ressources pastorales s'organise, mais les progrès se font attendre.

12. Le plan d'action du deuxième semestre de 2018 comporte deux grands points qui visent le démarrage des travaux pour : (i) le balisage de 100 km de couloirs de transhumance et (ii) la création de, 10 puits pastoraux et 10 mares. En outre, il est question de réaliser 5 stations pastorales, quoique cet objectif ne figure pas dans le CdR.

COMPOSANTE 3 (C3) / Facilitation de l'accès au marché : l'exécution de la C3 est globalement jugée « *Modérément Insatisfaisante* » (MU).

13. Le PRAPS-TD demeure dans les mêmes difficultés que celle observées en novembre 2017, ce qui ralentit fortement sa progression. Le taux de réalisation du plan d'actions est de 50% et celui de la feuille de route est de 36% seulement. Du fait des délais d'attente de validation de nombreux termes de références, certaines recommandations ont insuffisamment pu être mises en œuvre. Le taux de décaissement du PTBA n'est que de 1%.

14. Les DAO pour le recrutement des bureaux de contrôle et des entreprises de construction viennent d'être lancés en mars et avril 2018 pour 8 marchés à bétail et 4 postes frontaliers⁸⁹. Il reste à vérifier que les différentes normes environnementales et sociales sont bien incluses dans les cahiers des charges de ces DAO, afin que le démarrage des travaux de construction des marchés à bétail puisse se concrétiser d'ici la fin 2018. La prise en compte des différents éléments de Sauvegarde Sociale a fait l'objet de recommandations lors de la mission de février 2018 : celles-ci doivent être intégrées au suivi des chantiers qui verront le jour, ainsi qu'aux prochaines listes en préparation.

15. La recommandation visant à rendre fonctionnel le SIM bétail et assurer la production et la diffusion des 4 premiers bulletins mensuels n'a pas été exécutée. Le matériel et l'équipement informatique et de télécommunication n'est pas disponible. La formation dispensée aux agents ne permet pas de démarrer le suivi des marchés. Le défi des prochains mois consiste à finaliser la conception de la plateforme, l'acquisition effective des tablettes/smartphones et l'organisation de l'atelier de formation. La composante n'a pas non plus progressé sur sa trajectoire de renforcement des OP, en lien avec les recommandations de la dernière mission d'appui. Les termes de références produits dans ce sens n'ont pas été validés à ce stade.

16. Le plan d'action du deuxième semestre de 2018 pour la C3 comporte trois grands points, qui sont : (i) le lancement des travaux de construction de trois marchés à bétail et deux postes frontaliers ; (ii) l'acquisition des compléments d'équipement

⁸⁸ La persistance des lenteurs et difficultés rencontrées dans les procédures de passage de marché est très pénalisante pour le projet, pour l'acquisition des vaccins, des véhicules (1 seul véhicule 4x4 sur 19 a été acquis, ce qui impose de coûteuses locations) et des infrastructures pastorales

⁸⁹ A noter que, pour 2018, il n'est prévu dans le CdR que la réalisation de 3 marchés (il n'y en avait pas de programmé pour 2017) ; 12 marchés sont prévus sur toute la durée du PRAPS-TD

et le recyclage des enquêteurs ; et (iii) l'élaboration et la validation du plan de renforcement de capacités de chacune des 7 faitières professionnelles.

COMPOSANTE 4 (C4) - Gestion des crises pastorales : l'exécution de la composante est globalement jugée « *modérément satisfaisante* » (MS).

17. Etat d'avancement global de la composante : les deux activités prévues dans le plan d'action ont été réalisées (niveau d'exécution de 100%) et, sur les douze activités de la feuille de route, cinq activités ont été pleinement réalisées, une activité entamée à plus de 50% et six activités non encore enclenchées (ce qui fait un taux d'exécution de 46%). Le taux de réalisation du PTBA 2018 est à hauteur de 37%, avec un taux d'exécution financière de l'ordre de 28%. Il faut néanmoins souligner les avancées concernant la mise en œuvre du Volet B et la contribution à la réponse à la crise de 2017/2018 avec les ressources mobilisées pour la crise de 2016/2017.

18. **SC 4.1 – Volet A** : le Plan de Contingence aux Crises Pastorales (PCCP) a été mis à jour. Le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales s'est doté d'un Bureau Permanent de Prévention et Gestion des Crises Pastorales avec l'appui du PRAPS-TD. Six sessions de formation LEGS ont été organisées à l'intention des cadres de l'élevage et acteurs intervenant dans le domaine de l'élevage au niveau national et régional. La formation des formateurs est prévue du 21 au 26 mai 2018. Un atelier de formation (module du pastoralisme) aux décideurs et acteurs nationaux et locaux a été réalisé pour favoriser le dialogue et la compréhension.

19. **SC 4.1 – Volet B** : le lancement du Volet B de la C4 a été initié à travers des missions d'identification et de sensibilisation, ce qui a permis d'identifier et de mettre en place les 12 UAF et la tenue de la réunion du Comité de Gestion Tripartite du FONAP, ainsi que l'approbation de 32 projets collectifs de formation dans les 12 régions, orientés vers des jeunes et femmes en milieu pastoral.

20. **SC 4.2 (urgence)** : un plan de réponse a été élaboré avec les parties prenantes. Une requête officielle du Gouvernement a été envoyée à la BM pour une demande de financement en réponse à la crise pastorale de 2018 déclarée par le Haut Comité National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de Gestion de Crise qui s'est tenu le 30 Avril 2018. S'appuyant sur les achats effectués dans le cadre de la réponse 2017, des marchés d'aliment du bétail ont été approuvés et le déploiement est effectif dans les 8 régions en situation de crise pastorale. La distribution des aliments reste à exécuter.

21. **Difficultés et priorités de la C4** : même un mois plus précoce qu'en 2017, la requête de 2018 (urgence) sera vraisemblablement trop tardive pour permettre une contribution adaptée (avant les pluies) à la situation pastorale. Le travail de renforcement du SAP a peu avancé au-delà de l'intégration formelle de deux indicateurs dans le SAP, et le diagnostic SCAP-RU n'est pas encore lancé. Les priorités d'action pour le semestre à venir sont la réalisation de l'étude diagnostique des SAP décentralisés, l'exécution des projets de formation retenue par le FONAP et la mise en œuvre des AGRs sur les filières porteuses en faveur des jeunes et femmes en milieu pastoral.

COMPOSANTE 5 (C5) / Gestion du Projet et Appui Institutionnel : l'exécution de la C5 est globalement jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS).

22. **Gestion du projet** : la performance de la gestion de projet est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (MS). La mission a constaté une amélioration dans la coordination du projet dans son ensemble, à travers la mise en place d'un tableau de bord pour le suivi des avis de non-objection, l'établissement récent de « chemins critiques » pour le suivi de l'exécution de chaque activité, et le suivi rapproché des marchés dans le circuit de visas. Cette amélioration reste toutefois fragile et nécessite d'être consolidée. En effet, la mission a constaté que les dossiers soumis à l'approbation de l'IDA ne sont pas toujours de qualité acceptable pour obtenir une non objection (cf. cas des dossiers relatifs aux composantes 2 et 3) ; cette situation cause toujours de nombreux « va et viens » inutiles et retarde l'exécution des activités. Aussi, la mission a constaté un manque de proactivité dans la résolution des problèmes qui peuvent entraîner des retards dans l'exécution des activités planifiées. Le faible taux d'exécution du PPM (14,9%) en est la parfaite illustration. La mission recommande l'accélération du recrutement de l'assistant technique international afin de rattraper le retard dans l'exécution des activités.

23. **Gestion financière** : sur la base des résultats de la dernière mission de supervision financière effectuée, ainsi que les résultats de la revue du dernier RSF soumis par le Projet, la performance globale de la gestion financière est jugée « *Modérément Satisfaisante* » – (MS) avec un risque « *substantiel* », pour les principales raisons suivantes : (i) le solde des avances à justifier demeure important et aucune amélioration significative n'a été enregistrée sur cette question depuis plusieurs mois ; (ii) les DRF soumises à l'IDA incluent des décaissements pour lesquels les dépenses n'ont pas encore été engagées ou ne sont pas encore justifiées (avances non justifiées ou frais relatifs à des missions non encore effectuées) ; (iii) absence d'évidence de l'accord préalable de la BM pour certaines dépenses et décaissements (exemples : dépassements budgétaires de la Table Ronde, préfinancement des activités du Comité Interdisciplinaire de préparation du ProPAD). Des

recommandations ont été formulées lors des dernières missions de supervision financière : un suivi de la mise en œuvre de ces recommandations a été effectué dans le cadre de cette mission, et les recommandations les plus importantes sont présentées dans le plan d'action. Une note séparée sur la gestion financière sera communiquée au Projet.

24. Passation de marchés : la mission a apprécié l'état général de la passation et de la gestion des marchés du Projet et le juge « *Modérément Insatisfaisant* » – (*MU*) et le risque demeure « *Substantiel* », en raison d'une part, des délais très longs dans le traitement des dossiers, d'autre part, du fait que le PRAPS-TD n'utilise toujours pas le système harmonisé STEP malgré les multiples rappels de l'IDA et, enfin, des difficultés rencontrées dans l'exécution de certains contrats, ainsi que de la non mise en œuvre des recommandations issues de la dernière mission de supervision de novembre 2017 telles que définies ci-après : (i) renforcer les capacités en passation des marchés de l'UCP en procédant par un recrutement sur une base compétitive d'un assistant en passation des marchés et d'un consultant en génie civil ; (ii) améliorer le délai de traitement interne des dossiers de passation des marchés sur la base d'une bonne communication et synergie entre l'UCP, les responsables des composante et les autres acteurs de la chaîne de passation des marchés ; et (iii) améliorer le système d'archivage et de classement physique des documents de passation de marchés et des preuves de paiement (factures enregistrées et datées) mis en place afin de garantir la traçabilité de l'ensemble de la procédure concomitamment avec un système de classement électronique. Ces recommandations demeurent valables.

25. Sauvegardes environnementales et sociales : la performance en matière de sauvegarde environnementale et sociale du PRAPS-TD est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*).

26. Sauvegardes environnementales : la performance MS de la partie sauvegarde environnementale du projet repose sur le fait que les conclusions de la mission n'évoluent guère par rapport à la période de la mission précédente. Suite au recrutement du spécialiste en sauvegarde environnementale, les efforts ont été poursuivis pour faire avancer le travail environnemental attendu du projet. Cependant, le screening environnemental pourrait être plus pertinent s'il était conçu sur la base des Avant-Projet Sommaire (APS) et/ou Avant-Projet Détaillé (APD) des infrastructures à réaliser, plutôt qu'à partir d'un plan de masse générique. Les visites terrain ont permis de constater que le processus des accords-parties et accords sociaux a été bien amorcé par le Projet et qu'il servira pour la durabilité des réalisations du Projet. Par ailleurs, il est apparu la nécessité d'un meilleur approfondissement des besoins des populations bénéficiaires (en lien avec les objectifs et moyens du PRAPS-TD), notamment des femmes et des jeunes. La mission recommande la mise en œuvre effective des mesures d'ordre général prévues dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale / Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (CGES/PGPP) et a établi une ébauche de plan d'action de Sauvegarde Environnementale, comprenant des mesures correctives (transmis à l'UCP).

27. Sauvegardes sociales : la performance MS de la partie sauvegarde sociale du projet repose sur les constats suivants : (i) la confirmation en novembre 2017 de la spécialiste genre et intermédiation sociale pour le volet sauvegarde sociales pour répondre aux exigences du CPR (elle reste cependant en attente de la formation) ; (ii) la réalisation d'un screening social par le spécialiste en sauvegarde environnementale, suite auquel il a été signé des accords sociaux pour certaines infrastructures à réhabiliter, ainsi que pour des marchés à construire ; (iii) une absence totale des PV des consultations avec les parties prenantes qui ont pu se tenir ; (iv) une absence de document de sécurisation foncière au niveau de la cellule du projet ; (v) lors de la visite de terrain, une attestation de donation du site pour la construction d'une pharmacie vétérinaire signée uniquement par le chef du village ; et (vi) un mécanisme de gestion des griefs non encore assimilé dans sa mise en place. Les recommandations pour améliorer les aspects de sauvegardes sociales sont énoncées dans un plan d'action spécifique et une note technique détaillée qui seront communiqués au Projet.

28. Genre : la performance de l'intégration du Genre dans le Projet est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*) sur la base des constats suivants : (i) l'élaboration effective de la stratégie-Genre et son institutionnalisation dans les programmes de l'élevage ; (ii) l'élaboration d'un plan d'action Genre et Intermédiation Sociale pour la période 2017-2019 ; (iii) l'étude sur la situation de référence Genre validée, mais en instance d'intégration des observations issues de l'atelier de validation ; et (iv) les efforts engagés pour une réelle prise en compte des activités ayant trait au Genre dans le Projet. Les recommandations pour améliorer la prise en compte du Genre par le projet sont énoncées dans un plan d'action spécifique qui sera communiqué au Projet.

29. Communication : la performance de la partie Communication du Projet est jugée « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*). La stratégie et le plan de communication ont été élaborés, mais nécessitent un réajustement des messages de communication. A titre d'exemple, les bénéficiaires qui étaient sensibilisés sur les activités du Projet sont toujours en attente des infrastructures promises, car ils n'ont pas été informés sur le processus de préparation avant le début des travaux. Le site web du projet est accessible mais nécessite une mise à jour périodique du contenu et une amélioration de la page d'accueil qui semble très surchargée.

30. Suivi-évaluation. La performance en matière de S&E est considérée comme « *Modérément Satisfaisante* » (*MS*). L'unité a coordonné la mise à jour de la BDS du Projet, ainsi que le début du géo référencement de tous les événements du Projet pour

les années 2016/2017, et l'actualisation du CdR via le logiciel TOMMONITORING (avant sa transmission à l'URC/CILSS). En revanche, du travail reste à faire au second semestre 2018 pour l'appropriation du CdR et pour tirer les conclusions (système de S&E spécifique) de l'opération de réponse à la crise pastorale.

III. ACTIONS CONVENUES ET PROCHAINES ETAPES

31. Le plan d'action général du PRAPS-TD pour le second semestre 2018 (juillet – décembre) est ainsi décliné :

N°	Actions	Comp.	Responsable	Echéance 2018
1	Démarrage des travaux des 100 parcs de vaccination et des 24 Unités Vétérinaires	C1	DSV/UCP	30 novembre
2	Lancement des campagnes de vaccination 2018-19 PPCB et PPR et activités connexes	C1	DSV/UCP	1er décembre
3	Réalisation des études de séro-monitoring post-vaccinal	C1	IRED/DSV/UCP	30 novembre
4	Démarrage des travaux de balisage de 100 km de couloirs de transhumance	C2	UCP	20 juillet
5	Démarrage des travaux de 5 stations pastorales, 10 puits pastoraux et 10 mares	C2	UCP	30 septembre
6	Lancement des travaux de construction de 3 marchés à bétail et 2 postes de sortie	C3	DDFA/UCP	15 novembre
7	Acquisition des compléments d'équipement et recyclage des enquêteurs	C3	DDFA/UCP/DESPA	15 novembre
8	Elaboration et validation du plan de renforcement de capacités de chacune des 7 faitières professionnelles	C3	DDFA/UCP/OP	10 novembre
9	Réalisation d'une étude diagnostique des SAP décentralisés	C4	C4/MEPA/UCP/	15 juillet
10	Mise en œuvre de 5 AGRs sur les filières porteuses en faveur des jeunes et des femmes	C4	FONAP/C4/UCP	30 juin
11	Fonds d'urgence : avoir produit un rapport de S&E des activités financées	C4	UCP	15 août
12	Produire le dossier TD de préparation de la RMP : (i) CdR commenté et étayé par les données ; (ii) projet de programme de visite annoté pendant une semaine pour le consultant indépendant ; (iii) note du PRAPS-TD sur ses points forts et points faibles et sur les sujets à approfondir pendant la RMP	C1 à C5	UCP	15 octobre
13	Développement et opérationnalisation du mécanisme des gestion des plaintes dans la zone d'intervention du PRAPS-TD.	C5	UCP	30 septembre
14	Recrutement d'un Assistant Technique International pour l'appui aux opérations	C5	UCP	30 juillet
15	Recrutement d'un Spécialiste en Passation de marchés	C5	UCP	30 juillet